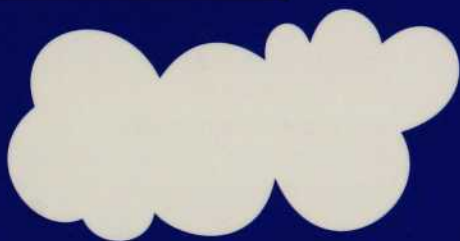


L'Action

NATIONALE

Volume LXXXVIII, numéro 8, octobre 1998

An illustration of a black road with white dashed lines curving from the bottom left towards the center. To the right of the road is a green grassy field with small tufts of grass. A white rectangular sign is planted in the grass, supported by two thin black poles. The sign contains the text 'ONTARIO WELCOME TO L'ÉPARGNE QUÉBÉCOISE'.

ONTARIO
WELCOME TO
L'ÉPARGNE
QUÉBÉCOISE

1917-1998

L'Action NATIONALE

Directeur

Rosaire Morin

Adjointe au directeur

Laurence Lambert

Rédacteur en chef

Michel Rioux

Secrétaire administrative

Claire Caron

Comité de rédaction

François Aquin,
avocat

Jacques Brousseau

Jean-Yves Duthel,
administrateur

Henri Jolicœur,
financier

Robert Laplante,
sociologue

Ronald-E. Laviolette,
notaire honoraire

Lise Lebrun,
animatrice communautaire

Yvon Martineau,
avocat

Denis Monière,
politologue,
Université de Montréal

Jacques-Yvan Morin,
constitutionnaliste,
Université de Montréal

Hélène Pelletier-Baillargeon,
écrivaine

Comité de lecture

Claude Bariteau,
anthropologue, Université Laval

Jean-Jacques Chagnon,
*ex-sous-ministre aux affaires
culturelles*

Lucia Ferretti,
professeure d'histoire, UQTR

Alain Laramée,
professeur, TÉLUQ

Chrystiane Pelchat,
enseignante

Marc-Urbain Proulx,
économiste, UQAC

Pierre-Paul Proulx,
économiste, Université de Montréal

Paul-Émile Roy,
écrivain

Jean-Claude Tardif,
conseiller syndical

Comptes rendus

Paul-Émile Roy

Prix André-Laurendeau

Membres du jury

Jules Bélanger,
historien

Lucia Ferretti

Daniel Thomas,
professeur, UQAT

Prix Richard-Arès

Membres du jury

Roland Arpin,
directeur,
Musée de la civilisation du Québec

Gérard Bouchard,
professeur, UQAC
Directeur de l'IREP

Henri Brun,
professeur de droit international,
Université Laval

Simon Langlois,
sociologue, Université Laval

L'Action nationale

425, boul. de Maisonneuve Ouest,
bureau 1002
Montréal (Québec) H3A 3G5

Téléphone : 514-845-8533
Télécopieur : 514-845-8529
Courriel : revue@action-nationale.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

Volume LXXXVIII, numéro 8, octobre 1998

Éditorial

LA CHAÎNE TRAÎNANTE DE NOTRE ESPÉRANCE

3

Rosaire Morin

QUÉBEC ET LA COUR SUPRÊME

Jean Genest

103

L'indépendance

L'HISTOIRE D'UNE ÉMANCIPATION DIFFÉRÉE

7

Denis Monière

REGARDS SUR L'ACTUALITÉ

Rosaire Morin

113

L'épargne

LES ASSURANCES AU QUÉBEC

21

Rosaire Morin

Chronique francophone

LE MAGHREB (4) LA TUNISIE

Michel Tétu
et Réjean Beaudin

127

LES CEGEPS EN QUÊTE DE SENS

49

Roland Arpin

LECTURES

141

QUELLE POLITIQUE TUE L'ÉCONOMIE ?

73

Bernard Landry

COURRIER DES LECTEURS

144

LA MONDIALISATION, CADRE IDÉOLOGIQUE

81

Alain Laramée

NOS ANNONCEURS

149

CHAMP D'ACTION

La revue s'intéresse à tous les aspects
de la question nationale.
Des orientations cohérentes sont proposées
pour bâtir le Québec de demain.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale fait appel
à un grand nombre de collaboratrices et de
collaborateurs. Elle ouvre ses pages aux jeunes et
aux experts. Respectueuse de la liberté
d'expression, elle admet les différences
qui ne compromettent pas l'avenir de la nation.

RÉDACTION

L'article demandé peut comprendre de 10 à 20 pages.
Le compte rendu d'un livre peut compter
une ou deux pages. Un article soumis sans entente préalable
peut varier de 5 à 8 pages. L'envoi du manuscrit
et de la disquette facilite nos travaux. Le texte vulgarisé
est la forme d'écriture souhaitée.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans
« *L'index des périodiques canadiens* » depuis 1948,
dans « *Périodex* » depuis 1984,
dans « *Repères* » publié par SDM Inc.
et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction totale ou partielle
des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées
à condition que la source soit mentionnée.

RÉVISION

Marc Veilleux

CONCEPTION DE LA COUVERTURE

Jean Gladu

MISE EN PAGES

Jean-Marie Pesci, Méca Mag, Montréal

IMPRESSION

Marc Veilleux Imprimeur Inc., Boucherville

La chaîne traînante de notre espérance

Rosaire Morin

Le Québec parle depuis cent ans. Sa voix s'est perdue dans le vide, sans auditeurs. Elle s'est brisée contre un mur. Les oreilles du Canada anglais ne comprennent pas la langue de Molière.

Un siècle de parlote

Honoré Mercier réclamait un nouveau partage des pouvoirs.

Louis-Alexandre Taschereau proteste contre la présence fédérale dans l'instruction publique, l'impôt direct, l'habitation, l'agriculture et la colonisation.

Maurice Duplessis réclame une juridiction exclusive sur l'éducation, le droit de propriété, le droit civil, le mariage, les ressources naturelles, les assurances, la justice civile et criminelle. Il demande aussi à Ottawa de se retirer du champ de l'impôt sur le revenu des personnes et des entreprises.

Jean Lesage insiste sur un nouveau partage des pouvoirs et de la fiscalité. Il décide de mettre fin au régime des programmes conjoints.

Daniel Johnson exige pour le Québec l'usage à cent pour cent des impôts sur le revenu des personnes, des entreprises et des successions pour «être maître de ses décisions».

Jean-Jacques Bertrand revendique avec force une nouvelle répartition des pouvoirs et des ressources fiscales.

Robert Bourassa revient sur l'urgence d'un nouveau partage des ressources et des pouvoirs, parce que c'est au Québec «qu'il incombe en premier lieu d'élaborer une politique globale... indissociable du développement de son système d'éducation, de sa culture et de tout ce qui est propre au Québec».

Les demandes fusent à toutes les époques. Elles ont été exprimées par tous les partis politiques québécois. Elles englobent toutes les activités. C'est parce qu'elles n'ont jamais été entendues que les René Lévesque, Jacques Parizeau et Lucien Bouchard ont cru impossible de s'entendre avec le Canada anglais.

Un siècle d'incompatibilité mutuelle suffit. Le divorce doit se faire par consentement mutuel. Si le Canada anglais est incapable d'accepter la séparation, le Québec n'a qu'une voie : répudier le partenariat. Proclamer son indépendance.

Le gouvernement fédéral devra négocier : il est le seul responsable d'une dette nationale de 600 milliards \$ et plus. C'est un motif suffisant pour consentir à une délibération. Pour leur part, les hommes d'affaires du Canada anglais continueront à échanger leurs produits et leurs services avec le Québec. Ils n'ont pas besoin d'une entente politique pour comprendre leurs intérêts.

La liberté

Comment convaincre les Québécoises et les Québécois (déjà, 60 % de francophones québécois ont dit «oui») que la monarchie canadienne est une puissance étrangère ? Dans ce dominion britannique, le Québec devient de plus en plus

minoritaire et à la merci de la volonté de la majorité anglo-saxonne.

Le Québec est en liberté sous caution. En liberté surveillée. En liberté provisoire. Il ne possède pas le pouvoir d'agir selon ses intérêts. Il est comme un oiseau en cage. Il faut ouvrir la cage. Et recouvrer la liberté en s'évadant.

La liberté, ce n'est pas un mot. Ni un mythe. Ni une promesse. Ni une réformette constitutionnelle. Ni une norme canadienne. C'est le droit d'un peuple à la vie, à décider de son destin. À être maître sur son territoire. C'est le droit inaliénable de légiférer selon sa volonté. D'imposer selon ses besoins. Sans être soumis à la volonté d'un peuple voisin différent par la langue, par la culture, par la mentalité et par l'histoire.

Pour mes dernières années, j'ai soif d'indépendance. Pour son avenir, le peuple québécois doit conquérir sa liberté. Depuis cent ans, il aspire. Il doit maintenant vivre. Vaincre la peur. Se décider à venir au monde. Il pourra alors réaliser ses attentes, ses ambitions et ses rêves. D'immenses et d'énergiques efforts ont été déployés pour obtenir la liberté. Cet outil est indispensable au développement québécois. Le temps est venu de passer à l'action. La parole ne suffit plus.

Sachons entretenir la flamme de l'espérance. Cette petite espérance dont parlait Péguy. Elle est « vacillante » devant la démission des Chrétien et Dion. Elle est « tremblante » devant les hésitations de certains chefs péquistes. Elle est « anxieuse » pour les personnes qui vivent sans l'espoir de conditions de vie meilleures. Mais elle doit être aussi « invariable » que la foi de Parizeau. Elle doit être aussi « fidèle » qu'un peuple à son histoire. Car la flamme de l'espérance et de la liberté est « droite », « pure », « invincible », « immortelle » et irrésistible. Le pays à portée de main ne dépend que de notre volonté. ♦



À propos de Stéphan

*« Voir enfin quelqu'un se lever
au beau milieu du sanctuaire
où se célèbre l'office
de notre pouvoir démocratique
pour dire :
« C'est de la frime,
c'est une liturgie vide de sens... »
nous a permis de nous
rassurer sur notre santé mentale ».*



Joseph Giguère
Relations, juillet-août 1998

L'indépendance

L'histoire d'une émancipation différée

Denis Monière*

Lorsque l'histoire ne s'accorde pas avec les thèses du pouvoir, celui-ci arrange l'histoire à son goût. Ce procédé a déjà été mis au jour dans le célèbre roman « 1984 », de George Orwell, qui dénonçait par la fiction la falsification historique opérée par les idéologues soviétiques. Mais au Canada, la réalité est aussi riche que la fiction puisque depuis quelques années, les fédéralistes s'évertuent non seulement à nier l'existence du peuple québécois, mais aussi à nier les effets de la défaite militaire de 1759.

Le Canada ne peut fonder son projet national sur la glorification du passé. Il ne peut assumer son histoire depuis les origines de la colonisation des terres septentrionales de l'Amérique sans reconnaître que la violence est à la source du fédéralisme canadien. Pour renforcer le processus de construction de l'identité canadienne, les fédéralistes réécrivent l'histoire en faisant commencer l'histoire du Canada en 1867, comme l'ont montré les célébrations du

* Politologue, département de sciences politiques, Université de Montréal.

125^e anniversaire du Canada, en 1992. Cette stratégie des nationalistes canadiens confirme l'analyse d'Ernest Renan, qui soutenait que les nations dominantes fondent leur existence sur l'oubli du passé pour obtenir l'harmonie, la cohésion et la bonne entente des peuples subjugués qui consentent ainsi à leur subordination. «L'essence d'une nation est que tous les individus aient beaucoup de chose en commun et aussi que tous aient oublié bien des choses»¹. Après l'œuvre des armes, tout conquérant, pour asseoir sa domination, procède à la conquête des esprits. Mais cela signifie aussi que la mémoire est une arme dans le combat des peuples conquis, dont l'émancipation dépend de leur connaissance de l'histoire. Nos prédécesseurs ont eu raison de choisir pour devise du Québec : «Je me souviens», à la condition de ne pas se laisser asservir par l'histoire des vainqueurs.

Les fédéralistes ont donc tout intérêt à faire oublier les sources de la crise politique canadienne, qui remonte à la conquête britannique du Canada, car sans elle, il n'y aurait pas eu hégémonie des conquérants anglais sur les Canadiens d'ascendance française et il n'y aurait pas de crise de «l'unité nationale». Cette entreprise d'occultation vise à faire accepter aux Québécois leur statut de minorité ethnique et à délégitimer aux yeux de l'opinion publique internationale la volonté de libération nationale du peuple québécois. On fait ainsi l'impasse sur toutes les luttes de résistance qu'a imposées le système colonial britannique à la population française et on fait passer comme vertu du fédéralisme les compromis arrachés après d'âpres batailles juridiques et politiques. Notre survivance est réinterprétée et récupérée comme symbole de la magnanimité et de la tolérance de la société canadienne. Cette mystification atteint l'impertinence lorsqu'elle veut nous faire croire que nous avons accepté collectivement notre inclusion dans le système politique canadien au nom d'un prétendu pacte, alors que les Québécois n'ont jamais été consultés et n'ont jamais donné

1. Voir Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation*, Paris, Presses-Pocket, 1992. p. 42.

leur accord à la constitution du Canada, pas plus en 1867 qu'en 1982.

Par cette inversion de l'histoire, on tente d'invalider le droit des Québécois de se séparer d'un système politique qui a été si généreux à leur endroit et auquel leurs élites ont accepté de collaborer. Du même coup, on rend incompréhensibles les raisons de la volonté d'émancipation nationale. Et plus le temps passe, plus notre mémoire collective assimile la logique des dominants, notre identité collective devenant de plus en plus ambivalente et incertaine, asservie par la propagande fédéraliste et par le poids de nos échecs militaires et politiques.

La formation d'une identité spécifique

Tant par leur rapport à l'environnement naturel, par leurs conditions de vie que par leur système social, les premiers habitants de la Nouvelle-France ont développé une mentalité et une identité spécifiques vis-à-vis leur mère patrie, tout comme l'ont fait leurs voisins des colonies du sud de l'Amérique, aussi bien britanniques, espagnoles que portugaises. L'individualisme et l'esprit d'indépendance étaient deux traits caractéristiques de la population canadienne sous le régime français, ce dont se plaignaient fréquemment les administrateurs coloniaux qui rapportent que les habitants faisaient preuve de beaucoup d'insubordination à l'égard des lois civiles. Par exemple, les habitants ne respectaient pas les ordonnances concernant la traite des fourrures. Ils faisaient de la contrebande, contestaient les corvées, rentes et autres obligations. En quelque sorte, les Canadiens se foutaient de l'autorité des administrateurs métropolitains, ce qui est un indicateur de l'émergence d'une conscience nationale comme le reconnaîtra Bougainville, qui écrit : « Il semble que nous soyons d'une nation différente, ennemie même »². On rapporte que parmi le clergé, il y avait rivalité entre les

2. Cité par Guy Frégault, *La civilisation de la Nouvelle-France*, p. 212.

membres du clergé nés en colonie et les membres français du haut-clergé. Ces différences se manifestaient enfin dans les stratégies militaires, les officiers canadiens préférant les techniques de guerre de guérilla, qui avaient assuré leurs victoires contre les colonies britanniques, aux techniques codifiées des officiers français faisant défiler les troupes rangées par rangée sur les champs de bataille, tactique malheureuse qui fut employée par Moncalm sur les plaines d'Abraham avec les conséquences que l'on connaît.

L'expérience de la colonisation entraîne forcément une différenciation culturelle qui pousse les colons à prendre conscience de leurs intérêts spécifiques et les conduit inéluctablement à s'opposer aux impératifs de la métropole et aux administrateurs qu'elle délègue pour les faire appliquer. L'histoire des implantations européennes en Amérique est l'histoire de leur émancipation progressive à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, le Canada échappant à la règle de l'émancipation politique en raison même de la double colonisation provoquée par la défaite militaire de 1759, qui empêchait toute rupture du lien colonial avec la nouvelle métropole tant et aussi longtemps que la minorisation des francophones n'avait pas été accomplie. Le poids démographique des francophones et leur combativité prolongeaient la tutelle de Londres jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

N'eut été de la défaite de 1759, on peut conjecturer que le Canada aurait suivi l'exemple des colonies américaines qui devinrent indépendantes en 1787 et qu'il serait devenu indépendant dans la foulée de la révolution française puisque la Déclaration universelle des droits de l'homme était incompatible avec le maintien d'une tutelle coloniale. Les habitants qui avaient à plusieurs reprises manifestés leur distinction nationale et qui se définissaient comme Canadiens pour se démarquer des autorités coloniales françaises auraient utilisé leurs nouveaux droits pour prendre le contrôle politique de la Nouvelle-France et s'émanciper. Mais ce destin naturel fut bloqué par la force des armes.

Les contradictions du colonialisme britannique

Dès que les canons eurent cessé de tonner, de démanteler l'empire français en Amérique et de détruire le patrimoine des Canadiens, les nouveaux maîtres prirent conscience du problème politique que posait la présence massive des Canadiens pratiquant un droit, une langue et une religion différents des leurs. Comment conserver la nouvelle colonie aux mains de la Couronne sans pouvoir compter sur une population britannique majoritaire? Par l'assimilation forcée et le peuplement intensif de sujets britanniques. Mais comment attirer dans la nouvelle colonie une telle population en lui accordant des droits dont elle jouissait en métropole ou dans les autres colonies britanniques, tout en les refusant à l'immense majorité des nouveaux sujets? Les nouveaux gouverneurs jonglèrent avec ce problème en maniant la politique de la carotte et du bâton, en encourageant l'immigration anglo-protestante et en concédant des droits particuliers aux élites cléricales en échange de leur collaboration subordonnée.

Après la guerre d'indépendance américaine, comme il fallait accommoder la venue massive de loyalistes qui, pour être demeurés de loyaux sujets de sa Majesté, ne voulaient pas pour autant vivre sous un régime militaire et se voir privés des institutions britanniques (système de tenure, justice, système parlementaire), Londres adopta un arrangement constitutionnel qui visait à récompenser la loyauté des immigrants américains et britanniques et qui ne lui aliène pas les Canadiens. Ce compromis consistait à séparer les deux populations en divisant la colonie en deux : le Bas Canada, peuplé très majoritairement par des Canadiens et le Haut Canada, peuplé par des loyalistes. Pour répondre aux vœux et aux intérêts des colons et des marchands britanniques, on instituait dans chaque colonie une assemblée législative qui avait le pouvoir de lever des impôts, mais qui n'avait pas le pouvoir de contrôler les dépenses publiques et les nomina-

tions dans la fonction publiques qui restaient la chasse gardée de la clique du château et de la bourgeoisie marchande anglaise. Ce nouveau système politique portait les marques de la contradiction coloniale, c'est-à-dire que l'établissement d'un véritable régime démocratique était incompatible avec le maintien du pouvoir des conquérants. Malgré ses limites intrinsèques, cette nouvelle constitution permit l'émergence d'une élite laïque canadienne qui entra en conflit avec l'élite cléricale alliée au pouvoir colonial et avec la bourgeoisie marchande qui voulait se servir des institutions démocratiques et des fonds publics pour favoriser ses entreprises. Exclue du commerce, de l'administration publique et des carrières militaires, les jeunes canadiens ne pouvaient réaliser leurs aspirations que dans les professions libérales. L'agriculture ayant été le seul champ d'activité économique laissé aux Canadiens par les conquérants britanniques, ils lièrent leur avenir à celui de la paysannerie et celle-ci leur accorda sa confiance en les élisant indéfectiblement pour les représenter à l'Assemblée législative.

Cette nouvelle élite, inspirée par les luttes de libération nationale qui se déroulaient en Amérique latine et en Europe, adhérait aux idéaux démocratiques et républicains. Ses intérêts et son idéologie la poussaient à entrer en conflit avec le clergé, qui prêchait la soumission à l'autorité coloniale et avec les marchands anglais qui accaparaient les ressources de l'État colonial grâce au pouvoir discrétionnaire des administrateurs coloniaux. L'élite coloniale s'opposait alors à toute réforme démocratique qui eut permis aux représentants du peuple de contrôler le budget de la colonie pour la bonne et simple raison que les Britanniques n'avaient pas conquis le Canada pour redonner le pouvoir politique et économique aux Canadiens. Forts de leurs mandats législatifs, les députés canadiens refusèrent de contribuer au financement des coûts de fonctionnement de la colonie tant et aussi longtemps que le principe du gouvernement responsable ne serait pas reconnu par Londres. Pour combattre l'in-

transigeance coloniale, ils organisèrent le Parti patriote, dirigé par Louis-Joseph Papineau, qui tenta de réaliser l'émancipation politique du peuple canadien par l'obtention des droits démocratiques. La lutte nationale prendra la forme des luttes parlementaires. À travers ces conflits, les Patriotes vont structurer la conscience nationale en revendiquant le droit à l'autodétermination : la nécessité pour une nation de se gouverner elle-même par des institutions démocratiques. Si, pour l'essentiel, les revendications des Patriotes sont de nature politique, c'est parce qu'elles reflètent la particularité de la situation coloniale, où la domination sociale et nationale s'exerce au moyen de l'appareil d'État. En réalité, la démocratisation des institutions politiques signifiait le renversement du pouvoir économique de la bourgeoisie marchande et de son allié, l'aristocratie bureaucratique, et la constitution d'un État Nation canadien dirigé par et pour des Canadiens. Ce projet d'émancipation nationale, contenu dans les 92 résolutions, était appuyé par la population car aux élections de 1834, tous les députés de la tendance modérée qui s'y étaient opposés furent battus. Le Parti patriote recueillit 95 % des suffrages. L'exacerbation des contradictions coloniales et de l'autoritarisme gouvernemental radicalisait l'opinion publique.

En 1837, le gouvernement britannique décide un coup de force pour en finir avec la résistance de l'Assemblée contrôlée par le Parti patriote. Il décrète la saisie des fonds de l'Assemblée et l'arrestation des chefs du Parti patriote. L'armée est lancée dans les campagnes pour réprimer et arrêter les partisans du mouvement patriotique. Il s'agissait en quelque sorte d'une deuxième conquête militaire, qui visait à décapiter la résistance à l'oppression nationale.

L'Union forcée

Pour les vaincus de 1759, l'échec de la contestation patriotique était grave de conséquences. La répression, le pillage, les incendies et les meurtres commis par les troupes

britanniques allaient refouler pendant plus d'un siècle les espoirs d'émancipation nationale. Avec l'appui du clergé, le conquérant réussira à effacer des mémoires les idéaux d'indépendance, de démocratie et de république.

L'élite patriotique, qui avait assuré le leadership de la société canadienne, perd son rôle dirigeant. L'Église profite de ce vide politique pour instaurer son emprise sur la société canadienne. Ceux qui aspiraient encore à jouer un rôle politique devront désormais se soumettre au contrôle du clergé et du pouvoir colonial. Les éléments modérés de cette élite acceptèrent la tutelle de l'Église et leur insertion dans un jeu d'alliances où ils avaient perdu toute capacité d'initiative. Elle s'alliera aux capitalistes anglophones, monnayant son appui politique en échange de postes honorifiques dans la fonction publique. Elle reléguera aux oubliettes la promotion des intérêts du peuple, s'accommodant de nombreuses compromissions et lui préférant un pragmatisme rémunérateur. Dans la nouvelle conjoncture, les représentants politiques du Bas-Canada durent s'intégrer à un jeu d'alliances avec les partis du Haut-Canada et se contenter de jouer un rôle d'appui. Ils assurèrent leur survie politique en marchandant leurs soutiens à l'intérieur d'un système de partis où ils étaient condamnés à être une minorité d'appoint, à laquelle on laissait quelques postes honorifiques pour mieux mystifier les électeurs canadiens-français. Désormais, les trompettes de l'idéologie de la résignation, de la soumission et de la collaboration trouveront résonance dans la conscience populaire. L'idéologie dominante allait pour un siècle refléter la vision du monde du clergé, ses intérêts et les sources de son pouvoir. Les Canadiens devront même abandonner leur identité et reconnaître leur statut de minoritaire dans le cadre du nouveau système politique en se définissant comme Canadiens français. L'identité était réduite à un qualificatif. Les anciens Canadiens qui, dans la première moitié du XIX^e siècle, avaient été au diapason du progrès, de la modernité et de la conquête des droits démocratiques, se retrouvaient enfermés par la puissance coloniale dans la logique de la

survivance, repliés sur un nationalisme défensif, ethnique, sans horizon politique. Les Canadiens français étaient soumis à un régime de dépendance où ils développèrent le génie de la compromission.

Ce système a d'abord été imaginé par Lord Durham, qui préconisait l'assimilation des Canadiens qui, à ses yeux, n'avaient rien à apporter de positif à la civilisation puisqu'ils formaient un peuple sans culture et sans histoire. L'écho de cette pensée résonne encore aujourd'hui chez ceux qui refusent de reconnaître l'existence du peuple québécois et ne font que répéter le point de vue colonialiste de Durham, qui écrivait : « Cette nationalité canadienne-française en est-elle une... Je ne connais pas de distinction nationale marquant et continuant une infériorité plus désespérée... C'est pour les tirer de cette infériorité que je désire donner aux Canadiens de notre caractère anglais... Ils sont un peuple sans histoire et sans littérature... »³ Pour réaliser son dessein funeste et résoudre les contradictions du système colonial, il proposa l'Union des deux Canada et l'établissement du gouvernement responsable. Si Londres différa cette seconde recommandation, le Colonial Office accepta le projet d'Union législative qui réglerait le sort des Canadiens en les subordonnant à la volonté d'une majorité britannique. Cette nouvelle constitution allait aussi permettre de dépouiller le Bas-Canada des recettes fiscales accumulées depuis vingt ans et de renflouer le déficit du Haut-Canada, au grand bonheur de la bourgeoisie marchande qui pourra dès lors utiliser les fonds publics pour satisfaire ses ambitions commerciales.

L'Acte d'Union réunissait les deux Canada en une seule colonie et établissait un conseil législatif nommé à vie pour représenter l'oligarchie (le sénat actuel), une assemblée élue composée de 42 membres représentant le territoire du Bas-Canada et 42 pour le Haut-Canada. L'anglais était proclamé seule langue officielle. Cette constitution était faite à la

3. *Rapport Durham*, Montréal, Éditions Sainte-Marie, p. 121 ss.

mesure d'un pouvoir colonial qui veut dominer un peuple colonisé. Elle est contraire au principe démocratique de la représentation proportionnelle à la population puisque les 42 députés du Bas-Canada représentaient une population de 650 000 habitants alors que les 42 du Haut-Canada représentaient une population de 450 000. On estimait sans doute que cette injustice allait être provisoire puisqu'on planifiait de noyer la population franco-canadienne par une immigration massive d'Irlandais et d'Écossais. Le Canada a été construit sur une obsession : contrer le poids démographique des francophones, le laminer et, à terme, le rendre insignifiant politiquement.

La lutte pour le gouvernement responsable pouvait donc reprendre dans le contexte de l'Union puisque les Franco-canadiens ne pouvaient plus contrôler la Chambre d'assemblée et procéder par la voie démocratique à la rupture du lien colonial par la proclamation de l'indépendance. La minorisation politique puis, par la suite, démographique des francophones permettait de résoudre la contradiction entre le statut colonial et la reconnaissance du principe démocratique de la responsabilité gouvernementale.

Dans un régime colonial, le colonisateur, pour instaurer la démocratie politique, doit soit imposer un régime d'apartheid comme en Afrique du sud lorsqu'il ne peut espérer renverser le rapport de forces démographiques, soit attendre que le groupe conquis devienne minoritaire sous le poids de vagues successives d'immigration. C'est cette dernière logique qui présida à la naissance du système politique canadien qu'on a appelé la Confédération, ce qui retarda de près d'un siècle l'accession du Canada à l'indépendance politique qui ne fut reconnue qu'en 1931.

La grande illusion de la Confédération

Le Canada comme système politique n'a jamais reconnu l'existence du peuple québécois ou anciennement appelé

canadien. Les quelques concessions de nature culturelle qui sont utilisées pour faire illusion furent obtenues pour mieux avoir raison de notre potentiel de résistance et d'affirmation politique. Elles ont servi de pierre de touche à une stratégie hégémonique dont l'objectif était le consentement des Québécois à leur propre subordination et intégration à une structure institutionnelle où ils seront irrémédiablement incapables de déterminer les choix collectifs.

Ceux qui ont voulu la Confédération, ce ne sont pas les Canadiens français, comme on a tenté de le faire croire pour mieux nous assujettir aux nouvelles institutions, mais les barons de la finance de la Baring Bank et les stratèges politiques de Londres. Le changement constitutionnel de 1867 répondait, comme il se doit en régime colonial, aux intérêts de la métropole qui voulait alléger sa contribution financière à la défense de ses colonies en Amérique du Nord. Il fallait dès lors accorder au Canada plus d'autonomie dans la gestion de ses affaires intérieures. Comme les compagnies de chemin de fer financées par des capitaux britanniques allaient à la banqueroute, il fallait aussi créer une nouvelle source de crédit pour financer la construction de cette « épine dorsale » de la nation canadienne. En réunissant les colonies sous une seule administration, on faisait d'une pierre deux coups. Il ne s'agissait nullement d'un pacte entre deux nations, mais d'un arrangement politique conçu pour régler des problèmes administratifs. Si on a institué des provinces, ce n'était pas pour restituer une forme d'autonomie politique aux Canadiens français, mais tout simplement parce qu'il fallait réunir plusieurs colonies tout en préservant les pouvoirs et les prébendes des élites politiques de chacune d'elles. Une union législative aurait mis en cause trop d'intérêts locaux pour obtenir un consensus et certaines colonies comme Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et temporairement le Nouveau-Brunswick refusèrent de se laisser séduire par cette nouvelle donne politique.

Au Canada français, l'élite politique était elle-même divisée sur la question puisque sur les 48 députés siégeant au Parlement du Canada-uni, 26 approuvèrent le projet de fédération et 22 le rejetèrent. Les avocats de la Confédération se rallièrent le clergé en arguant que les affaires locales comme la religion, l'éducation et la langue seraient de juridiction provinciale. On créerait aussi de nouveaux postes de députés pour occuper les sièges de la nouvelle législature provinciale, ce qui n'était pas pour déplaire aux politiciens. On espérait du côté des élites traditionnelles que le nouvel arrangement constitutionnel pourrait servir de rempart aux valeurs conservatrices et monarchiques et enrayer les influences du républicanisme américain. C'est du moins ce que pensait Georges-Étienne Cartier qui, en février 1865, justifiait en Chambre son appui au projet de regroupement des colonies britanniques : «Je suis opposé au système démocratique qui prévaut aux États-Unis. En ce pays, il nous faut une forme propre de gouvernement, où se retrouve l'esprit monarchique»⁴. Pas étonnant que les Pères de la Confédération n'aient pas imaginé de consulter le peuple sur les institutions qui devaient le gouverner, consultation qui était par ailleurs réclamée par les libéraux canadiens-français. La démocratie ne peut être considérée comme une valeur fondatrice du fédéralisme canadien. Le peuple n'était pas jugé suffisamment éclairé pour reconnaître ce qui était bon pour lui.

L'État fédéral canadien était une forme modernisée du colonialisme britannique ; il instituait l'intériorisation du colonialisme, c'est-à-dire le pouvoir de la majorité d'origine britannique sur la minorité d'origine française. Il offrait un avantage incomparable au système antérieur puisqu'il intégrait les représentants de la minorité à la structure du pouvoir. Il complétait le processus de minorisation amorcé avec

4. Cité par Jean-Charles Bonenfant, «Les idées politiques de Georges-Étienne Cartier», dans Marcel Hamelin, *Les idées politiques des premiers ministres du Canada*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1969, p. 36.

l'Acte d'union. L'illusion de l'autonomisme provincial servira d'antidote aux velléités d'émancipation nationale. Elle maintiendra pendant plus d'un siècle un système de pensée confinant les Québécois à l'infantilisme politique, les rendant incapables de se concevoir comme un tout et les obligeant à se définir comme partie d'un ensemble qui les inclut comme individus, mais les nie comme peuple. Obnubilés par la nécessité de survivre dans les jeux de pouvoir, ils en oublieront pour un temps le sens du pouvoir que confère la souveraineté politique.

L'identification au Canada sera le meilleur garant de l'aliénation nationale des Québécois, de leur incapacité de se définir et de se gouverner par eux-mêmes. Pendant un siècle, les élites canadiennes-françaises feront croire que la Confédération servait les intérêts du Canada français et qu'elle était le fruit d'un pacte entre les deux peuples à l'origine du Canada. Cette vision de l'histoire entretenait l'illusion que le nouveau système fédéral corrigeait les injustices du passé et reconnaissait aux Canadiens français le statut de peuple. Dès lors, l'émancipation politique n'était plus nécessaire puisqu'on s'imaginait que le Canada était bi-national. Cette astuce des élites politiques ne résistera pas à l'épreuve des faits, comme le montrera l'évolution du Canada. Mais elle laissera des traces profondes dans la conscience des Québécois qui cherchent toujours à se faire reconnaître comme peuple par le reste du Canada, soit dans le cadre de la constitution canadienne, soit à travers la négociation d'un nouveau partenariat. Or, cette reconnaissance est impossible car elle supposerait que le Canada reconnaisse son passé colonial et les oppressions qui en découlent, ce qui impliquerait aussi la reconnaissance du droit de sécession du peuple québécois. ♦

Les assurances au Québec

LES PRIMES D'ASSURANCES DE PERSONNES

Soixante-dix-huit sociétés ontariennes perçoivent au Québec 2,3 milliards \$ de primes d'assurances de personnes, soit 40,41 % des primes québécoises. Les sociétés québécoises se contentent du deuxième rang, avec une proportion de 38,34 %. Elles souscrivent en Ontario la somme de 141 millions \$ de primes, soit une proportion de 1,4 %.

LES PRIMES D'ASSURANCES DE DOMMAGES

Cinquante-six sociétés ontariennes perçoivent au Québec 1,2 milliard de primes d'assurances de dommages, soit 30,55 % des primes québécoises, devançant légèrement les sociétés québécoises qui souscrivent 30,53 %. Elles recueillent en Ontario les miettes qui restent sur la nappe après le festin.

LA TAILLE DE NOTRE MESURE

L'actif de toutes les sociétés québécoises d'assurances de personnes et de dommages représente 4,91 % des actifs canadiens des sociétés d'assurances de personnes et de dommages.

La population québécoise correspond à 23 pour cent de la population canadienne.

EXÉGÈSE

Les Québécois travaillent avec de l'écorce
et les Ontariens bâtissent leur fortune
avec notre épargne,
fruit de notre travail.

L'épargne

*« Horrible sensation !
Avoir l'esprit fourmillant d'idées,
et ne plus pouvoir franchir le pont
qui sépare les campagnes imaginaires de la rêverie
des moissons positives de l'action ! »*

Charles Baudelaire

Les assurances au Québec

Rosaire Morin

L'*Action nationale* est une revue d'idées. Elle est engagée dans une vaste enquête sur les entreprises financières québécoises. En septembre, le portrait des caisses de retraite vous était présenté. Le dossier d'octobre ausculte l'industrie de l'assurance au Québec.

Pour dormir en assurance, les personnes se protègent contre la mort, les accidents, le verglas, la grêle, les cordes vocales, le feu, la maladie, l'invalidité, les accidents, le vol, le crédit, la vieillesse et contre toutes les avaries imaginables. « Combien après la peur est douce l'assurance ».

La fonction économique de cette industrie est d'une importance capitale. Elle est une condition de la création des biens de production. Les Canadiens investissent des milliards de dollars dans les assurances. Ils détiennent le deuxième rang au monde, par personne, pour l'achat d'assurance-vie et d'assurance-maladie, derrière les Japonais. En 1991, la moyenne d'assurance-vie par personne assurée était de

81 300 \$¹. Près de 900 compagnies et sociétés opèrent au Canada. De ce nombre, environ 400 sont enregistrées auprès du gouvernement fédéral. C'est là une autre invasion dans les pouvoirs exclusifs du Québec.

Le vent de la mondialisation provoque un mouvement de fusion, de rationalisation. Les sociétés les plus riches vont acquérir les plus faibles. Dans dix ans, une poignée de compagnies auront survécu. La concurrence sera réduite. La clientèle paiera le prix de la hausse des profits. La loi implacable du profit multipliera les mises à pied.

Les sociétés d'assurances qui constituaient l'un des quatre piliers du secteur financier ont été bouleversées au cours de la décennie. La révision de la *Loi sur les banques*, en 1992, a permis aux banques d'envahir les secteurs des sociétés d'assurances, de fiducie et des valeurs mobilières. Sous le prétexte fallacieux d'offrir plus de choix à la clientèle, le gouvernement du Canada permet l'établissement d'un monopole financier. Ce cartel réduira la capacité des pouvoirs politiques canadiens.

I. Les assureurs de personnes au Québec

*« La Loi de l'intérêt général,
qui engendre le patriotisme,
est immédiatement détruite
par la loi de l'intérêt particulier,
qu'elle autorise,
et qui engendre l'égoïsme »*

Honoré de Balzac

L'Action nationale s'est toujours intéressée au réservoir d'épargne de l'assurance. Dès 1917, J.-N. Cabana écrivait dans la revue²:

1. *Annuaire du Canada* 1994, page 612.

2. J.-N. Cabana, Pour nous et chez nous, *L'Action française*, août 1917, page 228.

« L'assurance-vie est, dans le monde moderne, l'un des plus grands facteurs de l'accumulation des capitaux... Ces sommes fabuleuses ne restent pas inactives. Elles fournissent directement ou indirectement aux grandes affaires industrielles et commerciales leur puissance motrice... Quelle part de ces millions a contribué au développement de notre province, forteresse de l'élément français et qui représente plus d'un quart de la population canadienne? »

Cette réflexion a toujours préoccupé la direction de la revue. L'index des sujets de *L'Action nationale* indique la parution de 151 textes ou commentaires sur ce secteur financier.

Les sociétés d'assurance sont régies par la « Loi sur les sociétés d'assurance » au gouvernement fédéral et la « Loi sur les assurances » au gouvernement du Québec. Pour exercer des activités au Québec, un assureur devait obtenir un permis de l'Inspecteur général des institutions financières. Désormais, l'autorisation relèvera du Service des valeurs mobilières.

1. Charte et siège social

TABLEAU 1

NOMBRE D'ASSUREURS DE PERSONNES TITULAIRES D'UN PERMIS AU QUÉBEC, 1996

Charte	Sociétés à fonds social	Sociétés mutuelles	Sociétés de secours mutuels	Total
du Québec	14	3	7	24
d'une autre province	4	2	0	6
du Canada	46	6	9	61
d'un pays étranger	43	17	7	67
Total	107	28	23	158

Source : Rapport annuel sur les assurances 1996, l'Inspecteur général des institutions financières. Six sociétés exercent une activité à la fois dans l'assurance de personnes et de dommages.

Un trop grand nombre d'assureurs se partagent le marché québécois. Le tableau 1 présente le nombre des assureurs titulaires d'un permis de l'Inspecteur général des institutions financières du Québec, au 31 décembre 1996.

En 1996, 158 sociétés et compagnies détenaient un permis de l'Inspecteur général des institutions financières du Québec pour la vente de l'assurance de personnes. Est-il normal que 134 assureurs exercent leurs activités sous la bannière d'une autre province ou d'un autre pays? Cette situation n'est sûrement pas une caractéristique fondamentale de la société distincte... En scrutant à la loupe la liste des sociétés d'assurance de personnes qui opèrent en Ontario, on n'aperçoit que 5 entreprises québécoises. Mais 78 sociétés dont le siège social est en Ontario souscrivent des primes au Québec. C'est une bataille de géants contre des nains.

Le pays du Québec est le paradis terrestre des sociétés étrangères d'assurance de personnes. Loin derrière les Bermudes, il est vrai. Cet archipel de 60 000 habitants compte 1 300 compagnies d'assurances.

2. Les primes d'assurance de personnes au Québec

L'assurance de personnes a connu une progression fulgurante. Ces trente dernières années, elle a multiplié par 16 la somme des primes et des cotisations souscrites au Québec.

A. Une épargne croissante

L'assurance sur la vie est un réservoir de capitaux d'importance majeure. Des milliards de dollars sont investis dans les institutions publiques et dans les entreprises. Si les actifs des primes québécoises étaient placés dans les régions des assurés, les disparités régionales se transformeraient en prospérité. Le tableau 2 montre la progression des primes depuis 15 ans.

TABEAU 2**PRIMES OU COTISATIONS PERÇUES AU QUÉBEC,
EN MILLIERS \$, 1983 À 1996**

1983 : 2 876 081	1990 : 5 894 743	1994 : 6 108 822
1988 : 4 807 083	1991 : 5 990 021	1995 : 6 317 433
1989 : 5 363 768	1992 : 5 993 587	1996 : 5 786 766

Source : Rapport annuel sur les assurances pour les années indiquées,
L'Inspecteur général des institutions financières, Québec.

En 1997, le montant des primes connaît son zénith : 6 426 520 000 \$. La moyenne d'assurance-vie par personne est plus élevée au Québec qu'aux États-Unis. Mais ce sont des sociétés étrangères qui sillonnent le pays du Québec avec des noms à la française. La Sun Life Assurance Company of Canada souscrit au Québec, en 1996, 361 millions \$ de primes sous le vocable Sun Life, Compagnie d'assurance. Avec une demi-traduction, elle figure au troisième rang pour les primes perçues. La London Life Insurance Company, sous le nom de London Life, Compagnie d'assurance-vie, encaisse 299 millions \$. The Manufacturers Life Insurance Company (Compagnie d'assurance-vie Manufacturers Life) perçoit 284 millions \$ de primes au Québec, en 1996.

La mode de la demi-traduction est répandue. L'ambiguïté aussi. Avec une entête de lettre à la française de l'assureur, madame Lavoie et monsieur Perrault ignorent qu'ils confient leurs épargnes à des sociétés de Toronto et de London. Cette bizarre situation découle de la Loi 101, qui oblige les entreprises à emprunter la langue de Molière.

La contrainte aurait été valable si le ministère des Finances avait obligé les entreprises à indiquer l'adresse de leur siège social, par une obligation d'ordre juridique. Le gouvernement aurait dû aussi astreindre ces compagnies à investir au Québec la part correspondant à leurs affaires québécoises. Dans le laisser-faire actuel, l'auteur de ce texte n'a jamais francisé, dans le domaine des assurances, ce qui n'est pas vraiment québécois. Les prête-noms sont des trompe-l'œil.

B. Les primes d'assurance de personnes

Les Québécoises et les Québécois ont versé 5,7 milliards \$ de primes en assurance de personnes en 1996. C'est une moyenne de 820 \$ par habitant. La gestion et le placement de cet argent sont des outils décisifs du développement social et économique du Québec. Le tableau 3 indique la répartition des primes selon la province ou le pays des propriétaires des sociétés.

Dans notre analyse, nous avons considéré comme québécoises les sociétés de toutes origines: anglophones, francophones, italiennes et autres dont la propriété était détenue par des Québécois. Quiconque voudrait connaître la localisation des sociétés peut se procurer aux bureaux de la revue les 27 pages de ce document.

TABEAU 3

RÉPARTITION DES PRIMES D'ASSURANCE DE PERSONNES, 1996

Résidence des propriétaires	Montant en milliers \$ - 1996	Proportion 1996	Proportion 1995
Ontario	2 338 842	40,41	38,71
Québec	2 218 711	38,34	39,41
États-Unis	597 587	10,33	10,88
Autres pays	282 433	4,88	5,57
Ouest canadien	202 409	3,50	3,64
Maritimes	146 784	2,54	1,79
Total	5 786 766	100,00	100,00

Source : Rapport sur les assurances 1996, L'Inspecteur général des institutions financières Québec.

Bay Street enferme dans ses voûtes le fruit du travail des Québécoises et des Québécois. Les sociétés ontariennes recueillent au Québec 2,3 milliards \$ en primes d'assurance de personnes. Les sociétés québécoises se classent au second rang avec 2,2 milliards \$. Elles n'ont souscrit en Ontario que la modeste somme de 151 millions \$ de primes³. «La raison

du plus fort est toujours la meilleure». «Le loup l'emporte, et puis le mange, sans autre forme de procès».

C'est la libre circulation! C'est la loi de la jungle. L'ère de la déréglementation favorise les grandes entreprises étrangères. Les sociétés québécoises perçoivent en 1996 une proportion de primes inférieure à celle de 1995. L'information n'a pour objet que d'élever l'esprit des décideurs québécois. Lorsque l'œil s'allume, l'homme aperçoit les erreurs qu'il commet.

Quatre sociétés québécoises recueillent plus de 100 millions \$ de primes en 1996: Desjardins-Laurentienne, SSQ, L'Industrielle-Alliance et la MFQ-Vie, alors que dix sociétés étrangères souscrivent plus de 100 millions \$. Desjardins-Laurentienne se classe au premier rang, mais les assurances individuelles ne représentent que 16,8% de ses primes souscrites.

Les Québécoises, les Québécois et le gouvernement du Québec comprendront-ils un jour que les primes d'assurance-vie jouent un rôle exceptionnel dans l'économie? En 1965, la part du marché des sociétés québécoises était de 34,39%. En 33 ans, nous avons progressé de 3,95% dans la souscription des primes d'assurance-vie au Québec. «Misérables que nous sommes, où s'égarèrent nos esprits?»

Quant à l'actif des primes souscrites par les Québécoises et les Québécois, il nous est impossible de vous le faire connaître. L'Inspecteur général des institutions financières du Québec ne distingue pas les actifs qui résultent des affaires québécoises «de ceux du reste du Canada pour l'ensemble des données fournies par les sociétés détenant un permis d'opération au Québec».

«Dans cette veine, m'a-t-on écrit, l'article 15 de la Loi sur l'accès aux documents d'organismes publics et sur la protection des renseignements personnels stipule: «Le droit

3. Ontario Insurance Commission, Annual Report 1995-1996, Surintendant's Report, page 44.

d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul, ni comparaison de renseignements. En définitive, puisque les renseignements que vous demandez n'existent pas comme tel dans notre organisme, nous ne pouvons accéder à votre demande ».

II. Les assureurs de dommages

*« Seigneur Loup étrangla
le Baudet sans remède.
Je conclus qu'il faut
qu'on s'entr'aide »*

La Fontaine

Une multitude de sociétés étrangères que la faim dévore ont envahi le marché des assurances de dommages. En bons samaritains, nous leur confions la protection de nos biens. Pleins de bonté, nous avons davantage confiance dans les autres qu'en nous-mêmes.

1. Charte et siège social

TABLEAU 4

NOMBRE D'ASSUREURS DE DOMMAGES TITULAIRES D'UN PERMIS, 1996

Charte	Sociétés à fonds social	Sociétés mutuelles	Autres sociétés	Total
Québec	17	5		22
Autre province	9			9
Canada	61	2		63
Pays étranger	60	10		70
Autres			41	41
Total	147	17	41	205

Source : Rapport annuel sur les assurances 1996, L'Inspecteur général des institutions financières. Les 41 sociétés sans identification de charte comprennent 37 sociétés mutuelles et 4 corporations professionnelles.

Le tableau 4 présente le nombre des assureurs de dommages selon le type de la charte et selon la nature de la société qui détient un permis d'activités émis par l'Inspecteur général des institutions financières du Québec.

La loi des grands nombres ne favorise pas les entreprises québécoises. Pas plus que la loi fédérale. Le secteur des assurances avait été attribué aux provinces par le Conseil privé. Le jugement reconnaissait que les sociétés d'assurance sont intimement reliées au droit civil par les contrats qu'elles transigent avec leurs clients : conventions d'assurance, d'obligations et d'actes hypothécaires.

Malgré ce décret, le gouvernement fédéral a légiféré sur l'incorporation et le contrôle des compagnies à charte fédérale. Soixante-trois sociétés d'assurances de dommages qui exercent des activités au Québec sont maintenant sous juridiction fédérale, alors que vingt-deux seulement relèvent du Québec. Certains n'apprécieront pas ce paragraphe. Ils oublient tout simplement que les aspects du droit qui y sont reliés sont importants pour la société québécoise, dont les coutumes et le droit diffèrent des provinces anglaises.

2. L'évolution des primes de dommages

TABLEAU 5

**PRIMES DES ASSURANCES DE DOMMAGES AU QUÉBEC,
EN 000 \$, 1983-1996**

1983 : 2 280 259	1990 : 3 490 502	1994 : 3 988 413
1988 : 3 319 141	1991 : 3 596 640	1995 : 4 138 435
1989 : 3 364 599	1992 : 3 766 518	1996 : 4 226 875

Source : Rapport annuel sur les assurances, pour les années indiquées,
L'Inspecteur général des institutions financières du Québec.

La croissance de l'économie et les transformations profondes survenues dans la société ont multiplié par huit la somme des primes de dommages au cours des trente

dernières années. Le tableau 5 montre le mouvement des primes au Québec depuis 1983.

Les milliards \$ d'actifs accumulés par les primes québécoises représenteraient un outil pour le développement économique du Québec, s'ils étaient investis selon l'origine des primes.

3. Les primes d'assurances de dommages

TABEAU 6

RÉPARTITION DES PRIMES DE DOMMAGES, EN MILLIERS \$, 1996

Résidence des propriétaires	Montant en milliers \$ - 1996	Proportion 1996	Proportion 1995
Ontario	1 291 531	30,55	31,86
Québec	1 290 374	30,53	29,48
Autres pays	1 260 700	29,82	29,59
États-Unis	258 443	6,11	6,03
Ouest	125 109	2,97	3,03
Maritimes	718	0,02	0,01
Total	4 226 875	100,00	100,00

En 1996, quelle est la répartition des 4,2 milliards \$ de primes souscrites entre les diverses sociétés d'assurances en activités au Québec? Le tableau 6 indique le partage effectué.

De 1995 à 1996, la terre n'a pas tremblé. Une stabilité extraordinaire est observée. Un fait têtue demeure : cinquante-six sociétés ontariennes ont perçu 1,3 milliard \$ de primes au Québec ; les sociétés québécoises ont encaissé en Ontario les miettes qui restent sur la nappe après le festin. Les Québécoises et les Québécois travaillent, fabriquent, commercent, épargnent, mais ils se dépouillent eux-mêmes de plus de la moitié de leur fortune pour enrichir toute la multitude de leurs voisins.

Le gouvernement québécois accueille des sociétés de tous les continents. Pour protéger nos biens et assurer nos vies, cent douze sociétés ontariennes d'assurances de personnes et de dommages exercent leurs activités au Québec, sous leur nom traduit. Des assureurs de toutes les provinces opèrent chez nous, à l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard. Trente-deux sociétés ont leur siège social dans l'un de ces pays : Angleterre, Allemagne, Belgique, Écosse, France, Hollande, Italie, Japon, Suède et Suisse. Cent trois sociétés originent de vingt-six États américains, de la Californie à la Floride, du New Jersey au Texas.

Ce n'est pas ainsi qu'un petit poisson devient grand. Le Québec est « plein de gens qui ne sont pas plus sages » que la grenouille qui « s'enfla si bien qu'elle creva. »

III. L'irruption des banques

*Sous l'œil distrait des gouvernements,
une invasion étrange et barbare
envahit le Canada et le Québec ;
c'est celle des banquiers de Bay Street
dans le domaine des assurances.*

Les sociétés québécoises d'assurances devront affronter les filiales des grandes banques torontoises. Ces banques agissent comme les crocodiles forts et affamés qui balaient de leurs queues toutes les petites entreprises qui ressemblent à de petites mouches. En ces dernières années, elles ont envahi ce domaine qui leur était jadis interdit. Elles ont créé leurs propres sociétés et elles contrôlent d'autres compagnies d'assurances.

La Royal Bank possède Canadian Insurance Group Ltd, Gestion Assurances RBC Inc., Royal Bank of Canada Insurance Company Ltd., Royal Bank of Canada Reinsurance (Cayman) Limited, Voyageur Travel Insurance Ltd. et Westbury Canadienne Vie. Lorsque le ministre Paul Martin, dont les bateaux voguent sous des pavillons étrangers, leur

donnera le droit de la vente au comptoir, ces royales entreprises se lanceront à la conquête du marché québécois.

La CIBC n'est pas démunie. Son président, A. L. Flood, court toujours après une entreprise où il croit trouver du profit et une hausse de son salaire. Il possède dans son empire CIBC General Insurance Barbados Ltd., Compagnie d'assurance-vie CIBC, Compagnie d'assurance générale CIBC Limitée, Compagnie de portefeuille d'assurance CIBC Ltée et La Personnelle, compagnie d'assurance du Canada. Du faite de son palais doré, M. Flood convoite d'autres acquisitions. L'ambition doit répondre à sa propre suffisance.

Le président de la Bank of Montreal, Matthew W. Barrett, a oublié à ce jour de s'intéresser au domaine de l'assurance. Pendant son sommeil, il rêvait à la prospérité du Québec indépendant et, au travail, il s'inquiétait de l'instabilité politique du même Québec. Il s'est satisfait d'une seule société d'assurance, Concordia Insurance Corporation située à Bridgetown, un paradis fiscal. Mon petit doigt me fait savoir que M. Barrett entend désormais profiter de toutes les occasions qui se présenteront.

Peter C. Godsoe, de la Scotia, n'a pas la fortune en aversion et il n'a jamais hébergé un itinérant dans son château. Il n'en connaît pas. Mais il connaît l'importance des assurances. Sa banque possède Compagnie d'assurance d'hypothèque du Canada, Scotia Générale Compagnie d'assurance, la Scotia-Vie Compagnie d'assurance et Scotia Insurance Barbados Ltd.

La Toronto Dominion Bank a aussi fondé ses propres sociétés d'assurances : Toronto Dominion, Compagnie d'Assurance générale, Toronto Dominion, Compagnie d'assurance-vie et TD Reinsurance (Barbados) Inc. À Bridgetown, les entreprises ne paient pas d'impôt au gouvernement du Québec.

La guerre est déclenchée. Les assureurs des banquiers fileront bientôt ventre à terre jusqu'au poteau. Les sociétés québécoises feront-elles la course en béquilles?

Les assureurs sont conscients de l'invasion de leur secteur par les banques. Il y a déjà quelques années la Prudential of America avait rejoint la London Life. Voilà que la Great West vient d'acquérir la London Life, le cinquième assureur de personnes au Canada. La Prudential of London a partagé ses affaires canadiennes entre la Mutual Life et la Sun Life. La Mutual Life s'est emparée de la Metropolitan Life, affaires canadiennes. Canada Life a acheté Crown Life et M. D'Alessandro de Manu Life a parcouru les Etats-Unis et le Canada pour se trouver un partenaire. La concentration se poursuit et les mises à pied aussi.

Dans cette course au trésor, le Québec pourra-t-il demeurer lui-même? L'économie étouffera-t-elle l'esprit national et le sens social? À observer ce mouvement de la mondialisation de la pauvreté, une phrase de La Fontaine me revient à la mémoire: «L'homme... se comporte en mille occasions comme les animaux». Il ne dort plus. Il mange. La tête baissée. Comme une personne qui a honte. Il mange tout ce qui est plus petit que lui-même.

IV. La mesure de notre taille

*Le Québec
n'est pas immortel*

L'épargne, c'est le moteur de la vie économique. C'est la clé du développement social. C'est l'instrument qui améliore la qualité de la vie. C'est l'outil pour accroître la production en faveur de l'homme. Non pas uniquement en faveur du capital. L'entreprise financière qui recueille l'épargne doit l'utiliser non pas à son seul profit, mais selon les volontés et les besoins des épargnants. Elle doit placer l'argent comme si elle était l'épargnant. En bon père de famille.

Avant de jeter un regard sur les placements selon l'origine de l'épargne, nous présentons les actifs des sociétés québécoises, canadiennes et étrangères d'assurance-vie et d'assurances multirisques, pour utiliser les termes fédéraux

qui diffèrent de l'usage québécois. Entre Canadiens et Québécois, nous sommes distincts jusque dans le vocabulaire.

Les données financières proviennent de deux sources. Les résultats des sociétés québécoises originent du Rapport annuel sur les assurances 1996 de l'Inspecteur général des institutions financières du Québec. Les données sur les sociétés canadiennes et étrangères d'assurance-vie et d'assurances-multiples proviennent du gouvernement fédéral⁴. Dans les tableaux, la page du renseignement est indiquée.

Il est important de noter que les données sur les assureurs-vie et de dommages étrangers ne relèvent que leurs activités canadiennes, et non leurs activités globales.

1. L'actif des sociétés d'assurance-vie

TABLEAU 7

**RÉPARTITION DE L'ACTIF ENTRE ASSUREURS-VIE,
EN MILLIERS \$, 1996**

Sociétés	Page	Assurance-vie	Fonds distincts
canadiennes	7	225 835 770	82 066 694
étrangères	25	23 872 474	1 058 208
secours canadiennes	39	5 767 119	350 799
secours étrangères	45	643 546	
québécoises		13 343 810	2 840 955
Total de l'actif		269 462 719	86 316 656

Au Canada, l'actif des sociétés d'assurance-vie frôle les 300 milliards \$. Ce capital doit servir à la satisfaction des besoins des personnes qui l'ont constitué. Les Québécoises et les Québécois ne peuvent rien perdre de la masse d'argent qui est le fruit de leur travail et qu'ils ont confiée à des entreprises financières. Le tableau 7 révèle une situation

4. Bureau du Surintendant des institutions financières du Canada, Données financières sommaires, Sociétés d'assurance-vie, Sociétés d'assurances-multirisques, 1996.

intolérable. Tout se tient. Les faits modifient la mentalité québécoise. Ils expliquent notre fidélité à la reine, notre dépendance à Bay Street et notre état minoritaire à perpétuité dans le Canada.

Utilisez la calculatrice de votre choix. Le résultat sera toujours le même. Les actifs des sociétés québécoises d'assurances-vie ne représentent que 4,95 % des actifs des entreprises enregistrées auprès du Surintendant des institutions financières du Canada. La part des sociétés québécoises dans l'assurance-vie à fonds distincts n'est que de 3,29 %. Notre proportion serait légèrement inférieure si nous avions obtenu les actifs des sociétés titulaires d'une charte des autres provinces.

Représentant quelque 23 % de la population canadienne, les Québécoises et les Québécois souscrivent environ 20 % des primes d'assurance-vie. L'écart entre la prime (20 %) et l'actif (4,95 %) québécois grandit avec le temps. Personne n'en parle. De la tête aux pieds du Québec, la pauvreté grandit. Le gouvernement est même incapable de faire le grand écart du gardien de buts pour nous garder dans la partie.

2. L'actif des assureurs multirisques

TABLEAU 8

**RÉPARTITION DE L'ACTIF ENTRE ASSUREURS-DOMMAGES,
EN MILLIERS \$, 1996**

Sociétés	Page	Montant
canadiennes	59	30 838 003
étrangères	89	15 091 600
québécoises		3 750 192
Total de l'actif		49 679 795

Bureau du surintendant des institutions financières, Données financières sommaires, Sociétés d'assurance-vie, Sociétés d'assurance multirisques, 1996, Canada.

L'actif en assurances générales n'atteint pas la dimension que l'on retrouve en assurance sur la vie. Mais 4 milliards \$

de primes annuelles produisent des réserves qui pourraient créer des dizaines de milliers d'emplois au Québec. Quels sont les actifs accumulés dans ce secteur? Le tableau 8 révèle d'autres secrets. Dans le monde de la finance, tout, ou presque tout, est caché dans des coffres métalliques et les combinaisons sont secrètes.

Souscrivant 20 % des primes canadiennes, les sociétés québécoises d'assurances de dommage récoltent un maigre 7,54%. Nous ne sommes pas encore « maîtres chez nous ». Les grands patrons sont à l'extérieur du Québec. Ce sont eux qui vont déterminer le régime politique du peuple québécois. L'argent a le prestige de l'infini. Il donne le pouvoir. Les valets doivent obéissance aux maîtres.

3. Le poids du Québec

Il est important, pour un peuple comme pour un individu, de connaître son propre poids. Malgré nos richesses naturelles, malgré le développement de la technologie, malgré la qualité et la quantité de nos exportations, malgré un produit intérieur brut qui nous situe au 17^e rang des pays de la planète, l'importance des actifs québécois dans le domaine des assurances est faible, anémique. Le tableau 9 résume la mesure de notre taille.

TABEAU 9

POIDS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES, AU CANADA, 1996

Type des sociétés	Montant en milliers \$
Assurance-vie	269 462 719
Assurance avec fonds distincts	86 316 656
Assureurs multirisques	49 679 795
Total des actifs	405 459 170

Les actifs québécois dans ces trois types de sociétés totalisent 19 934 957 000 \$. La proportion des actifs québécois est de 4,91 % comparée aux actifs canadiens des sociétés

d'assurances. L'écart entre les primes (20%) et les actifs (4,91) est ahurissant. L'épaisseur du mensonge et du silence où peuvent se complaire les décideurs politiques et économiques trouble l'esprit des personnes lucides. Ce qui aggrave la légèreté de notre taille, c'est l'affaiblissement de notre poids dans le temps. Alors que les chargés d'affaires de Bay Street courent à perdre haleine, les nôtres sont éreintés, essoufflés.

Et personne ne parle. Mais les yeux de citoyennes et de citoyens brûlent à force d'avoir pleuré sur leur infortune, faute de projets rentables qui ne peuvent être réalisés sans l'argent déporté. Ces personnes ont une lourdeur sur l'estomac qui les empêche de rêver.

V. Les conséquences de la déportation

Madame Lafortune a prêté ses épargnes à un gestionnaire. Ce dernier réside à Toronto. Il ne rend aucun compte à sa cliente. Il a même refusé de lui avancer la somme de 15 000 \$ pour la rénovation de sa maison. Cet exemple illustre l'incapacité du Québec à résoudre les cent mille petits problèmes qui constituent le grand problème québécois. Nous avons confié à des gestionnaires étrangers le placement de nos épargnes.

1. Le placement des actifs

Les Québécoises et les Québécois sont riches. Beaucoup plus qu'ils ne le pensent. Mais le malheur est grand. Ils ont abandonné à des sociétés hors Québec la gestion et le placement de leurs épargnes.

Guidés par la bonne loi naturelle, les gestionnaires de Toronto, de New York et de Tokyo investissent selon leurs intérêts. C'est la boussole que suivent leurs jugements. La préférence de leurs propres intérêts a une nette priorité dans leurs décisions. Par surcroît, le cauchemar de l'insta-

bilité politique du Québec, qui est devenu l'introduction et la conclusion de leurs discours, les incite à ne pas trop investir au Québec. Et à faire chanter les Québécois avec leur propre argent.

Certes, les assureurs de Toronto et de Winnipeg versent des prestations à leurs assurés québécois. Mais ce n'est pas le sujet analysé. La question principale réside dans les placements de valeurs mobilières et autres investis au Québec. Correspondent-ils aux actifs accumulés des primes souscrites au Québec?

Nous avons demandé les portefeuilles de Sun Life, London Life, Manufacturers, Mutual Life, Canada Life, Standard Life, Metropolitan, Prudential, Transamerica, Maritime Life et Great West. En 1996, ces onze sociétés se classaient parmi les quinze premiers assureurs de personnes pour les primes souscrites au Québec. Elles ont encaissé, pour cette seule année, la somme de 2,5 milliards \$ en primes, soit un chiffre d'affaires supérieur à celui des sociétés québécoises. Avec les années, ces onze sociétés ont accumulé des actifs considérables qui découlent de nos primes.

Ces sociétés et les autres sociétés hors Québec ont investi combien d'argent dans cette société distincte qu'elles refusent de reconnaître? Combien détiennent-elles d'obligations du gouvernement québécois, de nos universités, de nos municipalités? Combien d'actions possèdent-elles dans les entreprises francophones et dans les entreprises anglophones du Québec?

Nous contestons, sans hésitation, les affirmations exprimées par plusieurs entreprises selon lesquelles elles investissent au Québec plus que la valeur de leurs engagements envers les assurés québécois. De telles affirmations sont fausses. Ces mensonges sont infâmes, odieux. Ils trompent l'œil et la conscience. Que les onze sociétés mentionnées ci-dessus nous fassent parvenir leurs portefeuilles de valeurs! Pendant trente jours seulement! Et nous prouverons claire-

ment qu'elles ne réinvestissent pas au Québec, en placements, le quart des actifs des primes québécoises encaissées!

L'Action nationale ne se contente pas d'une affirmation; elle fait la démonstration. Elle localise chaque action, chaque obligation, chaque hypothèque et chaque valeur selon la province ou le pays bénéficiaire du placement. Pour avoir analysé plusieurs portefeuilles de sociétés d'assurances et pour avoir examiné à la loupe les fonds mutuels qu'elles possèdent, nous pouvons parler d'une déportation massive des actifs découlant des primes d'assurances québécoises.

L'insouciance collective et le laisser-faire du gouvernement québécois ont assez duré. Le peuple québécois a besoin de la moitié de ses réservoirs de capitaux pour son développement économique et social.

Nos recherches démontrent que les caisses de retraite, les fonds mutuels et les sociétés d'assurance placent quatre et cinq fois plus d'argent dans les obligations fédérales que dans celles du gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec.

Pourquoi cette disproportion, ce déséquilibre? Les obligations du gouvernement fédéral offrent-elles un meilleur rendement? Si oui, la distorsion serait logique. Si la différence dans le rendement des obligations favorise Ottawa, les financiers ont raison d'investir ainsi. Mais les rapports prouvent le contraire.

Depuis de nombreuses années, les obligations du Québec procurent un rendement supérieur à celui des obligations du Canada. Il y a donc de l'argent à faire en achetant Québec. La même liquidité existe. Les activités sur le marché de la Caisse de dépôt et placement, de la Banque Nationale et du Mouvement Desjardins en garantissent l'achat. Le détenteur d'une obligation Québec peut la vendre à volonté sur les marchés financiers. Quelles raisons d'ordre économique peuvent invoquer les gestionnaires de l'argent des autres pour préférer un profit inférieur en achetant des obligations fédérales?

Quelles raisons peuvent aussi les justifier de ne pas investir dans les entreprises québécoises dont la croissance et le rendement se comparent aux compagnies hors Québec? Le Québec compte des entreprises rentables dont la productivité et les bénéfices sont supérieurs à des compagnies de l'Ontario et aux marchés émergents bénéficiaires de placements de l'épargne québécoise. Le Québec dénombre des milliers d'entreprises de taille moyenne, prospères, florissantes, rentables et en développement. Elles empruntent aux banques pour des investissements à long terme. Elles ne jouissent pas de la faveur des fonds mutuels, des caisses de retraite québécoises et des sociétés d'assurances étrangères.

2. La gestion

Il va de soi que les compagnies établies hors Québec versent à leurs assurés des prestations en cas de maladie, d'accident, de retraite ou de décès. Elles emploient aussi des milliers de Québécoises et de Québécois pour vendre leurs produits et gérer leurs succursales. Les prestations et ces emplois d'assureurs, de gérants et d'employés de comptoirs seraient tous protégés si les primes étaient versées à des compagnies québécoises.

Mais des milliers d'emplois haut de gamme sont perdus par les primes souscrites à des entreprises étrangères. Dans les sièges sociaux de Toronto, de Winnipeg, de New York, de Paris et de Londres, ce ne sont pas des Québécoises et des Québécois qui agissent comme gestionnaires, conseillers en placements, actuaire, comptables, informaticiens, avocats, médecins, spécialistes, etc., pour gérer les assurances perçues au Québec. On en compte peut-être une dizaine, une vingtaine... Pour un Québécois, chercher un emploi haut de gamme dans une société torontoise d'assurances, c'est acheter un billet à la 6/49.

Les 7 milliards \$ de primes d'assurances déportées créeraient le même nombre d'emplois (environ 175 000)

chez les assureurs et les courtiers québécois si elles étaient souscrites à des sociétés québécoises. Mais 7 000 emplois supplémentaires, durables et de haute qualité seraient ici créés. On évalue que chaque million \$ de primes déportées exporte un emploi haut de gamme hors Québec.

Sommes-nous si riches pour faire administrer par d'autres le fruit de notre travail? Notre tissu social est-il si cousu d'or pour perdre 7 000 emplois de calibre supérieur? Sommes-nous si riches pour négliger l'apport de 7 milliards \$ de primes déportées chaque année?

VI. Les répercussions

*« Si on vous prouve une vérité,
existe-elle moins parce qu'elle traîne après elle
des conséquences inquiétantes? »*

Voltaire

1. Les répercussions sociales

La situation est tragique. Les quelque 50 milliards \$ d'actifs, découlant des primes québécoises exportées en d'autres régions, ne travaillent pas pour nous. Ils travaillent contre nous. Ils s'additionnent aux milliards \$ déportés par les fonds mutuels, par les caisses de retraite et les autres sociétés financières. Ces capitaux financent des entreprises qui viennent concurrencer les nôtres.

Il ne peut en être autrement. L'esprit de l'administrateur influence les placements. C'est naturel. On ne peut pas demander à une société américaine ou torontoise de travailler au développement du Québec et à l'amélioration des conditions de vie des personnes québécoises les plus défavorisées.

Les épargnes québécoises, placées hors Québec sans aucun contrôle de notre part, appauvrissent la collectivité québécoise. Elles peuvent enrichir quelques millionnaires de

chez nous. Mais elles augmentent le nombre des pauvres, des chômeurs et des assistés sociaux. Elles multiplient les disparités entre les régions et les classes sociales.

Elles ne retournent pas dans leur milieu d'origine. À titre d'exemple, il n'y a pas un pour cent de l'actif des primes des Gaspésiens qui est investi en valeurs mobilières par les sociétés d'assurances hors Québec dans le pays d'Esdras Minville et de Jean-Louis Lévesque.

C'est ainsi que le paupérisme s'installe dans toutes les régions québécoises. Il n'y a pas un seul comté québécois qui récupère le quart de l'épargne locale au profit du développement local.

2. L'impact culturel

Le Québec se compose de onze nations autochtones, d'une majorité francophone, d'une minorité anglophone et de nouveaux citoyens venus de tous les coins de la planète. *L'Action nationale* affirmera toujours que tous les résidents du Québec sont québécois. Mais au Québec, il y a deux langues. Deux sociétés. Deux sociétés culturelles. Les anglophones ont bâti leur propre organisation sociale et culturelle. Ils possèdent la richesse matérielle nécessaire à l'épanouissement de leurs institutions.

Mais la société francophone ne jouit pas d'une ressource comparable. Elle ne contrôle pas l'utilisation de l'épargne populaire. Elle ne maîtrise pas une force économique suffisante pour alimenter la culture dans toute sa diversité. La culture, c'est l'âme d'une nation. C'est l'épanouissement d'une population. C'est ce qui fait un peuple. Elle traduit une façon d'être, un mode de vie. Elle s'exprime à travers les arts et les lettres. Par la musique, la danse, la chanson, le cinéma, le théâtre, le film, les musées, l'architecture, les archives, les centres d'artistes, l'édition, la télévision, les médias...

La vie culturelle d'un peuple ne peut pas dépendre d'une économie étrangère. Les milliardaires de Bay Street et de Wall Street mesurent à l'once leur contribution à la culture française. Heureusement, quelques sociétés québécoises anglophones, Alcan, Bell, Stewart... apportent à la culture québécoise une contribution valable qui renforce le mécénat d'Hydro, de Québecor... Mais la faiblesse de l'économie québécoise risque éventuellement de produire une culture prolétaire.

3. Les séquelles économiques

La déportation de l'épargne québécoise crée du chômage au Québec et du travail dans d'autres régions. Certes, il est imprudent de mettre tous ses oeufs dans le même panier. La diversité dans les placements s'impose. Mais déporter 75 % et plus de l'épargne québécoise pour n'en recevoir que des miettes du Canada anglais dans les secteurs de leurs fonds mutuels et de leurs sociétés d'assurances, c'est de la folie.

Comment pouvons-nous oublier que les 50 milliards \$ d'actifs d'assurances administrés hors Québec représentent la création d'au moins 100 000 emplois?

Ces capitaux pourraient financer au Québec la création de milliers d'industries et de commerces. Ils pourraient conserver québécoise la propriété de grandes sociétés qui se vendent aux étrangers. Ils pourraient faciliter une progression plus rapide des entreprises. Ils pourraient développer la transformation de nos ressources naturelles, conquérir les marchés étrangers, démolir 10 000 taudis et rénover des milliers de résidences. Ils pourraient préparer la jeunesse aux exigences de l'époque et aux besoins du milieu. Ils pourraient accentuer la formation des compétences nécessaires.

VII. Les recommandations

*« Dans toutes les lunettes,
il faudrait donc l'objectif aussi grand,
et l'oculaire aussi fort qu'il est possible,
et en même temps proportionner
la distance du foyer à l'intensité de la lumière ».*

Georges de Buffon

Les Québécoises et les Québécois travaillent en rangs dispersés. Les efforts sont éparpillés. Les syndicats proposent et souvent les patrons disposent. Les gouvernements lancent des initiatives valables et ils les amoindrissent par des coupures bêtes et méchantes. Des centaines d'intentions généreuses sont exprimées. Des projets innovateurs sont lancés. Mais tous ces travaux sont entrepris comme des pièces détachées. Ces pièces ne s'intègrent pas dans le grand casse-tête québécois de 100 000 petits problèmes.

Nos avis s'adressent au gouvernement du Québec, aux assureurs québécois et à la collectivité québécoise. Ils sont exposés de façon pressante, insistante, voire impérieuse. Il faut faire quelque chose.

1. Le gouvernement du Québec

Pour régulariser une situation anormale, le gouvernement Bouchard doit poser des gestes porteurs d'avenir. Il doit avoir de l'avenir dans l'esprit, selon l'expression de Talleyrand.

Avec une petite inscription auprès de l'Inspecteur général des institutions financières, les sociétés étrangères peuvent opérer en toute liberté. Leurs rapports, lorsqu'elles en font, sont confidentiels et sont peu accessibles à l'information. L'Inspecteur général considère qu'il doit en être ainsi *pour des raisons de concurrence*, et conséquemment, en refuse l'accès, comme la loi le lui permet.

En retour, les entreprises financières francophones éprouvent toutes les misères imaginables pour pénétrer les marchés des autres provinces. Les contraintes sont multiples et les résultats sont très faibles et non rentables

Plusieurs actions s'imposent. Le gouvernement du Québec doit :

- A. obliger toutes les sociétés d'assurances faisant affaires au Québec à être constituées selon la loi québécoise et à être assujetties à la réglementation québécoise ;
- B. obliger les sociétés d'assurances à investir au Québec dans la proportion de leur chiffre d'affaires québécois, conformément au programme du Parti québécois ;
- C. limiter à 40 % la part de placements que ces sociétés peuvent faire en d'autres provinces et pays ;
- D. exiger que ces sociétés investissent selon des règles de développement régional, social et économique ;
- E. accroître la divulgation publique des états financiers et des portefeuilles de valeurs. L'épargne n'appartient pas aux entreprises.

Quand l'opinion publique aura été mobilisée par cette cause sacrée, les gouvernements suivront. Nous deviendrons maîtres chez nous. Il y a longtemps que nous l'espérons. Lorsque nous le serons devenus, nous aurons retrouvé notre pays.

2. Les sociétés d'assurances québécoises

« Maîtres chez nous » n'est pas un thème appliqué dans le domaine des assurances. Certains financiers se réjouissent de progrès qui n'en sont pas ou qui, pour le moins, ne peuvent satisfaire les exigences d'un peuple en pleine croissance.

Il faut intensifier l'ampleur des progrès. Les assureurs québécois doivent conquérir le marché québécois et, parallèlement, les marchés extérieurs. La place qu'ils occupent suscite la honte chez toute personne qui a conservé un sentiment de fierté nationale.

Les dirigeants des sociétés d'assurances se doivent de combler les lacunes à l'égard de l'occupation du territoire.

Ils doivent concurrencer davantage les sociétés étrangères que les québécoises.

Ils auraient intérêt à s'associer pour conserver au Québec la réassurance exportée.

Ils pourraient innover en élaborant des normes de pratiques commerciales et financières exemplaires.

Certains gestes de solidarité pourraient se concrétiser dans l'établissement de services communs, dans l'utilisation maximale de la technologie et dans une campagne continue d'éducation populaire.

Que de progrès pourraient être accomplis si les abîmes qui séparent les personnes les plus proches étaient remplacés par une volonté de paix et de progrès collectif. Qu'ils posent des gestes de solidarité et la solidarité populaire les paiera de retour. Qu'ils se montrent plus sensibles au développement de notre culture, au développement social et les clients les reconnaîtront comme des institutions méritantes.

3. La mobilisation populaire

Pour réaliser le rêve d'un pays à portée de main, chaque Québécoise et chaque Québécois doivent assumer leurs responsabilités. S'engager dans les chemins de l'avenir! Accomplir leur devoir social! Les rois couronnés descendent de leurs trônes et ils travaillent avec le peuple! Les intellectuels quittent leur tour de savoir et ils créent une volonté collective québécoise!

Les entreprises, les syndicats, les coopératives, les universités, les municipalités, les sociétés de la Couronne, le gouvernement du Québec, les Québécoises et les Québécois s'engagent à pratiquer l'entraide envers les assureurs québécois, à prix, qualité et services égaux.

C'est la condition *sine qua non* pour devenir « maîtres chez nous ». En continuant à verser nos primes d'assurances à des sociétés étrangères, nous aurons toujours le devoir pénible d'obéir à une volonté étrangère. C'est pour cette raison que le Québec refuse de venir au monde. Le moineau du voisin vient constamment manger le blé que nous refusons d'engranger.

VII. Conclusion

*L'épargne des Québécoises et des Québécois
disparaît avec tous nos espoirs
et toutes nos illusions. Elle tourbillonne
comme des feuilles perdues
dans la tourmente.*

Au Québec, les richesses sont abondantes, mais pour une infime minorité de personnes. La fortune et l'épargne sont déportées en d'autres contrées. Mille manieurs d'argent possèdent le pouvoir de décision économique. Ils sont trop loin de nous pour que nous puissions les influencer. Et ils déterminent notre niveau et notre genre de vie.

Dans la conjoncture actuelle, la déportation des primes québécoises n'est pas un accident. Elle découle de la maladie chronique du « libéralisme ». Un grand nombre de financiers n'ont pas de pays. Ils dorment dans l'international. Ils déjeunent à Wall Street. Ils dînent à Tokyo. Ils brassent des affaires. Ils jouent à la bourse. Ils négocient 24 heures par jour. À chaque minute, ils calculent les profits. La seconde qui suit doit rapporter davantage. Le rendement à court terme et la liquidité deviennent l'essentiel, surtout

pour justifier leurs primes et leurs salaires indécents. C'est là le mal premier auquel la solidarité québécoise fait face.

Au lieu de rechercher de l'or et des pierres précieuses dans l'Eldorado, un pays imaginaire, une terre promise, une Thaïlande et une Corée qui se révèlent des récifs aux clartés du matin, rêvons et travaillons à développer le Québec, à améliorer la condition de vie des personnes, particulièrement de celles qui sont les plus défavorisées. À exporter nos primes d'assurances et notre épargne vers d'autres régions, le pays du Québec ne viendra jamais au monde.

La société québécoise ne vivra pas si les gens d'affaires font primer la loyauté à l'argent sur la loyauté à leur peuple. Ils ne seront riches de rien car leur conduite détruira notre milieu et les forcera à l'exil.

Il n'est pas trop tard pour retrouver la route de la liberté. La maîtrise de l'économie et l'indépendance politique sont une même vérité. Elles sont aussi nécessaires à un peuple que l'âme et l'esprit à une personne. Elles sont inséparables. Elles forment les assises d'un État. Le Québec ne jouira de la liberté politique que s'il possède une économie nationale prospère. Le peuple québécois ne sera maître de son avenir que s'il maîtrise en fait et en droit le contrôle de sa vie économique. Cette évidence exige que le salaire et l'épargne travaillent au profit du peuple québécois.

Le soir, quand la brunante fait les cœurs se rapprocher, ranimons, avec le feu des cheminées, le sens de la solidarité, la vertu de l'entraide, la flamme du souvenir, l'attente de la libération sociale, l'espoir de l'avenir, l'espérance d'un pays. ♦

LES CEGEPS EN QUÊTE DE SENS

Resituer nos collèges au cœur du développement collectif

Roland Arpin*

« **M**ots de bienvenue, telle est la rubrique qui coiffe le programme du récent colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale. Le président de l'événement tire une salve dès son premier paragraphe : « Les compressions budgétaires, auxquelles sont soumis les collèges depuis plus de dix ans, ont progressivement fait le vide dans les ressources humaines et matérielles. En conséquence, il s'est développé peu à peu dans chaque établissement et au sein de chaque catégorie de personnel, un désenchantement, une certaine mélancolie que Gide définissait comme *une ferveur retombée*. » Avouons que la douche est froide !

Je me souviens, avec une certaine émotion, des rentrées scolaires des années 60 au cours desquelles des milliers d'étudiants et d'étudiantes s'inscrivaient dans une certaine improvisation qui fait partie des mythes fondateurs. Je me souviens de la course des cégeps naissants pour obtenir l'au-

*Directeur général, Musée de la civilisation.

torisation d'offrir des options dites « professionnelles » et être ainsi des pratiquants de la nouvelle religion de la cohabitation des étudiants et étudiantes des deux grands secteurs : le professionnel et le pré-universitaire.

La naissance des cégeps et de leur complice de l'époque, l'Université du Québec, devra être retenue par les historiens de l'éducation comme un point tournant dans notre développement collectif. C'était la grande débâcle, les glaces craquaient, le printemps s'annonçait, enfin les chemins étaient ouverts!

Si je maintenant ce retour sur l'histoire des cégeps, j'évoquerais sûrement cette aventure des bâtisseurs : bâtisseurs d'édifices bien sûr, mais aussi et surtout bâtisseurs enseignants et bâtisseurs pédagogues. Tout était alors à inventer : les programmes, l'organisation scolaire, l'encadrement dans un milieu ouvert et permissif, les manuels scolaires, l'organisation des laboratoires. Et que dire de l'insertion d'un syndicalisme nouveau, militant, idéologique, regroupant des membres jeunes et fougueux. On pourrait en dire autant des administrateurs de l'époque largement issus des rangs des enseignants et conséquemment formés « sur le tas ». Bref, un cocktail explosif qui n'a pas manqué d'exploser plusieurs fois de 1967 à 1972.

Trente-cinq ans plus tard

Trente-cinq ans plus tard, les anciens cégépiens et cégépiennes ont pris leur place dans le monde des affaires, dans les grandes institutions, dans l'enseignement. Certains de mes anciens étudiants ont été mes adjoints, mes collègues, ces dernières années. Je n'ai pas honte d'eux, bien au contraire. Ils sont ardents et travaillants ; ils ont le sens de la communauté ; ils expriment une culture personnelle de qualité et ils sont bien dans leur peau. Une étape reste à franchir qui ne saurait tarder : les anciens des cégeps ne se

retrouvent pas encore aux plus hauts niveaux des gouvernements fédéral, provincial ou municipal.

Cette remarque n'est pas qu'une coquetterie, bien au contraire. Par exemple, la ministre Pauline Marois fait un grand ménage dans le système d'éducation et ceux qui l'ont fréquenté ces dernières décennies ne sont pas autour de la table du Conseil des ministres pour influencer les décisions et placer les choses en perspective.

On ne parle pas d'un époussetage rapide; c'est d'un vaste ménage indispensable et énergique de la pré-maternelle à l'université qu'il s'agit. Les petits de cinq ans sont désormais à la maternelle toute la journée. Au primaire, des matières disparaîtront alors que les apprentissages de base, français et mathématiques, occuperont plus de place. Apprendre à bien écrire et bien parler redeviennent un objectif noble. Se situer dans le temps en apprenant l'histoire est un des objectifs de la vaste réforme en cours. Le nombre de matières optionnelles sera réduit au secondaire, faisant place à «un tronc commun», à un noyau dur et universel. De toute évidence, la ministre Marois ne compte pas s'arrêter en cours de route et les cégeps et les universités ne sauraient y échapper. Ce qui semble en inquiéter plusieurs au sein de ces institutions.

Je ne conteste pas le bien-fondé d'un certain défaitisme. Je suis trop éloigné de l'action quotidienne des cégeps pour le faire. Faut-il convaincre le personnel des cégeps que l'avenir est encore devant eux? Voyez cette observation de Françoise Giroud¹: «Voilà que, depuis vingt ans nous avons, en France, tourné le dos à l'espérance et nous l'avons remplacée par la peur. Peur de perdre notre emploi, peur de perdre sa couverture sociale, peur des immigrés, peur de Le Pen, peur de Maestricht, peur de la mondialisation de l'économie, peur pour les enfants qui ne connaîtront plus l'ascenseur social, et tout cela finit par tourner à la peur de

1. Françoise GIROUD, *Arthur ou le bonheur de vivre*, Fayard, 1997, p. 21.

vivre... » Dure, dure, cette réflexion nous rejoint. Les cégeps sont crispés; ils me semblent se cramponner à un passé révolu, au moment même où ils devraient se mobiliser autour de projets institutionnels.

Les cégeps ne sont pas des îles.

Il y a « le réseau des cégeps » et il y a chacun des cégeps. Les collèges ne sont pas des îles; ils sont enracinés solidement et reliés à la terre ferme. Il y a telle chose que les grands débats nationaux et telle autre chose que les centaines de groupes et d'organismes qui travaillent sur le terrain à réaliser des projets sociaux et communautaires. Il y a telle chose que les statistiques affolantes de chômage chez les jeunes² et telle autre chose que les individus ou organismes qui travaillent à résoudre le plus grand nombre possible de problèmes individuels. Il y a telle chose que les nécessaires grandes réformes de l'éducation et telle autre chose que l'action patiente et quotidienne d'enseignants et d'enseignantes qui savent que les jeunes, comme les plantes, croissent un à un, au rythme des influences externes et de la force de leurs racines.

Même si je réfléchis sur les cégeps, il m'est difficile de m'en tenir à ce seul secteur du vaste territoire de l'éducation. Au fil des ans, au fur et à mesure que j'ai exploré le grand ensemble des services publics que j'ai découvert par l'intérieur et observé de l'extérieur, passant plusieurs fois d'un ministère à l'autre, bien des choses ont pris une importance fort relative dans ma petite tête. Si j'ajoute à cela l'influence sur moi de mes voyages à l'étranger, je dirai que je n'ai aucun goût pour les idéologies et les diktats.

J'en veux pour exemple le récent voyage en Chine que j'ai fait dans le cadre de la Mission-Québec. Je pourrais par-

2. Le chômage chez les moins de trente ans est passé de 13,1% à 18,9% entre 1989 et 1996, un taux de 1,6 fois plus élevé que la moyenne des travailleurs québécois. *Le Devoir*, A 9, 19 février 1998.

ler des merveilleuses cités que j'ai visitées, des artefacts fabuleux qu'on m'a montrés dans les musées, de la révolution technologique qui cohabite avec des traditions millénaires, du gigantisme, dont la grande Muraille n'est qu'un des nombreux exemples (6 000 km de long!), de villes nouvelles et un peu folles, comme Dalian qui se fait provocante par son modernisme, son architecture et son urbanisme du prochain siècle. J'évoque plutôt deux faits qui pourraient être banals si on se contente de les regarder superficiellement.

À Beijing, chaque matin et chaque soir, huit millions de cyclistes – oui, huit millions, un million de plus que la population du Québec –, traversent placidement la ville, à un rythme lent, à travers les autos klaxonnantes et les bus bondés et puant le mazout. Aucun cycliste ne dépasse jamais son voisin, car ce serait le chaos! Imaginez un instant que chaque matin le Québec entier se déplacerait à vélo!

Dernière cette image, il y a un peuple en mouvement, une gigantesque ville qui signale sa présence au monde, le rythme lent de la détermination et du travail. L'image devient plus forte lorsqu'on observe attentivement et qu'on voit des cyclistes en habits rayés, téléphone cellulaire à l'oreille, des petits enfants, assis sur le porte-bagages, qu'on conduit à la pré-maternelle, des vieillards secs et vigoureux. Un peuple en marche qui ne saurait que faire de la plupart de nos revendications.

Le dimanche après-midi, je me promène au centre-ville de Shanghai. Plusieurs fois, de gracieuses Chinoises de douze, treize ans m'abordent en me demandant, *Please sir, may I practice my english with you, for a few moments*. Et d'y aller d'une petite jasette fort sympathique dans un anglais convenable. Alain Peyrefitte a intitulé son dernier livre *La Chine s'est éveillée*. À lire sans faute.

Comprendre, apprendre, savoir. Voilà trois verbes à la forme active qui résument un pays de plus d'un milliard d'habitants. Je m'arrête sur ces évocations qui pourraient me

conduire trop loin de mes préoccupations. Elles m'incitent à me demander, une fois de plus, quelles sont les fonctions essentielles de l'éducation? Que recherchent ceux qui la diffusent, les enseignants et les professionnels et ceux qui la reçoivent, ces milliers de jeunes qu'on voudrait tellement convaincre qu'il leur faut absolument se soumettre aux grandes démarches initiatives de l'instruction et de l'éducation pour être heureux et utiles. N'a-t-on pas rendu obligatoire la fréquentation de l'école dans les pays dits développés?

Il existe quelques certitudes, si peu, et des incertitudes nombreuses, qui nous habitent tous au-delà de notre manière particulière de parler de l'éducation. Explorons-en quelques-unes.

Des certitudes

En arrière-scène se pose toujours la grande question, celle à laquelle une vie complète d'éducateur ou d'éducatrice n'arrive pas à répondre de façon totalement satisfaisante : *quels sont les ingrédients essentiels de l'éducation, les certitudes auxquelles il faut toujours se référer? À quoi faut-il s'attacher obstinément, quelles que soient les modes qui nous sollicitent?*

J'aborde cette question en tremblant, tellement elle est complexe et assujettie à nombre d'idéologies et d'opinions. Au fil des ans, j'ai été forcé de prendre mes distances avec le métier d'enseignant dont je ne saurais plus parler avec la légitimité de ceux qui descendent dans l'arène chaque jour. Cette nécessaire distance ne comporte pas que des inconvénients. Les années qui passent distillent la pensée, libèrent de l'encombrement et éloignent des chapelles et des écoles. Avec le résultat que certaines certitudes émergent et n'exigent pas qu'on s'en explique ou qu'on s'en excuse.

On ne saurait faire profession d'éducateur sans se poser bien des questions à l'endroit de l'évolution sociale, des valeurs nouvelles, des effets des changements technologi-

ques, de l'influence de nouveaux intervenants sociaux, des enjeux de l'ouverture au monde. Ce sont là quelques exemples des grandes questions qui préoccupent les jeunes et qui devraient intéresser leurs enseignants.

La compréhension du monde

Je place au sommet des grandes fonctions de l'éducation la nécessité qui s'impose d'y favoriser avant toute chose la compréhension du monde. On l'a dit et répété, et l'image demeure juste à défaut d'être jolie, l'éducateur est celui qui est muni d'un trousseau de clefs dont il connaît les usages. Je lis, dans une revue à la mode, qu'il ne faut plus parler de guide, de professeur, d'éducateur mais qu'il faut parler d'*ac-compagnateur* en ces années d'invasion de la technologie, laquelle s'interposerait entre l'étudiant et le maître. Je ne partage pas cette opinion et je dis avec force, et sans flagornerie, que les enseignants ne sauraient être de simples accompagnateurs, que leur intervention professionnelle est indispensable dans la compréhension du monde, donc des cultures, des manières de faire, d'être et de penser. Étymologiquement le mot formateur renvoie à la nécessité de « donner forme ». C'est là un chantier permanent de l'éducation.

L'école, lieu éminent et devenu premier de l'éducation, doit être à la fois spongieuse et critique, accueillante et sélective, ouverte et exigeante. Elle doit former à la méthode et offrir tous les codes d'accès possibles, mais elle est aussi et avant tout le lieu où les connaissances se sédimentent, sont stockées, conservées jusqu'au jour où la synthèse s'opère et permet la fertilisation, la comparaison, l'induction et la déduction. Ces idées ne sont pas neuves. Elles sont cependant les riches résidus de bien des réflexions, les fondements sur lesquels peuvent et doivent se greffer les approches et les méthodes nouvelles qu'imposent le développement technologique et l'avancement des sciences humaines.

«L'importance nouvelle que prend le développement technologique ne saurait avoir pour effet de le placer au cœur du curriculum scolaire. Il faut plaider sans cesse en faveur d'une solide formation générale qui prend sa source dans la pensée, dans les grands textes et chez les grands auteurs. Il n'existe pas telle chose – malgré la ténacité des préjugés – qu'une formation molle et approximative produite par les lettres, les arts, les sciences humaines et la philosophie et une formation solide et rigoureuse produite par les sciences exactes. La société serait bien appauvrie si les architectes n'avaient pas la liberté de se laisser porter par l'audace et la fantaisie; elle serait par ailleurs bien inquiète si les ingénieurs n'étaient pas là pour s'assurer que les rêves de leurs collègues architectes sont bien boulonnés et solidement attachés à la terre. Il en est ainsi de la culture qui fournit les ancrages utiles à la compréhension de valeurs et de richesses intellectuelles.»³

Viser à la compréhension du monde par l'éducation ne saurait venir en contradiction avec les exigences du métier d'enseignant, un métier qui commande qu'une place de choix soit faite aux objectifs traditionnels : cognitifs, affectifs, psychomoteurs mais également à d'autres objectifs mis en valeur ces dernières années comme les objectifs de maîtrise, les objectifs de transfert, les objectifs de compétence, les objectifs d'expression.

Et comment parler d'éducation sans évoquer la nécessaire relation de confiance? Une autre valeur sûre, une certitude, que le temps ne saurait éroder.

Pour une relation de confiance

Au moment où j'écris le présent article, c'est l'opération annuelle d'inscription dans les cégeps. Des jeunes de mon

3. Roland ARPIN, «La culture à l'école : quelle place pour quelle culture?», École et culture des liens à tisser, sous la direction de Claudine Audet et Diane St-Pierre, les Éditions de l'IQRC, 1997.

entourage viennent me voir pour discuter de leur avenir. Quelle voie professionnelle choisir quand on a seize ans? Cette première question se pose avec acuité. Une question de confiance dans la vie, une question de confiance dans les cégeps qui prétendent savoir dans quelle société Anne-Marie évoluera dans 5, 10, 15 ans. Passe encore si elle choisit la médecine, l'éducation, l'informatique dont les champs d'intervention semblent stabilisés. Mais qu'en est-il des techniques de l'environnement ou des techniques biologiques, par exemple?

Je parcours un récent numéro du *Magazine PME* (avril 1998). Un article s'intitule «Je cherche un partenaire». On y présente des entrepreneurs prêts à passer au stade de la production et de la commercialisation, qui recherchent du financement. Voici les genres de produits pour lesquels ils sollicitent des partenaires :

- la simulation et l'inspection virtuelle ;
- les outils pour Internet et Intranets ;
- la formation multimédia ;
- la radiodiffusion automatisée ;
- la sécurité informatique ;
- les logiciels de gestion de CV et de mode ;
- la décontamination des sols.

Il y a dix ans, une telle liste eût été de la futurologie. En 1998, ce sont là les types d'entreprises qui développent la nouvelle économie et qui s'attendent à ce que les cégeps préparent une main-d'œuvre compétente et compétitive.

C'est encore Françoise Giroud⁴ qui fait cette belle observation en parlant des jeunes, obligés bien tôt à choisir une carrière : «Savoir ce que l'on veut n'est pas une mince affaire. À vingt ans c'est très rare. On est petit encore et déjà on vous a condamné à choisir entre la philosophie et les sciences exactes, alors que vous aimez la danse et le vol plané (...).

4. Op, cit.

Il faut toujours voir grand. Mais pas plus grand que soi, voilà. Sinon la vie est une longue souffrance que l'on passe en grinçant des dents. »

Je redécouvre ce que je n'aurais jamais dû oublier : l'éducation est avant tout une relation de confiance envers les institutions d'enseignement, envers les experts qui analysent les besoins du marché du travail, envers les enseignants dont la réputation professionnelle est si importante. Les jeunes abordent tous la question de leurs choix à partir des mêmes interrogations : quel est le meilleur cégep et dans tel cégep donné, quels sont les meilleurs professeurs ? Quels sont les débouchés de travail ? Quelles sont les fonctions professionnelles que telle option suppose ultimement ? Souvent incapables d'arrêter un choix éclairé, que de fois les jeunes choisissent de s'inscrire dans le même cégep que leurs amis, quitte à s'y installer bien au chaud en attendant que vienne l'inspiration, si jamais elle vient !

Une telle réflexion donne le goût de dire aux jeunes encore ouverts et disponibles de ne pas transformer trop vite leur liberté en prison. Je sais, je sais, il faut choisir et vite ! Les règles sont les règles. Les bourses ne sauraient attendre ; les cégeps sont en compétition beaucoup plus qu'en complémentarité de service ; les professeurs ne sont ni flexibles ni mobiles ; les cours machin 101, 202 ou 303 mijotent dans leurs marmites en attente de convives obligés. Je caricature, penserez-vous. Non pas. Nos institutions d'enseignement sont devenues des pompes aspirantes gigantesques. Les universités, par exemple, se font une véritable guerre pour conquérir « le marché » (c'est ainsi qu'on le désigne) des étudiants étrangers. On y parle de stratégies de marketing, de pays cibles à atteindre, de recrutement d'étudiants particulièrement brillants... Après tout, lorsqu'on est contraint à un financement qui repose sur le nombre d'étudiants, il n'y a pas de folies à faire, et encore moins lorsque les magazines se mêlent de publier le palmarès de nos institutions d'enseignement.

Je lis avec étonnement, dans *Le Devoir* du 22 août 1997, cette réaction de la CEQ et de la FAC (Fédération autonome du collégial) au sujet de la volonté de la ministre Marois de favoriser une décentralisation souhaitable des cégeps : « l'octroi des pouvoirs, disent les syndicats, revendiqué au niveau de chacun des établissements, risquerait d'entraîner de fortes disparités dans la qualité des services aux élèves et dans les conditions de travail, en plus de favoriser une baisse générale de la formation. » Imaginez le danger que courrait l'éducation si des étudiants du Cégep de Hull jouissaient d'une organisation pédagogique différente de celle des cégépiens de Rimouski et si des professeurs de St-Jérôme acceptaient un aménagement de leur tâche différent de celui des professeurs de Chicoutimi. Faut-il que les centrales syndicales considèrent les professeurs comme des enfants pour leur imposer cette chape de plomb de l'uniformité jacobine à laquelle personne ne croit plus !

Je voudrais faire ressortir une troisième et dernière réalité, qui est un des fondements de toute démarche éducative. Personne ne sera étonné qu'on fasse, une fois de plus, l'éloge de la communication et de la transmission comme un aspect fondamental et durable de l'éducation.

La communication et la transmission

La manière selon laquelle on choisit d'utiliser l'école ou le collège comme un instrument et un lieu de transmission peut varier considérablement, mais la conviction à l'effet que c'est là une fonction capitale de toute institution d'enseignement ne saurait varier. Que fait l'éducateur, le vrai, sinon susciter l'esprit de construction et de création et établir la communication ? Ouvrir des portes, lever le voile sur la connaissance, établir des rapports, voilà quelques-unes des mille et une manières de qualifier le métier d'éducateur et de pédagogue. L'éducateur, celui qui donne du sens aux valeurs ; le pédagogue, celui qui guide et qui transmet les notions, les connaissances. En pratique, ces fonctions sont

hybrides; elles se coulent dans une combinaison harmonieuse. On parle spontanément de pédagogue-éducateur mais on ne saurait parler de pédagogue non éducateur, ce serait contre nature.

À la base de l'éducation, on trouve forcément une valeur morale, une vertu : la générosité. Transmettre des connaissances, transmettre l'histoire et lui donner du sens, situer l'expérience au quotidien dans la vaste démarche de la civilisation, assurer la perpétuité de la culture, faire expérimenter, initier à l'analyse et à la généralisation, encourager au questionnement, au doute fertile, transmettre, reproduire, ouvrir des voies nouvelles, voilà autant d'expressions de cette générosité qui, chez l'éducateur, outre le fait d'être une vertu morale, est l'expression indispensable de sa compétence professionnelle.

Le passage entre la fonction de transmission et de communication du cégep et le développement d'un humanisme adapté aux temps présents est tout naturel. Que fait l'école, sinon faire grandir ces petits bouts d'hommes et de femmes qui lui sont confiés par des parents souvent trop confiants envers elle et qui se délestent trop facilement de leurs responsabilités?

Un cégep communicant et généreux, oui, en contrepartie, un cégep où on ne communique pas tout et n'importe quoi. Faut-il redire que le professeur est celui qui choisit les contenus d'enseignement, qui les traite, comme on traite la soie pour en faire du tissu ou le blé pour en faire de la farine, en nettoyant et en purifiant. Le professeur transmet l'héritage qu'il a reçu ou acquis : la connaissance, la rigueur intellectuelle, l'esprit de méthode, l'éthique, la compréhension des rapports entre les connaissances. Cela s'appelle depuis toujours l'humanisme, cette richesse que des barbares à toutes les époques ont tenté d'émasculer ou de réserver à une portion congrue des sociétés. Les définitions en sont multiples, les manifestations plus nombreuses encore.

Dans ce développement de l'humanisme, tout ne saurait appartenir à l'école mais certains aspects lui sont impartis. Faire comprendre les mille formes de la culture et s'en imprégner, transmettre l'histoire de l'expérience humaine et les grands courants de la civilisation, assurer la pérennité de la connaissance et des grandes découvertes, apprendre à analyser et à généraliser mais aussi à douter et à remettre en question, faire comprendre la richesse de la reproduction sous ses diverses formes, voilà quelques expressions de l'humanisme qui transcendent les manières de le faire et la sophistication des instruments de communication.

Un tel humanisme pose, en préalable, l'importance d'acquérir des connaissances et la nécessité de placer l'humain au cœur de son action. Ainsi, l'intelligence, qui ne saurait être supplantée par la technologie, assure la maîtrise des techniques et fait comprendre leur place relative en évitant la tyrannie des modes.

Ce sont là quelques certitudes sur lesquelles il faut sans cesse revenir. Elles commandent d'être sondées périodiquement, comme le fait le pêcheur avec le filin qui retient sa barque à l'ancre pour s'assurer qu'il ne partira pas à dériver. Elles servent aussi de rampe de lancement à l'action éducative, celle qui, jour après jour, patiemment, se passe dans la classe, là où s'exerce véritablement le métier d'enseignant et là où se vit la condition d'étudiant. Les éducateurs ne sont pas enveloppés douillettement dans de telles certitudes ; ils vivent également des incertitudes. C'est sur ce terrain mouvant des voies nouvelles que je voudrais maintenant risquer quelques pas. J'en ai retenu trois : *l'obligation faite aux enseignants et enseignantes de pratiquer leur métier dans une société en mouvement perpétuel, l'importance croissante du métissage comme approche du développement, l'incontournable mondialisation.*

Des voies nouvelles

Une société en mouvement perpétuel

Nous sommes tous enclins à croire et à dire que la société dans laquelle nous vivons est en mouvance plus que jamais. Nous pourrions dresser une longue liste qui en ferait la preuve : la rapidité de la croissance des technologies petites et grandes, domestiques comme spatiales, le développement fulgurant des communications, la masse d'informations que nous pouvons recevoir de la part des centaines de stations de télévisions disponibles, ou du grand nombre de magazines et de journaux et depuis quelque temps, l'accès aux gigantesques bibliothèques que sont les autoroutes de l'information. Nous pouvons affirmer sans hésitation que nous vivons un de ces moments charnières qui correspond probablement à d'autres grandes heures étoilées de l'humanité, comme le furent l'invention de l'imprimerie sous Gutenberg, la découverte des Amériques, l'invention de la locomotive à vapeur, la découverte du vaccin par Pasteur, la domestication de l'atome.

Il est certain que l'exploration spatiale, l'invention de l'ordinateur, les progrès fabuleux de la médecine, en particulier de la chirurgie, le développement dans la rapidité des voyages transatlantiques sont autant d'éléments contemporains qui font que nous vivons une période exceptionnelle de changement.

Et que dire des gigantesques réseaux d'information qui seront accessibles à des millions d'utilisateurs depuis leur domicile, des réseaux qui concerneront aussi bien la presse et l'édition que les agences de voyages, la banque, le commerce électronique, la distribution, la médecine, l'éducation, les bibliothèques, les musées, etc ? Ces réseaux seront interactifs, laissant toute latitude aux usagers quant aux heures d'utilisation. La société de l'information, c'est l'entreprise éclatée et le télétravail, c'est la télé médecine et la

téléchirurgie, c'est aussi le télé-enseignement et le respect des rythmes individuels et bien d'autres choses. Tout cela est révolutionnaire et n'est pas du futurisme. Tout cela peut se faire dès maintenant⁵.

Les changements sont aussi le produit de la modification des valeurs morales ou religieuses. Pensons aux questions qui sont liées à la naissance et aux divers modes de fécondation de la femme. Ces questions ont commandé le développement d'une « science modératrice », la bioéthique qui suggère un cadre éthique à des questions aussi complexes et délicates que :

- l'euthanasie, l'acharnement thérapeutique, la réanimation, la vérité aux malades, le droit à la mort ;
- l'avortement, le diagnostic prénatal, le conseil génétique, l'euthanasie fœtale ;
- la stérilisation des handicapés, l'eugénisme ;
- l'expérimentation sur des êtres humains ou sur l'embryon ;
- l'insémination artificielle, la fécondation artificielle, le clonage ;
- les banques de spermes, les bébés éprouvettes ;
- la manipulation génétique.

Voilà autant de questions qui découlent des progrès de la technologie et qui commandent de plus en plus de réflexion philosophique chez les experts du domaine de la santé.

Les choses ne sont pas simples. Il ne s'agit pas, par exemple, de rendre les richesses disponibles pour qu'elles soient mieux partagées, ni de répandre l'instruction et la connaissance pour que la moralité soit en hausse, ni simplement souhaiter la paix dans le monde pour que cessent ces guerres.

Au Musée de la civilisation, nous nous intéressons activement aux grandes questions du XXI^e siècle et aux défis qui

5. « Visa pour la Cité. Le journal de la Cité des sciences et de l'Industrie », *Nouveaux réseaux. Usages et enjeux*, no 40 Février-Avril 1998, Paris.

en découleront. Voici la liste d'une vingtaine de grandes questions pour les années qui viennent, telle que dressée récemment par des experts⁶:

- Repenser l'État à l'ère de la mondialisation.
- Big Brother évincé par la puce.
- Préserver les générations futures du fléau de la guerre.
- Migrations et métissages.
- Dieux et religions : néo-paganisme ou renaissance morale?
- Villes : vivre dans une mégalopole.
- Médias tout-puissants, journalistes manipulés.
- Exclusions et solidarités : les univers parallèles du monde du travail.
- Régénérer la démocratie.
- Préserver notre écosystème.
- Refaire de la famille un foyer de socialisation.
- Génétique : maintenir l'intégralité et la dignité de l'être humain.
- L'artiste et la société.
- Travail : autonomie et décentralisation.
- École : socialisation ou préparation au travail?
- Nourrir 10 milliards d'humains en 2045.
- Les nouveaux pouvoirs : l'argent ou la connaissance?
- Les nouvelles frontières : invention et créativité.
- L'homme contre les bactéries : le troisième round.

Cette liste n'est ni exhaustive, ni définitive mais elle me semble recouper l'essentiel des grandes questions qui mobiliseront beaucoup de penseurs, de savants et de politiques pour les années qui viennent.

L'étude de ces grandes questions et des changements qui en découlent n'appartient pas à telle ou telle discipline scolaire. De telles questions ont besoin d'un éclairage interdisciplinaire et de démarches pédagogiques flexibles.

6. Marc SIMARD, Quelques défis du XXI^e siècle : diagnostics, pronostics et problématiques, mars 1998.

Une nouvelle piste de réflexion, le métissage

Il y a les interrogations parfois angoissantes qui découlent du développement d'une société nouvelle. Mais il n'y a pas que cela, peu s'en faut. La multiplicité des cultures et des connaissances, la diversité dans les manières d'appréhender le monde, la fertilisation croisée produite par les partenariats, les collaborations, les mises en commun voilà autant de forces intellectuelles qui sont des nouveaux leviers de création et d'innovation. On parle de métissage, surtout dans le cadre de la mondialisation des cultures. Au Musée de la civilisation, nous croyons que cette avenue est très riche et nous avons entrepris, en collaboration avec le dramaturge Robert Lepage, la création d'une exposition sur le thème du *Métissage* pour l'an 2000.

L'approche du sujet sera plus impressionniste que didactique. Elle fera ressortir la force des croisements entre des démarches poétiques, ludiques, sensorielles et technologiques et avec des expériences de vie. La technologie sera très présente mais elle ne remplacera pas les expériences personnelles auxquelles seront conviés les visiteurs. Les exemples d'application ne manquent pas. Tous les humains sont des produits d'un métissage entre l'homme et la femme. Il s'agit moins d'une reproduction, même si ce mot s'est implanté, il s'agit plutôt d'une démarche de création d'un nouvel être à la fois semblable à ses parents et différent.

Depuis que le monde est monde, les humains se métisent. La mythologie grecque et le récit de la Bible en font état. Dieu fit Adam et Ève, Zeus, par sa foudre, sépara en deux les androgynes, ces êtres complets désireux de devenir des dieux. Des hommes et des femmes peuplent aujourd'hui la terre et sont animés du désir de se métisser. Je pourrais continuer dans cette veine pour faire ressortir les richesses de ce thème du métissage humain qui présentera des réflexions sur les différences sexuelles, sa présence dans l'art, l'hérédité, le racisme. Que dire, par exemple, d'un pays comme le Mexique métissé à sa grandeur, comme le démon-

tre la grande exposition en cours sur le thème des *Imaginaires mexicains*?

Une question comme les mutations linguistiques se prête fort bien à une réflexion sur le métissage. C'est encore 5 000 langues qui sont parlées dans le monde, sans compter quelque 2 000 dialectes. Ces 5 000 langues de l'humanité, ce sont 5 000 cultures, 5 000 visions du monde, 5 000 mondes.

La question du métissage m'apparaît comme fondamentale en éducation. Pensons à son application dans l'enseignement des sciences, en technologie, en littérature, en philosophie. On a si souvent parlé de l'importance d'une démarche pluridisciplinaire, de la nécessité de jeter des ponts entre les diverses démarches intellectuelles, entre les disciplines scolaires. Le métissage appartient encore en bonne partie au monde de l'inconnu; il présente des voies nouvelles dont les applications sont encore à imaginer. Pas surprenant qu'un créateur comme Robert Lepage ait le goût de s'y aventurer.

L'incontournable mondialisation

Parmi les voies novatrices, on retrouve l'incontournable nécessité d'être ouvert au monde⁷. De Montréal à Oslo, de Bangkok à Santiago, de Florence à Seattle, des milliers de foyers utilisent les mêmes produits provenant des quatre coins du monde : meubles suédois, rideaux chinois, téléviseurs japonais, lecteurs de disques fabriqués aux États-Unis, ordinateurs américains assemblés à Singapour, vins du Chili, automobiles formées de pièces en provenance de 15 ou 20 pays.

On parle de *mondialisation* sans savoir exactement s'il s'agit d'une menace ou d'un don du ciel. Dans un récent ouvrage percutant intitulé *Djihad versus Mc World* et sous-titré *Mondialisation contre la démocratie*⁸, Benjamin

7. Roland ARPIN, op. cit.

R. Barber explore en long et en large les deux grandes tendances qui se font charmeuses pour conquérir les sociétés actuelles. D'une part, celle qu'il appelle le McWorld, ce monde sans frontière dont le veau d'or est la consommation tous azimuts ; d'autre part, Djihad, celle qui transforme nos particularismes en une véritable religion qu'il nous faut défendre à tout prix. C'est finalement de démocratie dont il est question dans ce livre : « La démocratie et les dangers qu'elle court dans un monde où les forces marchandes et celles qui s'y opposent sont aux prises. »

Lorsqu'on parle de mondialisation, il s'agit d'une tout autre chose que la fréquentation du restaurant chinois de notre quartier ou du visionnement d'un film polonais. Il s'agit notamment de la possibilité que nous offrent les nouveaux moyens de communication pour diversifier nos sources de connaissance, de la variété inépuisable des richesses intellectuelles, techniques et spirituelles, de la rapidité avec laquelle les pouvoirs de toute nature peuvent être exercés. J'en prends comme exemple cette observation de monsieur Kenneth Courtis, premier vice-président de la Deutsche Bank, lors d'un récent colloque à Montréal : « Ce matin je me suis levé vers six heures, j'ai allumé mon ordinateur et j'ai sélectionné le tableau des titres des trois grandes places boursières du monde. Après examen, j'ai envoyé quelques messages à mes clients et je leur ai transmis mes recommandations. Lorsque je repasserai à ma chambre, à l'heure du déjeuner, je prendrai connaissance des réponses reçues et je terminerai les transactions. » La mondialisation, c'est plusieurs choses mais c'est avant tout le fonctionnement en temps réel. Ceux et celles qui souhaitent tracer la voie de la culture pour le prochain millénaire doivent se donner des projets qui eussent été révolutionnaires il y a quelques années et qui font maintenant partie de notre activité quotidienne.

L'initiation des cégépiens

L'initiation des cégépiens aux nouvelles règles du jeu de la mondialisation devrait se faire sur des bases solides, qui passent forcément par l'acquisition de nouveaux profils de compétences. Dans une conférence prononcée en 1997, Paul Inchauspé⁹ faisait ressortir le nouveau contexte dans lequel l'école devait développer les savoirs. Il en retenait cinq : l'accroissement exponentiel des connaissances, leur renouvellement rapide, le développement des études cognitives, la nécessaire intégration des savoirs et l'exigence de savoirs de plus en plus élevés et complexes.

Le débat sur les diverses méthodes d'évaluation de la qualité des acquis n'est jamais terminé et, ma foi, ne le sera jamais. Une voie se dessine depuis quelques années, celle de la définition de critères de compétences. L'idée est simple et pourrait être très fertile. Il faudrait s'entendre au préalable sur les capacités qui doivent être développées et, en temps et lieu, mesurer les acquis selon les méthodes éprouvées en pédagogie. Cette démarche n'est pas exclusive aux institutions d'enseignement. J'ai rencontré récemment un groupe de chefs mailleurs, une trentaine de dirigeants qui veulent situer leurs entreprises dans la classe mondiale. Dans le cadre de leurs rencontres de travail, ils ont défini le profil de compétence qui leur permettra d'atteindre leur objectif et de s'adapter à la globalisation du marché. Voici les sept compétences qu'ils ont retenues : *le sens du client, l'importance de l'innovation, la flexibilité de l'organisation, le développement et le maintien de la compétence du personnel, l'adaptation à la technologie, la présence au sein de réseaux, l'amélioration continue.*

Ces sept critères de compétence valent non seulement pour des usines et des entreprises de service, mais aussi pour des collègues. Il serait utile d'en tirer des critères d'applica-

9. Paul INCHAUSPÉ, « À l'aube d'une véritable réforme de l'éducation », Pédagogie collégiale, octobre 1996.

tion pour chaque étudiant et chaque matière. C'est maintenant le prix à payer pour être admis dans les grandes ligues de la formation technique et universitaire. La seule réputation d'excellence des professeurs et des collèges ne suffit plus, les étudiants doivent être eux-mêmes responsables d'acquérir un profil de compétence défini en début de course et démontré après deux ou trois ans d'étude. Aujourd'hui, les employeurs ne veulent pas connaître exclusivement le chemin parcouru par le postulant à un emploi, ils veulent savoir sa capacité à se rendre beaucoup plus loin.

Conclusion

Enseigner, c'est refaire durant toute une carrière les mêmes démarches intellectuelles en les appliquant à des matières et à des contenus d'enseignement qui évoluent; c'est aussi s'adresser à des jeunes qui expriment fondamentalement les mêmes attentes. C'est cela qu'on reconnaît lorsqu'on utilise la belle expression *le métier d'enseignant*. La culture évolue, les relations à l'autorité et à la connaissance évoluent aussi, donc le style des jeunes a beaucoup changé ces dernières années. Les enseignants sont des experts qui ne sauraient être dupes de la surface des choses.

Il en est de même lorsqu'on parle d'éducation en général et qu'on accepte d'en rappeler les principes et les fondements. Nous labourons indéfiniment le même sol et nous gagnons petit à petit sur des territoires nouveaux. La nouveauté bascule tout doucement, lorsqu'elle représente des valeurs durables, dans les certitudes et les acquis. Le changement se fait lentement et à notre insu. M'inspirant de Milan Kundera, je dirai que nous croyons jouer toujours dans la même pièce mais tel n'est pas le cas, les acteurs vieillissent, les décors changent peu à peu et surtout nous faisons face à un nouveau public tous les soirs. Les enseignants sont aussi des metteurs en scène à qui cela s'applique!

Je collabore présentement à l'élaboration de projets pour l'an 2000, non seulement au Musée de la civilisation mais aussi dans d'autres milieux. Je prends conscience de la puissance symbolique mais aussi de la puissance de mobilisation d'un tel événement. Pour la ville de St-Hyacinthe, par exemple, ce nouveau millénaire correspond avec le 250^e anniversaire de fondation de la ville. On aurait pu se contenter de feux d'artifices et de ballons pour souligner cet événement. Au lieu de cela, des leaders du milieu, éducateurs, cadres des divers services et institutions publics, gens d'affaires, élus conjuguent leurs efforts et mobilisent la population autour d'un grand thème : **Le savoir, la clé du 21^e siècle.**

Cette grande mobilisation qui a duré plusieurs mois culminera dans une synthèse des travaux qui se sont poursuivis en des sous-thèmes sur le sens de la vie et l'adaptation, les valeurs sociales et démocratiques, la culture, les exigences de rigueur et de réalisme, la formation de l'esprit et la compétence. *Un passé à célébrer, un présent à découvrir, un avenir à bâtir ensemble*, tels sont les grands thèmes de la démarche à laquelle tous les Maskoutains sont invités.

Je signale ce fait pour faire ressortir une idée simple mais qui semble s'être perdue ces dernières années. Les citoyens du Québec peuvent se mobiliser autour de projets collectifs, la preuve n'est plus à faire si on se réfère aux événements de cet hiver. Mais les grands projets politiques s'élaborent, progressent, se perdent parfois dans les méandres des rapports de force et de la stratégie et le citoyen transformé en spectateur n'arrive plus à s'y retrouver.

Au-delà de ces grands projets de société trop souvent hors de notre contrôle, ne serait-ce pas *d'une société de projets* dont nous aurions besoin? Imaginons ce que donneraient, à la grandeur du Québec, des centaines de regroupements régionaux, municipaux, paroissiaux même qui prendraient leurs affaires en mains, qui se souderaient autour de leurs priorités de développement, qui cesseraient de pratiquer la politique de la main tendue en la remplaçant

par le mouvement, la marche en avant, la pratique de l'autonomie et de l'innovation, comme l'ont fait nos concitoyens de St-Hyacinthe. L'an 2000 est à nos portes. Imaginons une ardente mobilisation de l'ensemble des cégeps qui forment un puissant réseau reliant tout le Québec. Imaginez la force que pourrait revêtir la mobilisation des professeurs, des professionnels, des cadres, des organismes étudiants qui organiseraient des États généraux du collégial par exemple sous le thème *Avoir 20 ans en l'an 2000* ou encore *Les cégeps au cœur du développement* ou tout autre thème mobilisateur.

Les cégeps n'ont de permission à demander à personne pour se réunir, mettre en commun leur dynamisme, leur savoir, leur créativité et se révéler au grand jour comme des lieux prophétiques. Une société de projet, c'est une société où on prend les devants, une société qui crée des îlots de changement, une société active qui n'attend pas que les autres lui disent quoi faire et comment faire.

Dès leur origine, les cégeps se sont avérés des lieux de rassemblement, des institutions d'avant-garde, des foyers de création. Leur entrée dans le nouveau millénaire devrait être remarquée grâce, notamment, à l'engagement et à la puissance de l'imagination de leur personnel.

On évoque souvent, trop souvent, des aspects négatifs et démotivants des cégeps. J'ai voulu insister sur la richesse de l'engagement professionnel dont ces institutions font preuve et sur la nécessité de les resituer au cœur de notre développement collectif. En toute fin de rédaction, me revient en mémoire cette scène de *Jonathan Levingstone le Goéland*. Celui-ci plane au loin et dialogue avec Sullivan, son moniteur, à qui il demande que sont devenus ses frères goélands, qui l'ont chassé de la tribu en lui reprochant de vouloir sans cesse se dépasser au lieu de s'en tenir aux traditions :

« Sullivan, que sont-ils devenus ? interrogea-t-il. (...) Pourquoi ne sommes-nous pas ici plus nombreux ? Dans l'univers d'où je viens, ils étaient... des milliers et des milliers de goélands ? Je le sais.

Sullivan bocha la tête.

— *La seule réponse que je puisse te faire, Jonathan, c'est que ne n'ai jamais rencontré, sur un million d'oiseaux, un seul qui fût semblable à toi. Pour la plupart, nous progressons si lentement ! Nous passons d'un monde dans un autre qui lui est presque identique, oubliant sur-le-champ d'où nous venons, peu soucieux de comprendre vers quoi nous sommes conduits, ne vivant que pour l'instant présent. As-tu idée du nombre de vies qu'il nous aura fallu vivre avant que de soupçonner qu'il puisse y avoir mieux à faire dans l'existence que manger, ou se battre, ou conquérir le pouvoir aux dépens de la communauté ? Mille vies, Jonathan, dix mille ! et cent autres vies ensuite avant que nous ne commencions à comprendre qu'il existe une chose qui se nomme **perfection**, et cent autres encore pour admettre que notre seule raison de vivre est de dégager cette perfection et de la proclamer.* »

Ce message s'adresse à ces milliers d'éducateurs qui, dans les cégeps et les écoles du Québec, pourraient se laisser gagner par la lassitude qu'engendrent des attentes très élevées d'une société qui mesure mal le poids des responsabilités qu'elle leur délègue et les effets de la restriction des moyens qu'elle leur consent. ♦

Quelle politique tue l'économie ?

Bernard Landry*

On soutient dans certains milieux fédéralistes que la politique tue l'économie du Québec. Tout en reconnaissant les efforts de notre gouvernement, ils reprochent aussi aux souverainistes en général et au soussigné en particulier, un excès d'optimisme quant à notre situation économique véritable.

Il est vrai que je crois profondément aux forces de l'économie du Québec et à son fabuleux potentiel. Je le dis souvent et le redis, chiffres à l'appui : c'est mon devoir. Surtout lorsque tant d'autres s'emploient à tout assombrir dans un but qui n'est pas forcément relié à l'information économique.

* Vice-premier ministre, Ministre d'État de l'Économie et des Finances.

Par ailleurs, c'est avec la même application dans tous mes discours, y compris les solennels discours du budget, que j'identifie sans détour les maux qui nous affligent : le Québec est la plus endettée des provinces canadiennes, la plus taxée aussi et son taux de chômage est déshonorant surtout en regard de ses possibilités. C'est ce que j'ai appelé mille fois le paradoxe québécois que je cherche à conjurer de toutes mes énergies, sans essayer le moindrement de le nier ou de le minimiser.

Quant aux causes de cette situation chronique et frustrante, plusieurs fédéralistes les attribuent à la politique ; je dis largement la même chose qu'eux tout en croyant qu'ils exagèrent d'une part et qu'ils situent surtout le problème au mauvais endroit.

**LES STRUCTURES SONT
EN CAUSE ET NON
LA CONJONCTURE
ÉCONOMIQUE.**

Lorsqu'un phénomène dure depuis plus d'un demi-siècle, il ne peut être, par définition, autre que structurel, très souvent politique et notamment institutionnel. C'est typiquement le cas du Québec comparé à l'Ontario. L'évolution de longue durée des taux de croissance et de chômage du Québec et de la province voisine présente des écarts constants et de même sens qui établissent, hors de tout doute, que les structures sont en cause et non la conjoncture économique, ni les événements liés à notre vie démocratique et à notre droit de choisir librement notre avenir.

Depuis 1946, le différentiel de taux de chômage entre le Québec et l'Ontario a toujours été défavorable au Québec avec un

sommet en 1988, sous Robert Bourassa, huit ans après le premier référendum et sept ans avant le deuxième. Depuis 1946, il y a eu au Québec douze premiers ministres de trois partis différents, tous fédéralistes, sauf quatre. Si l'hypothèse du politique, que je partage est vraie, il faut accepter qu'elle s'applique de façon constante depuis 50 ans, sans égard aux partis et à leurs options constitutionnelles.

C'est en raison de cette permanence du problème que je lui attribue inlassablement des causes lourdes et de long terme. On connaît bien la fameuse trilogie que je cite souvent : pacte de l'auto, ligne Borden et canalisation du Saint-Laurent. Si je les cite régulièrement, c'est qu'elles sont majeures et vraies toutes les trois ; mais j'en énumère aussi régulièrement beaucoup d'autres tout aussi désastreuses.

D'abord, la critique constante et documentée de Robert Bourassa dénonçant, pendant plus de vingt ans, les effets pervers pour le Québec de la politique monétaire

**POUR CONTRER
UNE SURCHAUFFE
ONTARIENNE,
ON CONGÈLE
RÉGULIÈREMENT
LE QUÉBEC.**

de la Banque du Canada : pour contrer une surchauffe ontarienne, on congèle régulièrement le Québec. Puis, celle plus récente de Pierre Fortin, qui démontre de façon implacable que les politiques des taux d'intérêts de la même banque centrale nous ont fait perdre un nombre incalculable d'emplois. Sans oublier la sempiternelle tétralogie des dépenses fédérales au Québec qui sont toujours en deçà de notre pourcentage de la population : achats de biens et services, dépenses de recherche et

de développement, subventions aux entreprises, et nombre de fonctionnaires venant du Québec dans l'appareil fédéral. Pour ne rien dire d'autres manœuvres fédérales qui ont abouti à nous faire perdre une partie de l'aéronautique et de la pharmacie, deux de nos suprématies historiques, pour les partager avec d'autres régions du Canada alors que pour l'automobile ontarienne, on ne partage que les miettes.

**LA « NATIONAL
POLICY » NOUS A
COÛTÉ DES MILLIONS
D'EMPLOIS.**

Ce n'est pas parce que des causes sont vieilles ou durables qu'elles sont moins vraies et moins néfastes. Tout ce qui est mentionné plus haut a coûté au Québec, sur base cumulative, des millions d'emplois depuis la Deuxième Guerre mondiale seulement. Les fédéralistes ont raison : dans tous et chacun de ces dossiers, il y a du politique et beaucoup, mais toujours fédéral.

Je mentionne aussi une autre politique canadienne qui fut particulièrement perverse pour le Québec, une vieille de la vieille, mais cataclysmique : le protectionnisme, qui nous a coupés de nos liens nord-sud si conformes au bon sens et à la géographie. La « National policy » nous a coûté des millions d'emplois sans compter l'exode d'une portion monstrueuse de notre population. Laurier, le Québécois, a voulu changer cela en 1911 : il fut défait. Pour ouvrir la frontière en 1945, King n'avait qu'à signer, Washington était prêt de même que l'opinion canadienne et les syndicats : il s'en est tenu à la petite Amérique britannique du Nord. Il a fallu attendre le Pacte de l'auto pour avoir une certaine ouver-

ture qui avantage presque uniquement l'Ontario.

Ce n'est qu'avec Brian Mulroney, en 1989, et l'accord de libre-échange, réalisé principalement grâce à l'appui massif du Québec, que nous avons vu enfin nos ventes monter en flèche aux États-Unis. Ce long manque d'ouverture du Canada nous a coûté un prix astronomique. Toujours la politique... et toujours fédérale. Mentionnons pour mémoire que Jean Chrétien a combattu cette entente bec et ongles et qu'il voulait déchirer le traité qui nous sert si bien maintenant.

Et je n'ai rien dit du grand piège d'engrenage des programmes à frais partagés, moitié moitié au début, et tombant peu à peu vers un pourcentage dérisoire de contribution fédérale tout en nous laissant des responsa-

bilités écrasantes qui nous endettent et alourdissent notre fiscalité. Tout cela couronné par le déficit zéro d'Ottawa, obtenu avec sa fausse caisse de l'assurance-chômage et sa réforme qui a repoussé vers nous un fardeau social de 700 millions de dollars. Qui va prétendre que les onze milliards de coupures fédérales

**QUI VA PRÉTENDRE
QUE LES ONZE
MILLIARDS DE
COUPURES FÉDÉRALES
ÉTAIENT DE NATURE
À STIMULER
L'ÉCONOMIE?**

autoritaires en quatre ans au chapitre de la santé, de l'éducation et des transferts sociaux ainsi que leur contrecoup sur le budget du Québec étaient de nature à stimuler l'économie? Sans compter évidemment une somme considérable de souffrances sociales. La politique et encore la politique....fédérale.

Et malgré toute cette politique, je me permets encore l'optimisme qu'on me reproche

et qui est solidement assis sur une bonne série de chiffres très encourageants. D'abord, pour la première fois en vingt ans, le Québec a équilibré son compte d'exploitation et ne paie plus les salaires avec de l'argent emprunté. Ça aussi c'est de la politique : québécoise cette fois. Le taux de chômage, toujours trop haut, est un des plus bas en dix ans. Tous les indicateurs économiques sont cependant à la hausse. Des économistes de diverses tendances parlent enfin de combler l'écart historique de croissance avec le Canada pour l'an deux mille. Les investissements étrangers surtout sont à des niveaux records et selon Statistique Canada, 1998 représentera la meilleure année de la décennie pour la croissance de l'ensemble des investissements. Dans le dernier mandat libéral, ce n'est pas le déficit qui était à zéro, mais la création nette d'emplois. Vous avez bien lu : zéro de 1990 à 1994, pendant que le Canada en créait 206 000. Nous sommes à 137 200 en quatre ans.

**NOTRE PRINCIPAL
POSTE D'EXPORTATION
MAINTENANT, C'EST
LE MATÉRIEL DE
TÉLÉCOMMUNICATION.**

La structure de l'économie du Québec est plus impressionnante encore dans sa révolution profonde. Nous sommes toujours des gens de pâtes et papier, d'aluminium, de bois d'œuvre et de concentrés minéraux. Des agriculteurs aussi avec notre première balance agricole excédentaire de l'histoire cette année. Ce n'est pas et ce ne sera jamais un malheur bien entendu. Mais le grand bonheur, c'est que notre principal poste d'exportation, aujourd'hui, c'est le matériel de télécommunication. C'est aussi que le Québec, à lui seul, est la 6ième puissance aérospatiale du

monde, ce qui, avec 7,5 millions d'habitants est proprement invraisemblable. Seuls nous dépassent en cette matière les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Japon, tous plusieurs fois plus gros que nous et dont les industries ne sont même pas aussi intégrées et équilibrées que la nôtre.

Le bonheur, c'est aussi que Montréal et sa région ont le plus haut pourcentage d'emplois de haute technologie de notre continent et en rapide croissance. La même ville, que *The Gazette* et d'autres dépeignent comme dévastée, est aussi la première au Canada pour la biotechnologie, avec ses 11 000 emplois et la dixième d'Amérique. Elle est en très bonne place pour les technologies de l'information avec ses 100 000 emplois et son chiffre d'affaires de 10 MM \$. Elle est deuxième, après la Californie, pour l'explosion du multimédia. On retrouve au Québec la moitié du capital de risque du Canada.

Faire ressortir nos succès et nos forces, chiffres à l'appui et sans cacher nos faiblesses, est au cœur de mes responsabilités de politique et de militant et j'ai le ferme propos de continuer à le faire.

**L'ÉTAT-NATION DU
QUÉBEC SOUVERAIN
OFFRE DE BIEN
MEILLEURES CHANCES
DE VAINCRE CETTE
PSEUDO FATALITÉ.**

Je reproche par ailleurs aux fédéralistes de taire que les politiques dont ils disent qu'elles tuent sont bien plus celles qu'ils défendent comme provincialistes que celles que j'applique comme gouvernant et préconise comme souverainiste. Il me semble clair que l'État-nation du Québec souverain, cultivant les quatre libertés de circulation et permettant à notre patrie d'être

aux tables décisionnelles supranationales de la mondialisation, plutôt que de la subir provincialement, offre de bien meilleures chances de vaincre cette pseudo fatalité que nous abhorrons et dénonçons. Politique pour politique, il me semble évident que les nôtres sont plus dynamiques et nos projets plus porteurs d'avenir que le coûteux statu quo de dépendance qui a, depuis longtemps et clairement, prouvé qu'il entrave nos capacités et nos espérances. ♦

La mondialisation comme nouveau cadre idéologique

Alain Laramée*

*Le village global que d'aucuns nous prédisent pour bientôt,
souhaitons qu'on ne forme pas un immense empire
dont nous serions les fourmis plutôt que les citoyens.*

Fernand Dumont,
Raisons Communes, 1997 p. 257.

C'est devenu un lieu commun de dire que l'évolution des économies occidentales, et notamment depuis les deux dernières décennies, s'est faite de manière très accélérée, de plus en plus ouverte et par-delà les frontières nationales. Ce qui est moins évident, voire plus pernicieux, ce sont les impacts sociaux des discours et des imaginaires construits à partir de ces faits et qui agissent aujourd'hui comme cadre de référence pour la construction de l'organisation sociale, pour la définition des possibles sociaux (des utopies) et pour le développement de notre identité.

* Professeur, Télé-Université, Montréal.

Je me propose d'aborder la dynamique de l'idéologie de la mondialisation sur l'espace québécois et d'en présenter, au travers de quelques-unes de ses manifestations, les impacts majeurs sur les utopies progressistes du changement et de l'émancipation sociale de notre société.

De la globalisation à la mondialisation : des faits à l'idéologie

Depuis les années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, l'économie s'est progressivement internationalisée et de manière plus intensive au cours de la dernière décennie. En effet, à la croissance accélérée des échanges de biens et de services outre frontières, rendue davantage possible par les différents traités de libre-échange, par les nouvelles technologies de communication et les multiples gestes de déréglementation, s'est jointe la mobilité accrue des personnes pour la conduite des affaires ou tout simplement pour le tourisme. Il s'est donc constitué progressivement un certain corpus de faits socio-historiques, de nature économique, qui occupent une grande part de l'espace médiatique quotidien.

Ce degré d'échange n'a d'équivalent que celui de l'interdépendance des pays, notamment occidentaux, en matière non seulement de transformation des matières premières mais également de production, de diffusion et d'échange de biens non matériels de nature technologique, culturelle ou scientifique. On n'a qu'à se rappeler les secousses économiques que produit tout conflit majeur dans les zones productrices de pétrole où l'effet d'une supercherie dans le marché boursier (par exemple le cas récent de la compagnie BreX et ses effets sur les autres compagnies minières à travers le monde) ou la menace de l'augmentation du taux directeur aux États-Unis pour craindre un bouleversement de la valeur des monnaies à travers le monde.

Cette internationalisation de l'économie a conduit graduellement à la concentration des entreprises et des capitaux dans les mains de conglomérats privés qui, en devenant de véritables empires, supplantent les capacités financières de bon nombre de petits États.

«Le chiffre d'affaires de General Motors est plus élevé que le produit national brut (PNB) du Danemark, celui de Ford est plus important que le PNB de l'Afrique du Sud et celui de Toyota dépasse le PNB de la Norvège. Et nous sommes ici dans le domaine de l'économie réelle, celle qui produit et échange des biens et des services concrets. Si on y ajoute les acteurs principaux de l'économie financière (dont le volume est cinquante fois supérieur à celui de l'économie réelle), c'est-à-dire les principaux fonds de pension américains et japonais qui dominent les marchés financiers, le poids des États devient négligeable.»²

Ce triple phénomène – interdépendance économique / concentration des pouvoirs / délocalisation – a contribué à modifier la manière de penser le développement et surtout la place de l'économie dans le concept même de «développement» attribuant ainsi une place dominante au «global» par rapport au «local».

«La notion de globalisation a été intronisée dans les années quatre-vingts, sous les auspices de la géoéconomie, et non pas sous celle de la géopolitique, sous la gouverne du pragmatisme marchand et non sous celle des spéculations de scientifiques des sciences sociales. L'occasion est à la fois une évolution dans la gestion de certaines multinationales et la globalisation de la sphère financière, seul secteur de l'économie internationale à avoir réalisé l'interconnexion généralisée de ses activités et de ses réseaux d'information et de communication en temps réel.»³

2. Ignacio Ramonet, *Régimes globalitaires*, dans *Le Monde Diplomatique*, janvier 1997.

3. Armand Mattelart, *Mondialisation : la culture globale entre rêve et cauchemar*, dans *Universités*, mars 1997, p. 24

Ainsi, de l'internationalisation des échanges, on est passé à la globalisation puis, de manière plus subtile, à la mondialisation. Le fonds monétaire international définit la mondialisation de la manière suivante : « l'interdépendance économique croissante de l'ensemble des pays du monde, provoquée par l'augmentation du volume et de la variété des transactions transfrontières de biens et de services, ainsi que des flux internationaux de capitaux, en même temps que par la diffusion accélérée et généralisée de la technologie »⁴. Mais le passage de la globalisation à la mondialisation est un phénomène beaucoup plus important que semble le laisser croire la définition du FMI. Ce passage ouvre une porte beaucoup plus grande vers **une représentation** du phénomène plutôt que sa simple description.

Cette représentation de la réalité économique devient elle-même objet de définition, d'interaction, de débat et de négociation. Elle devient une référence obligée, un concept qui habite les discussions de la vie quotidienne tout en servant le développement de nouveaux programmes et de nouvelles orientations socio-politico-économiques, soit une nouvelle idéologie.

Le contenu et la mécanique de la nouvelle idéologie

*« Les idéologies s'efforcent de rendre une cohérence aux situations engendrées par les grands ensembles sociaux, de refaire l'espace social de façon que l'action soit possible. Les idéologies prennent le relais des traditions ; elles ressemblent aux mythes anciens puisqu'elles instaurent un ordre intelligible dans un univers autrement disparate ».*⁵

Les idéologies, en plus de se construire en langages et en discours médiatisés, se retrouvent dans nos pratiques quotidiennes, s'instituent en programmes, en lois et en règles

4. FMI, *Les perspectives de l'économie mondiale*, Washington, mai 1997.

5. Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Boréal Compact, 1993, p. 343.

qui, en plus d'orienter les comportements et contraindre les possibles, construisent également des espaces de pensée qui favorisent la construction, l'expression, la diffusion, la reproduction et les représentations des intérêts spécifiques, la plupart du temps ceux des dominants ou qui ont les moyens divers de les faire valoir en temps et lieux. En somme, les idéologies mobilisent les énergies pour l'action autant qu'elles permettent d'en justifier les résultats après-coup. Toute idéologie sert donc une catégorie de citoyens, en asservit et en exclut d'autres.

Par contre, une idéologie ne fonctionne jamais en vase clos. La société est plutôt constituée d'une multitude d'idéologies plus ou moins intégrées, différenciées ou conflictuelles. Pour une catégorie donnée d'idéologies, on peut parler d'une configuration d'idéologies qui agit à la manière d'un système dans lequel chaque idéologie concourt à la réalisation du travail du système idéologique dans son ensemble. C'est ainsi que fonctionne l'idéologie de la mondialisation à côté de celles de la « société de l'information », du « politically correct », et de « l'affairisme » à l'intérieur du **système idéologique néolibéral**.

Les deux pôles de la matrice fondatrice de l'idéologie de la mondialisation sont le paradoxe d'un espoir de libération illimité et une soif de puissance et de contrôle équivalent.

Tout en étant une version économique de l'idée du « village global », et même si on peut souvent être porté à n'y voir qu'un nouveau slogan ou cliché, il n'en demeure pas moins que l'idéologie de la mondialisation agit d'une double manière sur l'imaginaire social.

D'une part, elle comporte une prétention à un idéal « universel » constitutif, rappelons-le, de la plupart des religions monothéistes et, d'autre part, un idéal de libération des contraintes physiques par la promesse à la fois d'un ailleurs plus grand, plus vaste, plus alléchant, plus riche, plus stimulant et plus porteur de projets ambitieux, d'espoir de con-

quête (au moment où il ne reste à peu près que les marchés et les peuples à conquérir), plus complexe, plus stimulant et offrant plus d'espoirs de privilèges et de richesses que la perspective « réductionniste » du développement local et national (tout comme si la seule invocation des termes « mondial » et « international » revêtait une telle auréole que celui qui les prononce se voit élu immédiatement au rang des empereurs) pour quiconque recherche à constituer ou à développer un empire.

Et c'est là que se complète cet ensemble idéologique au moyen de l'idéologie affairiste, c'est-à-dire qu'un mode dominant de construction de l'identité sociale attribue une place prépondérante à la personne qui dirige, domine, compétitionne, produit un rendement extraordinaire, est riche et possède le plus de privilèges possible, en somme qui est dominante et puissante. Même les gestionnaires du Fonds de solidarité et nos organismes étatiques n'échappent pas à ce culte.

Ces deux idéologies se rejoignent pour proposer un cadre de référence où la solidarité sociale, l'identification territoriale, l'échange, le don, la participation démocratique et le partage n'ont pas de place par rapport à « l'intelligence », au sens de l'astuce, de la tactique, de la pensée stratégique et de « l'excellence » confirmés par des indicateurs financiers de réussite et de supériorité individuelle.

L'idéologie de la mondialisation

L'idéologie de la mondialisation offre ainsi un lieu d'exercice de l'idéal affairiste, un idéal et un espoir prometteur de libération à une demande sociale préfabriquée par une société qui assimile la quête du bonheur à celle du pouvoir d'achat et ce, face à une critique du néolibéralisme qui arrive mal à produire de nouvelles utopies révolutionnaires, alternatives et prometteuses de nouvelles formes d'émancipation et de libération. Tout est radieux dans le « mondial »,

alors que tout est terne, morne et morose dans le «local». Le monde est présenté comme grand, vaste, métissé, ouvert, changeant et en mouvement, alors que le local est petit, étroit, homogène, fermé, tribal, conservateur et statique. Même le milieu universitaire québécois participe à cette idéologie, les professeurs privilégiant la diffusion des résultats de leur recherche à l'étranger plutôt que chez eux⁶, comme si la connaissance était plus «scientifique» lorsque désincarnée de son territoire social-historique. Le local apparaît comme conquis, alors que le mondial est à conquérir.

Par ailleurs, de manière plus implicite mais tout aussi attrayante, surtout pour les jeunes, la mondialisation se présente comme un idéal de libération individuelle et personnelle des contraintes du travail aliénant, de la petitesse des possibles locaux et des conditions de vie matérielles moins généreuses, alors que la critique du néolibéralisme vise à construire une utopie du social qui se fonderait sur un autre idéal de l'émancipation de soi que celui qui passe par l'accumulation et la possession illimitée de matériel avec son gaspillage éhonté des ressources naturelles et son pillage écologique⁷.

Cette idéologie, confortée par le système idéologique néolibéral, cautionne le darwinisme social à l'intérieur duquel se conjuguent des forces économiques et technologiques que l'on tente de nous présenter comme étant non pas déterminées socialement, mais régulées par la même main invisible que celle qui gouvernait l'ordre social d'Adam Smith⁸. La mondialisation est ainsi de plus en plus comprise comme une donnée indiscutable et indiscutée.

«Une mondialisation sans loi. Relayée par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, une véritable idéologie du libre-échange s'est emparée des esprits. ...

6. Sophie Malavoy, *Scientifiques sans frontières*, dans *Interface*, n° 18, 1997.

7. Pierre Dansereau, *L'envers et l'endroit*, Musée de la Civilisation, Fides, 1994.

8. Paul Dumouchel et Jean-Pierre Dupuy, *L'enfer des choses*, Éditions du Seuil, 1979.

Désormais, seules de fortes pressions internes peuvent soumettre la globalisation à certaines règles, conçues par exemple en vue d'assujettir à une stratégie concertée les délocalisations d'entreprises vers des lieux propices au dumping social. ... »⁹

Les manifestations de cette idéologie sur la société québécoise

Les idéologies s'installent et se développent davantage lorsque les conditions et le terrain leur sont propices. Dans la société québécoise, ces conditions sont là. Rappelons-en les plus importantes : l'accumulation des déficits des années 70 et 80 et leur financement sur le marché des capitaux mondiaux impliquant une sensibilité aiguë aux facteurs d'augmentation des taux d'intérêt étrangers ; l'adhésion crédule du Québec aux divers traités de libre-échange en Amérique du Nord et leur incidence sur la réglementation étatique ainsi que la volonté de ses gouvernements successifs de les maintenir ; le rapprochement évident du gouvernement des milieux des grandes entreprises multinationales et son écoute attentive à leurs souhaits touchant la gestion des finances publiques (en l'occurrence, l'obsession du déficit zéro pour l'an 2000) ; les multiples caravanes dans les pays asiatiques auxquels se prêtent avec engouement nos différents paliers de gouvernements (le municipal inclus) ; le développement d'une rhétorique s'appuyant sur la compétitivité mondiale obligée pour contourner une réforme toujours attendue de la fiscalité conduisant à faire contribuer davantage les entreprises au trésor public ; le retrait graduel du gouvernement de l'économie et sa volonté marquée de développer l'exportation¹⁰, nous rendant ainsi encore plus vulnérables aux intérêts étrangers.

9. Claude Julien, *Réformes, modernité globalisation... vers l'explosion des mots piégés*, dans *Le Monde Diplomatique*, janvier 1996, p. 11.

10. Jacques Parizeau, *Pour un Québec souverain*, VLB, 1997.

Par ailleurs, au plan symbolique, comme l'a admirablement démontré le regretté Fernand Dumont¹¹, notre société, résultat de son contexte historique singulier, s'est constituée progressivement davantage dans un espace religieux et littéraire que dans un espace économique. Depuis les années soixante jusqu'à ce jour, on a mis de plus en plus l'accent sur l'appropriation de l'espace économique, du moins son contrôle et son accès, par toutes sortes de moyens plus ou moins étatiques, jusqu'à constituer un Québec Inc., une classe d'affaires et d'affairistes qui est moins une «garde montante» qu'une «garde de parvenus».

Par contre, force est de constater que malgré ces moyens et la survalorisation de cette «garde», transformée davantage en nouveaux guerriers commerçants qu'en bienfaiteurs de l'humanité, la globalisation des échanges et la mobilité des capitaux font en sorte que les citoyens québécois ne contrôlent même pas l'utilisation de leurs épargnes sur leur propre territoire (voir l'étude de *L'Action nationale* à ce sujet). Comme l'exprimait Léo-Paul Lauzon récemment, «La mondialisation a avalé la garde montante. Aujourd'hui le gouvernement du Parti québécois n'évoque même plus le Québec Inc. Pour justifier ses politiques néolibérales de privatisation et de démantèlement de l'État, il parle de «mondialisation» sans se préoccuper du fait que ce sont le plus souvent des firmes étrangères qui accaparent des biens publics privatisés.»¹²

Aussi, cette maîtrise tardive et partielle du contrôle de l'économie, la survalorisation nationale de l'économie justifiée par notre retard historique à cet égard, l'ouverture internationale des marchés, le développement fulgurant des NTIC, et le fait que l'idéal de progrès économique est au cœur d'un certain projet de souveraineté du Québec (Parizeau, 1997), constituent un terrain des plus propices à

11. Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Boréal Compact, 1993.

12. Léo-Paul Lauzon, *La capitulation tranquille*, dans *L'Aut' Journal*, n° 160, été 1997, p. 23.

l'expression et au développement de l'idéologie de la mondialisation sur le territoire québécois. Il ne reste donc que peu de place pour la construction d'un projet de société suffisamment fort pour contrer l'idéal de la mondialisation, projet de société dont la notion même est refusée par notre gouvernement parce que, bien sûr, trop contraignant sur le développement néolibéral de l'économie.

Le nouveau visage de l'aliénation

La mondialisation signifie une organisation cybernétique de la société, où le monde doit être organisé et contrôlé¹³ par des grands groupes d'intérêts. Ces gens se rencontrent à tous les ans à Davos, en Suisse, pour cibler les zones de pression à effectuer sur la réglementation des États, quand ce n'est pas de faire assumer par les États les coûts sociaux de leur modèle d'action économique. Ce sont eux, et eux seuls, qui en tirent les bénéfices. On assiste à un brouillage des enjeux de pouvoir amorcé sous le signe du «village global» et de la «société globale», comme façon de nier les différenciations entre sociétés et la continuation de l'existence de rapports de force et de l'intérêt collectif.¹⁴ Il se produit un double effet : celui de l'uniformisation des comportements et des habitudes culturelles par la macdonalisation¹⁵ de la société, de même que l'aliénation des citoyens par un déplacement des volontés de la participation politique vers un déterminisme de forces occultes d'un marché et d'une aspiration mondialisante auxquels très peu de citoyens pourront avoir accès.

Cette double logique s'auto-reproduit. Les acteurs sociaux se sentent incités à appartenir à un groupe fictif mondial de consommateurs de produits fabriqués par des entreprises mondiales (les médias en étant un secteur) pour la princi-

13. Armand Mattelart, voir note 3.

14. Ibid.

15. Georges Ritzer, *The MacDonalisation of Society*, Pine Forge Press, 1996.

pale raison, inconsciente, qu'ils doivent compenser leur désir inassouvi d'avoir accès au pouvoir et au prestige que font miroiter les fabricants de l'univers de la mondialisation. Cet univers est entretenu par ces mêmes entreprises, en complicité avec bon nombre des États occidentaux, et les médias. La cohérence de l'idéologie est ainsi atteinte. Pour être mondial, il faut faire comme ailleurs et renier le local. Le conformisme culturel n'est plus sociétal mais mondial, c'est-à-dire états-unien.

Mais ce faux universalisme, dans la pratique, construit ainsi des inégalités de plus en marquées et localisées. «La planète n'est plus cette société globale ou ce village global qui convoque indistinctement tous les individus et tous les peuples autour des mêmes «global events», mais un archipel avec ses pôles d'excellence technologique, en voie de se convertir en ghettos sécuritaires, et ses immenses marges de laissés-pour-compte».¹⁶

Cette idéologie construit de l'aliénation et une forme nouvelle de colonisation en rendant la vaste majorité des citoyens dépendants d'un cadre d'exercice et d'actions sur lesquels ils n'ont pas d'emprise. Il s'agit d'une fuite dans l'imaginaire qui permet de faire «avalier» à peu près n'importe quelle décision néolibérale, sans offrir d'espace discursif rationnel ni, évidemment, de négociation possible. On peut même parler d'une nouvelle prison aliénante, à l'image de celle décrite par Foucault¹⁷ à l'âge classique.

Derrière cette idée de mondialisation se dessine la disparition des communautés comme lieu d'être ensemble, de vivre ensemble, de partage et d'entraide au profit d'un ensemble virtuel composé d'un agrégat d'individus atomisés qui n'ont en commun que les rêves qu'on leur présente en images, que l'idéation de vies qui leur seront toujours inaccessibles et surtout, que la résignation à effectuer un travail

16. Armand Mattelart, voir note 3.

17. Michel Foucault, *Histoire de la folie de l'âge classique*, Gallimard, 1976.

dans des conditions aliénantes ne leur donnant accès au rêve que par projection sur le petit écran.

Les études le démontrent : la qualité de vie au travail s'est tellement détériorée depuis une décennie que ceux qui ont la chance d'avoir un travail à temps plein vivent perpétuellement dans l'expectative de perdre leur emploi subitement, suite à une décision qui relèverait de la « main invisible mondiale ». Ceux qui travaillent de manière contractuelle, et ils sont de plus en plus nombreux, sont dans des situations d'asservissement à une logique de l'offre de l'emploi où le « dieu compétition » les oppose les uns aux autres et les isole de plus en plus socialement. Les autres, les exclus, sont de plus en plus nombreux et de plus en plus jeunes. Nous sommes dans une situation où nous vivons les mêmes sentiments qu'en temps de guerre, une insécurité et une inquiétude permanentes, dans une société qui, au dire de M. Parizeau¹⁸, se classe au 6^e rang mondial par son PNB et parmi les premiers rangs des pays occidentaux pour son taux de pauvreté, notamment infantile.

L'aliénation a donc un nouveau visage. Il transcende les frontières du territoire, mais s'y exerce avec plus d'intensité et de profondeur et est beaucoup plus difficile à démasquer et à contrer que lors de la révolution industrielle du début du siècle.

« Au nom d'une nécessaire entrée dans un espace marchand mondialisé, sous couvert de rationalité économique, nous sommes en fait engagés dans un processus de « libération » de l'économie à l'égard de toute contrainte politique. En reprenant l'expression de Mme Polanyi-Levitt, il faudrait alors parler de "marketing of globalization", puisque la mondialisation ne serait au fond qu'une façon de vendre, sous de fausses représentations, un projet politique consistant à abolir le politique ».¹⁹

18. Jacques Parizeau, *Pour un Québec souverain*, VLB, 1997.

19. Jean Pichette, *Perdus dans l'espace*, dans *Le Devoir*, 24 novembre 1996, Cahier C2.

Le défaitisme organisé

On assiste donc à une sorte de défaitisme organisé où l'espace de l'exercice démocratique du politique céderait la place à un espace économique virtuel occupé par de nouveaux gourous de la pensée, ceux qui ont réussi en affaires et qui peuvent, par le poids économique de leurs entreprises et la portée de leurs décisions pragmatiques, influencer le cours quotidien d'un grand nombre de citoyens à leur emploi. Les gouvernements sont devenus dépendants de ces nouveaux chantres de même que la plupart des courants de pensée développés et promus dans les institutions de formation et d'enseignement post-secondaires. On est passés d'un peuple où les idéaux-types étaient fabriqués par la religion et les historiens puis, au cours de la Révolution tranquille, par les sociologues et les experts des sciences humaines, pour être maintenant sous le joug des gens d'affaires appuyés de leur penseurs de services principalement issus des départements d'administration et d'économie.

Dans cette optique, l'expansion de cette idéologie et du système auquel elle appartient en terre québécoise ne solutionnera pas nos problèmes sociaux et économiques. Au contraire, elle nous fait oublier pour les uns et retarder la prise de conscience, pour les autres, du degré élevé de maladie de notre société. Notre société est malade, gravement malade puisqu'elle ne peut fournir d'idéaux rassembleurs ni de modèles accessibles à nos jeunes qui cherchent, pour la plupart, à atteindre des idéaux de réussite que nous leur avons fait miroiter et qui se limitent à l'ascension professionnelle, à l'utilitarisme des savoirs, aux privilèges des postes de pouvoir et à l'accumulation de richesses²⁰. C'est comme si, sachant qu'ils ne pourront pas atteindre ces idéaux chez nous, on déplaçait leur quête vers un ailleurs, un mondial fourre-tout. Mais les jeunes, du moins ceux qui

20. Conseil supérieur de l'Éducation, Les nouvelles populations étudiantes des collèges et des universités : des enseignements à tirer, Ministère de l'Éducation du Québec, 1992.

n'appartiennent pas à la classe des parvenus, ne sont pas dupes et ils décrochent de toutes sortes de manières.

C'est là qu'il faut diagnostiquer la maladie la plus honteuse qui soit dans notre société, celle de la démobilisation, du décrochage et du taux de suicide de ses jeunes. Ce n'est pas par une réforme des curriculums scolaires, même si cela est nécessaire, ni par une restructuration du système, que nous réglerons ce problème. C'est par une véritable révolution de la pensée sociale (voir l'invitation de Ramonet, 1997, à cet égard) et des idéaux. Actuellement, nous payons le prix de cette rupture sociale, de cette cassure, en développant diverses formules de répression et de contrôle qui ne pourront pas toujours suffire à étouffer les aspirations des jeunes (voir à ce sujet la révolte annuelle exprimée par les jeunes lors des festivités de la Saint-Jean-Baptiste à Québec).

La révolte apparaît de plus en plus comme la voie de sortie unique face à cette pensée unique. Révolte pour une révolution sociale. On en trouve des manifestations de plus en plus évidentes à travers le monde. Que ce soient les récentes manifestations en Albanie, les mouvements révolutionnaires au Mexique, particulièrement dans le Chiapas ou les grèves des travailleurs comme celle des employés de la compagnie Renault en Belgique, on sent de plus en plus que la marmite de la mondialisation chauffe et s'approche de plus en plus du degré d'ébullition. Que la fuite dans le mondial ne peut plus suffire aux aspirations du local. Que les humains peuvent penser international, en autant qu'on leur reconnaisse une existence nationale. Si tel est le bât qui blesse, comment se fait-il que la critique sociale, tant de fois exprimée contre le néolibéralisme, ne parvient pas à soulever plus de protestations dans notre société?

La faiblesse de la critique sociale actuelle

Depuis quelques années, on ne compte plus les revues et les articles de même que les différentes dénonciations lors

de manifestations publiques de l'omniprésence de l'idéologie néolibérale et ses méfaits dans toutes les sphères de la société. À partir des politiques gouvernementales, en passant par les diverses formes de déréglementation et de privatisation des activités des secteurs public et parapublic jusqu'à l'encouragement des nouvelles formes de partenariat dans le financement de plus en plus privé des institutions d'enseignement à tous les niveaux, tout passe dans la moulinette de la critique du néolibéralisme.

Cependant, curieusement, cette critique ne soulève que peu d'indignation, de révolte, et peu de choses changent comme si la nature de la critique, les lieux de son exercice ou son emprise étaient trop faibles par rapport à d'autres mouvements ou d'autres forces d'attraction qui réussissent à la contrer. Videlier explique le phénomène par la faiblesse des idéaux avancés.

« Les intellectuels n'ont plus à transformer le monde, pas même à l'interpréter. De projets, ils n'ont guère. À toute analyse ils opposent la « complexité ». La « mort des utopies », la « fin des idéologies », les cantonnent dans une étroite fonction de conseiller technique : ils pensent désormais à la petite semaine. La mise en mouvement de la société autour de l'idée de justice sociale leur paraît essentiellement déraisonnable et donc, condamnable. »²¹

Dumont en trouverait sûrement l'explication dans ce qu'il appelle la transformation graduelle, mais certaine, de l'intellectuel en expert²², davantage soucieux d'appliquer un savoir méthodique et technique que d'intervenir de manière engagée dans la société. Outre ces explications, trois autres causes expliquent le phénomène soit le défaitisme des intellectuels, suite à la désintégration des pays de l'Europe de l'Est et ses conséquences sur l'idéologie socialiste qui les supportait ; la complicité des intellectuels, notamment les

21. Philippe Videlier, *Des intellectuels sonnants et trébuchants*, dans *Le Monde diplomatique*, janvier 1996, p.11.

22. Fernand Dumont, *Raisons communes*, Boréal Compact, 1997.

universitaires, avec l'idéologie de la mondialisation ; et une nouvelle génération d'intellectuels universitaires plutôt carriéristes et moins engagés socialement, davantage tournés vers les intérêts de leurs groupes restreints que ceux de leur groupe social.

Même la gauche traditionnelle est grandement affectée par ce virus, particulièrement par l'association entre mondialisation et développement économique puisque, hormis les quelques éléments théoriques tentant de donner un statut émancipatoire à « l'économie sociale », on demeure sous la domination des paradigmes traditionnels et fonctionnalistes qui assimilent le développement local à la seule croissance économique, prêtant ainsi le flanc à la logique des fusions, des économies d'échelle et des avantages comparatifs, ne remettant que rarement et de moins en moins en question la démission de l'État face à sa responsabilité de régulation des iniquités sociales et son rôle d'intervention et de réglementation.

Ces différents facteurs se conjuguent pour rendre presque tabou, à tout le moins marginalisé, tout discours révolutionnaire ou progressiste social ancré dans un territoire local, sans être victime d'une censure, d'une exclusion, sans être taxé de passéiste et de manquer d'ambition, quand ce n'est tout simplement pas de xénophobie. Et si ce discours est accessible et vulgarisé, il n'est plus écouté ni légitimé par la communauté intellectuelle. Or, je crois que notre peuple est beaucoup plus critique, tout en l'exprimant difficilement, que ce qu'en projette l'image des discours de notre intelligentsia et ses institutions. Et si nos intellectuels, locomotives des années de la Révolution tranquille, s'étaient embourgeoisés, assis sur leur capital et avaient perdu le sens du contact et de la parole avec le peuple ?

Des voies de refus et de résistance à construire

Il y a tout un procès à intenter sur les alliances idéologiques et stratégiques entre l'avènement du postmodernisme, le «politically correct», le développement des NTIC et leur passage obligé pour la globalisation économique et l'idéologie de la mondialisation pour raviver les besoins de participation et les velléités de solidarité, de libération, d'autonomie et de développement endogène local et culturel. Ces nouvelles alliances stratégiques dans la pensée occidentale agissent de plus en plus en tant que pensée unique, ne prêtant le flanc à de la construction possible de critique économique ailleurs que dans un certain renoncement. Renoncement à des idéaux qu'on n'ose plus nommer, mais qui sont des idéaux capitalistes, soit l'accumulation et la concentration des richesses ; la recherche du pouvoir de contrôle : la déification de la réussite affairiste ; l'écrasement du voisin pour «sauver» sa peau. En un mot, il faut renoncer à ce modèle de réussite qui idéalise le moi en excluant l'autre. Renoncement, mais également développement d'une pensée sociale où un **véritable projet de société** promulguant le social et la démocratie devrait devenir l'impératif du gouvernement et remplacer son obsession du compte de banque ou du New York Bond Rating.

«La démocratie sociale en appelle à l'intervention de l'État dans le cours des événements. Alors que le libéralisme se contente du maintien d'une certaine sécurité publique et d'une paix sociale minimale, de façon à laisser agir les forces que la légalité ne condamne pas, la démocratie sociale est volonté d'infléchir le devenir en fonction de normes à définir et à promouvoir. En contrepartie, elle privilégie la liberté, ce qui n'est contradictoire qu'en apparence : il faut contraindre les puissants pour libérer les plus faibles, à qui il ne s'agit pas seulement de rendre justice mais de rendre parole. Planification et participation : ces deux ambitions, par des réalisations diverses et parfois mal coordonnées, ont inspiré la Révolution tran-

*quille. N'est-il pas vrai qu'elles sont actuellement compromises l'une et l'autre.*²³

Les défis pour la construction

Les défis pour la construction d'une société québécoise juste, solidaire, égalitaire, libre et souveraine sont énormes. Ils passent par l'élaboration d'un projet de société misant davantage sur le renforcement des connaissances, des sensibilités locales que par la construction d'une promesse mondiale. Ils passent également par la reconnaissance de notre capacité de construire nos propres savoirs et la fin des recours aux fabricants de formules et de recettes étrangères en l'occurrence américaines, notamment dans les pratiques administratives. N'en déplaise à J. Parizeau, la souveraineté du Québec ne doit pas se faire dans l'esprit d'avoir les mains libres pour conquérir les marchés mondiaux, mais pour être en mesure de mieux contrôler les forces de domination et les pressions idéologiques et internationales sur la justice sociale sur son territoire. Les forces de l'aliénation culturelle et sociale nécessitent davantage que l'on se construise des armes adéquates que de prêter le flanc à leur action.

On ne peut pas, comme le fait notre gouvernement, toujours tenir les deux discours et agir uniquement dans le sens de l'un. C'est toute la légitimité du gouvernement qui est en cause et la crédibilité des institutions politiques. En jouant ce jeu, sous prétexte de ne pas contrôler la totalité des ficelles et de vouloir s'assurer des alliés à l'extérieur du Canada (voir la stratégie de Parizeau suivie par Landry) on risque d'y perdre totalement notre identité sociale. Le déséquilibre des forces en présence fera en sorte que nous nous asservirons à la dictature des marchés ou à celles des possédants qui résideront parmi nous et qui auront les moyens de nous dicter les règles et les normes de la lutte. Est-ce ce type de société hiérarchique et aliénante que nous

23. *Idem*, p. 196.

voulons? Il faut renoncer à s'accrocher au train économique américain et à sa culture administrative et retrouver les valeurs de solidarité, d'entraide, de coopération et d'auto-gestion qui ont animé l'âme et fait la force et la durée de notre peuple depuis la Nouvelle-France, et cela est d'une urgence extrême si on veut affirmer et retrouver notre identité sociale et culturelle.

Nous serons de moins en moins reliés au monde si nous n'existons pas, tout simplement. Il faut réaffirmer nos croyances au développement d'une société où l'autonomie sociale se conjugue de pair avec la justice sociale. Ce qui interpelle particulièrement les forces vives du progrès social que sont les organisations syndicales à reprendre le chemin de «la ligne du risque»²⁴, en questionnant plus attentivement les diverses formes, souvent non explicites, de complicité avec cette idéologie.

Plus que jamais, le PQ a brouillé les cartes, les pistes, les points de repère et de revendication du social, d'émancipation et de solidarité. Le gouvernement de ce parti nous a fait entrer de plein-pied dans la postmodernité aliénante à la logique économique, à l'idéologie néolibérale et au modèle de société américaine. Une classe de bien-nantis complice de l'establishment financier, son dernier masque étant celui de la mondialisation, s'est installée. Il nous faut reconstruire l'opposition sociale à cette idéologie puisqu'elle règne en reine et maître à l'Assemblée nationale et plaider pour le développement d'un **État-nation fort, présent et actif**.

Allons-nous sacrifier toutes les bases et les acquis historiques de la construction de notre solidarité sociale à la grappe de l'économie sociale et aux poches de survie communautaires locales? Non! Oui à l'indépendance, mais non à l'aliénation sociale et à la légitimation mondialisante des injustices complaisantes. Nous sommes notre principal adversaire par adhésion peu critique à l'idéologie de la mon-

24. Pierre Vadeboncœur, *La ligne du risque*, 1963.

dialisation, par la rupture avec nos savoirs et nos acquis historiques, notre fuite économique en avant vers une terre promise qui serait partout ailleurs, sauf chez nous.

«[Nous devons] réaffirmer la primauté des citoyens sur le financier et sur l'économique, c'est ça le nœud du problème. C'est une bataille idéologique et culturelle. Nous sommes en pleine lutte sociale comme à la fin du 19^e siècle. Nous devons lutter contre les prétentions du capitalisme mondial qui veut tout déréglementer, privatiser et libéraliser et qui réduit les citoyens à des ressources humaines»²⁵.

Conclusion

L'emprise de l'idéologie de la mondialisation qui vient renforcer le système idéologique néolibéral et son adhésion inconditionnelle par nos leaders gouvernementaux souverainistes actuels nous conduit à nous interroger très sérieusement sur sa capacité de rassemblement vers une société communautaire et identitaire alors que cette idéologie ne conduit qu'à la fragmentation, à la négation du territoire, à l'atomisation et à la destruction du nous social.

Il est urgent de freiner l'emprise de cette idéologie néfaste sur la construction et l'explicitation de notre identité, de sortir de ce nouveau carcan colonisateur et aliénant par le refus catégorique de la rhétorique gouvernementale pour nous faire avaler des mesures qui nous assimilent davantage à l'empire américain. Il presse de mobiliser les mouvements sociaux à se solidariser et à effectuer un véritable blocage contre toute approche qui vise à augmenter la concentration des richesses, même si M. Landry considère comme une faiblesse du Québec de ne pas avoir assez de riches...

De plus, nous devons accroître nos rapports et notre solidarité avec les pays ou les régions qui vivent cette aliéna-

25. Riccardo Petrella, *L'Homme planétaire*, entrevue avec R. Petrella dans *L'Aut' Journal*, n° 159, mai 1997, p. 7.

tion afin de construire une solidarité internationale et non pas de privilégier une politique internationale complice et parasitaire des pays dominateurs. «[...] l'obligation de révolte, le droit à l'émeute redeviennent-ils des impératifs citoyens pour refuser ces inacceptables régimes globalitaires. N'est-il pas temps de réclamer la mise sur pied, à l'échelle planétaire, d'un nouveau contrat social?»²⁶

Enfin, il faut forcer les instances politiques à construire un véritable projet de société où les considérations sociales et culturelles passeraient par d'autres voies que celle des cotes de crédit ou la conquête des marchés mondiaux. À vouloir conquérir le monde, on risque de ne pas pouvoir se conquérir soi-même. C'est un détour qu'on ne peut pas se permettre. ♦

26. Idem, p. 23.



À Stéphan Tremblay

*« Tu es à même de constater,
par l'appui que tu as reçu
dans les sondages,
qu'en portant ton fauteuil
au bout de tes bras,
tu as soulevé beaucoup d'espoir.
Un trou de lumière est apparu
dans l'étaie grisaille politique
et, soudain, nous nous sommes mis
à croire que du nouveau était possible. »*



Joseph Giguère
Relations, juillet-août 1998.

Québec et la Cour suprême

Jean Genest*

Quel événement fait de janvier 1998 un mois historique? Vous répondez, fort et clair: «C'est le verglas!» Ou une variante: «La générosité de tout le monde!» Bonnes réponses. Elles s'inspirent du régional et du transitoire. Elles entrent dans l'histoire de la météorologie. L'attention sur un sujet plus vaste ou plus élevé que les méfaits de la température doit vous frapper: l'avenir du Québec.

Le gouvernement d'Ottawa, devant une patate chaude, cherche des intermédiaires. D'ordinaire, il convoque une réunion des premiers ministres provinciaux où la règle est claire: le Québec s'y retrouve à un contre dix. Souvent, le fédéral fait de son ministre des Affaires intergouvernementales, M. Stéphane

* Ex-directeur de *L'Action nationale*.

1^{er} juillet 1998

Dion, son interlocuteur préféré. Mais il a peu d'autorité au Québec et il passe difficilement à la télévision. Un poids plume. Dans le cas présent, le gouvernement fédéral a choisi comme porte-parole la Cour suprême du Canada. Elle aura à répondre à trois questions. Enveloppées de légalité, ces réponses constitueront une base pour contrer la prétention du Québec à s'émanciper d'une tutelle de plus en plus embarrassante, onéreuse et méprisante. Les nobles juges, couverts d'hermine, vont se mettre à tisser des libertés ou des chaînes. Peut-on remettre notre avenir aux honorables juges?

Au Québec, qui fait encore confiance aux jugements de la Cour suprême? N'ont-ils pas biffé des secteurs de nos lois linguistiques, comme des censeurs? N'ont-ils pas considéré le gouvernement provincial comme un gouvernement de subordonnés?

**LE DIALOGUE
EST MAL ENGAGÉ.**

Arrogance et dépendance, deux points qui nous ont profondément humiliés. Aujourd'hui nous avons plus que des soupçons: la Cour suprême est pour nous un cul-de-sac. Nous n'y avons jamais trouvé de respect pour nos libertés ou notre souveraineté (dite provinciale). Le dialogue est mal engagé. Nous n'avons pas confiance.

Les manœuvres secrètes sont là. Mauvaise humeur et méfiance. Attente morose. Tout à coup arrive la riposte. Inattendue, vigoureuse, sage, allant à l'essentiel. Enfin de l'air non pollué! Ce n'est plus de la petite politique. Comme disait Péguy: «Il y a de la mystique dans l'air.» C'est-à-dire de la grande

politique à laquelle personne n'échappe parce que c'est un bien commun auquel nous participons tous!

Ce n'est pas Montesquieu qui parle mais le cardinal Turcotte, archevêque du diocèse de Montréal. Il donne une entrevue au *Devoir*, le 26 décembre 1997. Ferme, il affirme spontanément avec un grand

**C'EST AU PEUPLE
DE DÉCIDER.
PAS À LA COUR
SUPRÊME.**

bon sens, sans texte écrit: «La Cour suprême dira ce qu'elle voudra. Même si elle dit qu'on n'a pas le droit de le faire, si le peuple décide de le faire, c'est le peuple qui est souverain. Je suis un démocrate. S'ils veulent s'amuser à se brancher là-dessus en Cour suprême, ils peuvent bien le faire, mais si la majorité le décide, je ne vois pas comment un ordre de la Cour pourrait empêcher le peuple de le faire. C'est au peuple de décider et non pas à la Cour suprême à nous dire si on a ou pas le droit de décider.» (*Le Devoir*, 29 déc. 1997, pp. 1 et 8)

Le premier acte est joué. Janvier 1998 ne fait plus partie du brouhaha ordinaire. Des esprits pertinents, courageux et brillants interviendront. Éditoriaux, études solides, conversations étoffées fuseront de partout. Un éveil des esprits, nouveau, lumineux et passionnant.

Que vaut la déclaration du cardinal Turcotte? Une opinion personnelle n'engageant que lui? ou l'affirmation de principes admis chez les leaders internationaux? Gregory Baum, professeur émérite à l'Université McGill, m'a mis sur la piste des documents de base (*The Gazette*, 11 janvier 1998, p. B-4).

Le premier document de référence est du 7 avril 1967. Il s'agit d'une Lettre collective des évêques catholiques du Canada (anglais et français) publiée à l'occasion du centenaire de la Confédération. Document important par son unanimité, par la hauteur des vues énoncées, par ses préoccupations du bien commun et par le prestige des signataires désintéressés. Ils sont crédibles et ils n'offrent pas, comme la Cour suprême, l'image publique d'une tour de Pise penchant toujours, à chaque coup de vent, du côté des valeurs dites nationales mais identifiables aux 75 % de la population « canadienne ». Le Québec n'y représente jamais autre chose qu'une opinion régionale, provinciale ou tribale. Nos évêques n'offrent pas l'image de « pit-bulls » qui accourent à la défense des intérêts de la majorité « canadienne ». Experts en histoire des hommes, ils affirment :

« La communauté canadienne-française... est consciente du fait qu'elle constitue une communauté ayant son unité, son individualité et son génie propres et qu'elle possède, à ces titres, un droit inaliénable et indiscutable à l'existence et à l'épanouissement.

« ...Il faut admettre qu'on peut à bon droit juger intolérable le régime politique qui, dans des situations analogues, n'assure pas le même traitement aux minorités de langue française qu'à celles de langue anglaise... Les Canadiens connaîtront... des luttes stériles et appauvrissantes si... les deux grands groupes linguistiques et culturels ne sont pas capables d'accepter et de reconnaître, sans réticence ni équivoque, la légitimité de leurs différences et

de leur destin propre, s'ils n'acceptent pas, dans le respect mutuel de leurs droits, les accommodements que leur situation particulière réclame. » (Église canadienne, janvier 1968, p. 4).

**LES ÉVÊQUES SONT
AU MOINS TRENTE
ANS EN AVANT
DES POLITIENS
FÉDÉRAUX.**

Ce document prouve que les évêques sont au moins trente ans en avant des politiciens fédéraux. Ni les intérêts d'une majorité dominatrice, ni la mentalité impérialiste qui règne à Ottawa ne les intéressent. Ils recherchent le bien commun.

Hier, les empires donnaient une certaine paix au monde en se partageant les continents. Aujourd'hui les peuples, sur un territoire accepté, cheminent vers un avenir à construire par eux-mêmes. Dans l'*Organisation des Nations unies*, l'administration de la Terre devient plus facile et le travail de chacun vise à garantir une meilleure répartition des ressources et des richesses limitées de notre planète.

La déclaration du cardinal Turcotte trouve ses racines dans les quatorze points proposés par Thomas Woodrow Wilson, devenus la doctrine internationale des États-Unis (1856-1924). Professeur de droit international à Princeton, président des États-Unis de 1912 à 1920, fondateur de la *Société des Nations* en 1919, il signera le traité de Versailles où il affirme que tout peuple a droit à son autonomie complète. Le Prix Nobel de la Paix viendra sanctionner, par l'appui général, ce principe fondamental.

Devenu doctrine américaine ce principe fut de nouveau invoqué par Churchill et Roosevelt, au large de Terre-Neuve en août

1941. L'article 3 de la célèbre Charte de l'Atlantique affirme : « le droit de tous les peuples à choisir la forme de gouvernement sous lequel ils veulent vivre ». On y trouve aussi cette affirmation : « Il faut voir rétablir les droits souverains et le gouvernement autonome des nations qui en auraient été dépouillées par la force. »

Une conclusion s'impose : un droit international constant et cohérent avec lui-même maintient le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La Charte des Nations unies le sanctionnera de nouveau en juin 1945. Branle-bas général, commencement de la décolonisation, remplacement des grands empires du 19^e siècle par la mise en fonction d'une coopération mondiale des peuples et du respect de la liberté des pays, tant que chacun ne sera pas une menace pour son voisin.

Le deuxième document invoqué par Gregory Baum, homme lucide et de haute culture, à la fois théologien et sociologue, est l'Accord international signé par le Canada en 1966. Il y est dit : « Tous les peuples ont droit à l'autodétermination. En vertu de ce droit ils peuvent choisir librement leur statut politique et poursuivre en toute liberté leur épanouissement économique, social et culturel. »

Si telle est la constante de la loi internationale, pourquoi chercher à enfermer le Québec dans un iglou plein de légalisme et de pièges ? Qu'avons-nous besoin des entourloupettes de la Cour suprême ? Son image de tour de Pise ne favorisera pas la paix mais la

**UN DROIT
INTERNATIONAL
MAINTIENT LE DROIT
DES PEUPLES
À DISPOSER
D'EUX-MÊMES.**

colère. On ne joue pas avec le droit et les libertés d'un peuple. Pourquoi le gouvernement fédéral fait-il semblant de l'ignorer? Un asservissement, même gradué, ne va pas vers plus de paix et plus de justice.

Oui, M^{gr} Turcotte a raison. Son avis a l'appui inconditionnel des légistes internationaux et il a l'appui moral de tous les évêques catholiques du Canada anglais ou québécois. «C'est au peuple de décider. Pas à la Cour suprême.» Ce clou ne doit pas servir à fermer un cercueil mais il doit contribuer à construire notre maison! Beaucoup d'universitaires anglo-canadiens l'ont compris et peuvent, en diffusant la lumière dans le pays entier, apporter plus de paix et de justice. Les manigances du gouvernement fédéral sont aussi claires pour eux que pour nous. Ne faut-il pas défendre aussi les droits des provinces?

L'évolution du droit international fut rapide et féconde. En apercevoir, ici, quelques ramifications, met l'élite du Québec en état de bouillonnement intellectuel et culturel. Janvier 1998 restera un mois exceptionnel. Non seulement on a assisté à la fonte des glaces, mais aussi à la fonte des peurs. Les décisions et l'avenir dépendent avant tout du peuple lui-même. Nos responsabilités augmentent. Notre maturité est plus sollicitée qu'hier.

Claude Ryan, ancien premier ministre du Québec et Daniel Johnson, ex-chef de l'opposition à l'assemblée nationale, ont capté ces vibrations intellectuelles et saisi l'importance de l'événement. Occasion rare de dépasser les mesquineries partisans et d'accéder à la haute politique, celle qui veut bâtir

le destin d'un peuple. Aussi se sont-ils entendus sur un pas décisif : « Au peuple revient la décision ! » (*Le Devoir*, 4 février 1998, p. B-3)

« Sur le droit à l'autodétermination, dit M. Ryan, il existe au Québec un consensus large et profond entre les principales formations politiques et la grande majorité des acteurs politiques œuvrant sur la scène québécoise. Tous sont d'accord pour reconnaître que l'avenir politique du Québec, quelle que soit l'option devant être retenue, relève en dernière analyse de la souveraineté du peuple québécois. »

À Ottawa, la pensée politique sur le Québec ne dépasse pas beaucoup 1760. Mais aujourd'hui, on ne veut pas manquer le train en marche vers le 21^e siècle. MM. Ryan et Johnson en ont assez du décalage des calendriers entre Ottawa et Québec. Ils ne sont pas favorables à l'indépendance du Québec, certes, mais ils ne sont pas favorables, non plus, à son asservissement : neuf juges ne font décidément pas le poids contre tout un peuple.

M. Ryan ajoutera : « Contestable au plan de la logique démocratique, la position du gouvernement l'est tout autant au plan du réalisme politique. » Au Québec on parle d'indépendance depuis plus de trente ans. En trente ans, le fédéral n'a trouvé à offrir au Québec en termes d'autonomie ou de transfert de pouvoirs que des miettes. Ne rien faire, palabrer avec la Cour suprême, ce n'est pas sérieux.

**AU QUÉBEC,
ON PARLE
D'INDÉPENDANCE
DEPUIS PLUS DE
TRENTE ANS.**

MM. Ryan et Johnson insistent sur le négativisme d'Ottawa. Ils voient bien que le recours, annoncé par trompettes à tout le Canada, aux juges de la Cour suprême, ne modifiera pas la Constitution et apaisera la majorité «canadian». Constitution transformée en camisole de force, habilités des tergiversations, trente années d'aspirines, tout n'est que mesquineries, petitesse d'esprit, fuite de l'essentiel; tout n'est que manœuvres qui ne débouchent sur rien de concret.

LE RECOURS Aussi l'impasse devient pour MM.

APAISERA LA Ryan et Johnson un aveuglement:

MAJORITÉ CANADIAN. «Elle a fortement contribué, disent-ils, à la remontée du sentiment souverainiste au Québec.» La paralysie de l'un augmente le dynamisme de l'autre! MM. Ryan et Johnson, dans ce contexte historique, ne manquent ni de courage ni d'intelligence.

Pour étoffer le débat, M. Jacques-Yvan Morin, ex-vice-premier ministre et professeur émérite en droit à l'Université de Montréal, intervient avec cinq études sur les trois questions posées par le gouvernement fédéral aux neuf juges de la Cour suprême (*Le Devoir*, du 4 au 9 janvier 1998).

M. Morin sait ce que les mots veulent dire. Si vous avez l'art de les bien décaper, vous remontez aux motivations. M. Morin voit ces questions taillées comme des diamants par les orfèvres d'Ottawa. Vite, il y discerne les chausse-trappes, le maquillage des fossés et les conséquences que devront éviter les juges. Évidemment, les juges sont intelligents. Ils discernent les sollicitations cachées et les manœuvres qui engourdissent la pensée

juridique. Avec M. Morin, nous devenons sceptiques. D'autant plus que le juge en chef, pour justifier sa fonction, n'a pas craint de définir ses interventions comme ne recherchant que le bien national (par opposition à ce qui est régional ou provincial). La phraséologie sera opaque, les conclusions ambiguës et l'ensemble un tripotage dont sortira un mécontentement général pour un autre trente ans. Mon résumé ne reflète pas l'étude minutieuse et la finesse qu'on reconnaît à M. Morin, mais il donne l'environnement et la température générales! Après l'avoir lu, la naïveté n'a plus de place.

Autant par les autorités en présence que par les arguments invoqués le débat fait de janvier 1998 un mois exceptionnel.

Nous revenons au point de départ: le destin du Québec appartient au peuple. Il nous appartient de faire le Québec de demain. Ce peut être passionnant.

Nos universitaires peuvent devenir nos grands ténors ou nos grandes autorités. Ils éveilleront moins de réticences que nos juges d'Ottawa.

Réfléchis et désintéressés, comprenant mieux nos frustrations et nos espoirs, ils apporteront avec un certain idéal, du réfléchi, du mesuré, de la prévoyance et une maturité acclimatée. Ils voudront aider notre peuple, l'éduquer même à prendre ses vraies responsabilités et des durables solidarités comme nation. Car, finalement, c'est le peuple et tous ses associés, hommes et femmes, qui décideront. Et la lumière, venue de tous, reste toujours un atout irremplaçable. ♦

**LE DESTIN
DU QUÉBEC
APPARTIENT
AU PEUPLE.**

Regards sur l'actualité

Rosaire Morin

Jean Hamelin

Pour la troisième fois en deux ans, le jury du prix Richard-Arès de *L'Action nationale* est vêtu de deuil. Le jury se composait de Fernand Dumont, Jean Hamelin et Julien Harvey. Les trois géants nous ont quittés pour un monde meilleur. Nous avons déjà rendu hommage à monsieur Dumont et au père Harvey.

Jean Hamelin était de la classe des plus grands historiens du Québec. L'histoire économique et sociale le passionnait. Ses travaux sont très diversifiés. Il a traité de la Nouvelle-France à nos jours sous une diversité étonnante d'aspects. De 1971 à 1974, il a dirigé le département d'histoire de l'Université Laval. Depuis 1973, il œuvrait comme directeur adjoint du *Dictionnaire biographique du Canada*.

Ses principales publications sont l'*Histoire de l'Université Laval, économie et société en Nouvelle-France*, *Histoire du catholicisme québécois*, deux tomes (le premier en collaboration avec Nicole Gagnon) et *Histoire économique du*

Québec, 1851-1896 en collaboration avec Yves Roby. Il a en outre publié des guides d'histoire pour ses étudiants et des répertoires remarquables dont *La presse québécoise des origines à nos jours*.

L'excellence des travaux de monsieur Hamelin était reconnue de tous. Ses travaux lui ont mérité la Médaille Tyrrel, le prix littéraire du Gouverneur général du Canada, la Médaille de l'ACFAS, le prix Esdras-Minville, la Médaille Gloire de l'Escolle de l'Université Laval. Il était membre de l'Ordre du Canada et de l'Ordre du Québec.

Dumont, Hamelin et Harvey, étaient la lumière pour *L'Action nationale*. Ces géants étaient des érudits, des savants. Ils possédaient l'esprit de synthèse et la vision pour maintenir le cap sur l'avenir.

La Reine de l'Angleterre

Un député nous communiquait récemment les dernières nouvelles sur la « photographie royale officielle de Sa Majesté la Reine » : format TIF, format JPG. Le mode d'emploi était fourni. Il nous informait que l'on pouvait commander des lithographies de Sa Majesté la Reine, portant l'insigne de l'Ordre du Canada et celui de l'Ordre du mérite militaire. Il nous annonçait que le Canadian Heritage offrait des lithographies du couple royal et de son Altesse royale, le duc d'Édimbourg, portant l'uniforme de colonel en chef du Royal Canadian Regiment.

Le Canada est une monarchie britannique. Le Québec sera une république française.

Le Bloc et les Réformistes

Le Bloc québécois vise l'impossible : vendre le partenariat au reste du Canada. À cette fin, il a organisé avec les Réformistes des assemblées publiques à Québec et à Edmonton, en juin dernier. Les deux partis politiques sont

contre le statu quo. L'un est fédéraliste ; l'autre est souverainiste. Le chat et la souris dans le même sac. Preston Manning veut persuader les « souverainistes mous » que « la refonte du fédéralisme est une meilleure voie que la souveraineté ». Et le Bloc embarque dans cette illusion. Preston Manning veut « convaincre les Québécois que la perspective d'une refonte du fédéralisme était réelle ». Était réelle, il y a soixante ans. Avant Victoria, avant Fulton-Favreau, avant Meech, avant le rapatriement, avant Charlottetown, peut-être ? Mais aujourd'hui un tel espoir est une utopie. L'avenir du Québec ne peut être de l'utopie d'hier et d'aujourd'hui. Quand M. Duceppe croit que « le jeu en vaut la chandelle », il se tire dans les jambes. Il risque même de mettre le feu à la maison.

Québec = L'Île-du-Prince-Édouard

En septembre, un commentaire portait sur le faux discours de madame Sheila Copps. L'inévitable s'est produit. Le Québec représente 85,89 % des Canadiens de langue maternelle française. Il a été invité à la rencontre internationale sur les politiques culturelles comme « membre de la délégation canadienne ». C'est la ministre du Patrimoine qui organisait l'événement. Madame Copps a refusé d'accorder au Québec un statut de « gouvernement participant » qui lui aurait donné un droit de parole. Le Québec avait un statut d'arrière-scène, inférieur à celui des pays de plus faible population francophone. La Barbade était plus importante que le Québec. Trinidad et Tobago aussi. Le Québec était une province comme une autre. Une province comme Terre-Neuve, dont la population francophone est inférieure à la moitié de un pour cent.

Le Canada de Chrétien ressemble à celui de Trudeau. On en revient aux combats stériles du passé. Rappelez-vous la bataille historique gagnée à Libreville, en Afrique, dans les années 60. Avec madame Copps, nous avons reculé. Le Québec n'a pas droit de parole et a perdu le statut de « pays participant ». D'autres querelles sont prévisibles sur la

présence du Québec sur la scène internationale. Pauvre Stéphane Dion! Quel défenseur de la fierté québécoise! Il aurait même été le conseiller principal de madame Copps.

Le fédéralisme rentable

Hier, aujourd'hui et demain, le Québec subit le sort d'une minorité qui doit se soumettre à la volonté du conquérant. Le Canada français a été inondé par des mouvements d'immigration massive de provenance britannique en un premier temps. Savez-vous qu'au début du siècle, le voyage de Londres au Canada coûtait meilleur marché que de Montréal aux mêmes destinations canadiennes? Le sujet britannique bénéficie d'un tarif privilégié à même les impôts canadiens. Voici quelques exemples :

Londres à Winnipeg	22 \$	Montréal à Winnipeg	43.45 \$
Londres à Regina	25 \$	Montréal à Regina	55.90 \$
Londres à Edmonton	27 \$	Montréal à Edmonton	71.25 \$

Les tarifs mentionnés pour le transport de Londres au Canada portent la signature du Deputy Minister de l'époque, W. J. Egan. Les tarifs de Montréal vers l'Ouest canadien sont révélés par le Bureau de Colonisation du Gouvernement fédéral.

Les immigrants des États-Unis avaient le privilège d'un tarif de 25.25 \$ de Montréal à Winnipeg et vers tous les endroits intermédiaires entre Winnipeg et Edmonton. Jugez de la disproportion. Aujourd'hui, cette iniquité perdure encore dans la politique fédérale dans plusieurs domaines.

Le chantage nucléaire

Le Canada a vendu des réacteurs Candu à l'Argentine, à la Corée du Sud, à la Chine, à la Roumanie. L'Inde a utilisé la technologie canadienne pour fabriquer une bombe. Le Pakistan aussi. Le gouvernement du Canada a protesté contre les essais récemment réalisés dans ces deux pays.

Protester, c'est angélique ; mais vendre le Candu à ces pays, c'est diabolique. Voilà qu'Énergie atomique du Canada projette la vente de deux Candu à Ankara, Turquie, dans une région où Israël a développé une puissance nucléaire non déclarée, où l'Iran possède une industrie nucléaire dite civile et où l'Irak subit les foudres des Etats-Unis. La Turquie installerait ces réacteurs dans la baie d'Akkuyu, en face de Chypre, petite île disputée par la Turquie et la Grèce. Pour rétablir la paix dans cette région tourmentée, Ottawa choisit d'augmenter les risques de tensions, pour protester par la suite contre un désastre qui pourrait survenir dans une région déjà menacée par des tremblements de terre dont l'échelle de Richter à 6,2 a dévasté des kilomètres de territoire en juin dernier.

Le décrochage scolaire

Lorsque j'étais au Conseil supérieur de l'Éducation, au début des années 1980, le problème majeur se situait au niveau du décrochage scolaire.

Vingt ans plus tard, la situation ne s'est pas améliorée. Dans *Le Soleil* du 29 juin 1998, Henri Michaud révèle les taux d'échec aux études secondaires du territoire de la MRC Denis-Riverin. À la Commission scolaire de la Tourelle, 40 % des filles et 52 % des garçons n'obtiennent pas leur diplôme d'études secondaires. Dans la Matapédia, 21 % des filles et 45 % des garçons connaissent l'échec scolaire.

La CS de Tourelle a commandé une étude pour «déterminer l'ampleur, la gravité et la complexité du problème». L'étude a coûté 91 000 \$. Ce problème du décrochage est majeur. Mille études, enquêtes, recherches et sondages ont été réalisés depuis 20 ans. Les causes sont connues. Les remèdes aussi. Les objecteurs «itou». Et les objecteurs sont une large partie du problème.

Le chômage des jeunes

Le décrochage aboutit souvent au chômage et à l'aide sociale. Le taux de chômage des jeunes est plus élevé dans tous les pays que celui du chômage général. Les taux relevés comprennent des jeunes de 15 à 24 ans et ils sont établis sur le nombre des jeunes qui cherchent un emploi. Au Canada, (nous n'avons pas trouvé de statistiques pour le Québec) le taux des garçons est de 17 % et celui des filles de 14 %, soit une proportion de 16 % pour les deux sexes. En Autriche, au Japon et en Suisse, le taux général s'élève à 6 %. Au Luxembourg : 8 %. En Allemagne : 9 %. Au Danemark : 10 %. En Norvège et en Nouvelle-Zélande : 12 %. Aux États-Unis et aux Pays-Bas : 13 %. Au Royaume-Uni : 13 %. En Australie : 15 %. (Conseil canadien de développement social, *Le progrès social des enfants au Canada*, 1997, page 53).

Les optimistes me répéteront que plusieurs pays possèdent un taux de chômage pour leurs jeunes supérieur à celui du Canada : l'Espagne, la Finlande, l'Italie, la France, la Grèce, la Belgique et l'Irlande. Mais ce n'est pas à l'école de mon grand-père que j'ai appris à me satisfaire d'une qualité de vie inférieure à celle du voisin. Il m'a enseigné le culte de l'excellence et de la réussite. M. Chrétien, qui possède une caisse d'assurance-emploi de 20 milliards \$, devrait transférer aux provinces les ressources nécessaires pour compléter l'apprentissage des jeunes et leur faciliter l'intégration au travail par la création de projets rentables auxquels M. Soucy de Desjardins ne croit pas. Il ne croit pas à l'avenir.

Le logement social

Au Québec, 518 700 ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger, payer leur chauffage et leur électricité. Le nombre des ménages dont les mêmes dépenses représentent 50 % et plus de leur revenu s'élève à 273 825 (recensement du FRAPRU). C'est là une situation sociale

anormale, désordonnée. Les jeunes, les familles monoparentales et les personnes âgées sont les premières victimes de la crise du logement. Les hausses de loyers ne sont pas en cause : 5 % dans les cinq dernières années. Mais les revenus diminuent et la pauvreté grandit. Le nombre des pauvres augmente de 3 000 par mois.

Et les gouvernements bougent à peine. Québec offre de construire 1 325 logements par année pendant cinq ans. Ottawa supprime les dépenses dans ce secteur d'importance majeure. Les municipalités, pour la plupart, n'interviennent plus. Les caisses populaires ne démolissent pas les taudis que l'on retrouve à l'entrée de la plupart des villages. Elles n'investissent pas dans le logement social. Leurs habitations Desjardins respectent le prix du marché. Qui assumera la responsabilité sociale d'offrir un logement salubre à un coût accessible aux personnes les moins fortunées ? Un chantier d'envergure d'habitation sociale créerait de l'emploi, enrichirait le trésor, diminuerait la facture sociale et créerait un peu de bonheur chez les personnes qui désespèrent de l'avenir.

Des pollueurs légaux

Les plus grands pollueurs observent la loi. La loi est alors polluante. 559 vieilles centrales thermiques américaines produisent légalement la moitié des pluies acides qui affligent le Québec et l'Est du Canada. Les États les plus pollueurs sont l'Ohio, la Pennsylvanie et l'Indiana. Ces centrales ont été exemptées en 1970 des exigences sur la production des polluants, parce qu'elles avaient convaincu les législateurs qu'elles fermeraient rapidement leurs portes. Voilà 28 ans qu'elles sont responsables de 51 % de toutes les émissions de bioxyde de soufre aux États-Unis et de 18 % des émissions d'oxyde d'azote ! Voilà 28 ans que, légalement, elles émettent des pluies acides qui affectent la forêt et le climat québécois. Peu d'organismes s'inquiètent de cette infection américaine et peu d'hommes politiques dénoncent avec vigueur l'altération de nos conditions de vie.

Liquidation de Génécán

La *Fondation Esdras-Minville* de *L'Action nationale* détenait une débenture de 16 000 \$ de Trustco Général, géré à l'époque par L'Industrielle-Alliance que préside Raymond Garneau. En 1993, Trustco Général éprouve des difficultés financières. La Banque Nationale du Canada rachète de Trustco ses deux filiales, le Trust Général et le Sherbrooke Trust.

Un premier versement de 30 cents par dollar de débenture nous est versé. Une deuxième et une troisième distribution nous permettront d'obtenir un remboursement à environ 56 cents par dollar. Ces retours sont possibles grâce à la décision de la Banque Nationale et de Lévesque Beaubien Geoffrion, qui ont décidé de céder aux particuliers tout ce qui leur est dû de la liquidation de Génécán. Ce geste est honorable et mérite d'être souligné. Les deux autres entreprises, l'Industrielle-Alliance et la Caisse de dépôt et placement, ont refusé de suspendre le remboursement de leurs débentures au profit des autres détenteurs. De l'aventure, notre Fondation perdu 7 040 \$ et l'encaissement d'une large partie des intérêts.

Les brasseries québécoises

Molson détient 48 % du marché de la bière au Québec. La part de Labatt est de 42,4 %. Stroh décroche un petit 4 %. Sleeman et Lakeport accrochent 1,8 % et les monobrasseries se contentent de 2,4 %. (*Les Affaires*, 4 juillet 1998, page 29).

Le siège social de la Molson est au 40 King St. West, Toronto. La Brasserie Molson du Québec et le Club de Hockey Canadien sont des sociétés filiales à part entière.

John Labatt Limited possède 100 % des actions de La Brasserie Labatt et son centre de décision est au 181 Bay St., Toronto. Stroh est un brasseur qui décide à partir du 100 River Place Dr., Détroit. Sleeman a pignon sur rue au 551 Clair Rd. West, Guelph, Ontario. Lakeport est aussi de l'Ontario.

Les brasseurs à propriété québécoise se partagent un petit 2,4 % du marché québécois. Citons les Brasseurs GMT de Montréal, Unibroue de Chambly, les Brasseurs de l'Anse, la Société des alcools du Québec. « Maître chez nous » n'est pas la vérité. Ce sont des maîtres étrangers qui vont caractériser le régime sous lequel on tient un peuple par la puissance du capital. La maîtrise de notre économie par des entreprises étrangères éloigne l'espoir du pays à venir au monde. Si la réalité n'était que dans la bière, on pourrait la boire en riant, mais la situation se détériore dans l'ensemble des secteurs économiques.

La guerre des géants

La race des dinosaures fait place aux firmes géantes. Royal Bank et Bank of Montreal, CIBC et Dominion Bank deviendront des monopoles au Canada qui diminueront la concurrence aux dépens de la clientèle. Nos banquiers canadiens imitent le mouvement des multinationales. WorldCom a avalé l'opérateur MCI Communications dans une transaction de 30 milliards \$. La Mitsubishi Bank a sauvé la Bank of Tokyo au prix de 34 milliards \$. Sandoz s'est porté acquéreur de la compagnie pharmaceutique Ciba au coût de 36 milliards \$. Daimler-Benz a acquis l'empire de Chrysler; une petite transaction de 43 milliards \$. SBC Communications s'est emparé de la compagnie de téléphone Ameritech avec un investissement de 60 milliards \$. Thyssen et Krupp se sont fusionnés et leur chiffre d'affaires dépassera les 63 milliards. Travelers s'est payé le luxe d'absorber Citicorp pour la modique somme de 83 milliards \$. Les prédateurs du Parc Jurassique s'enrichiront en fermant des centaines d'usines et en mettant à pieds des millions de travailleuses et de travailleurs. Le Québec sera-t-il capable de demeurer une société distincte dans ce tourbillon gigantesque qui ruinera des milliers d'entreprises incapables de concurrencer?

La tour de Babel

L'ascension est étourdissante, abrutissante. ATT est la première compagnie américaine de communications à longue distance. ATT détient déjà 50,3% des actions de Québec-Téléphone. Elle a pris le contrôle de Teleport de New York au cours des derniers mois. Elle vient d'acquérir Tele-Communications Inc., un des premiers câblo-opérateurs aux États-Unis, pour la modique somme de \$48 milliards \$ US. Le plan de restructuration prévoit la suppression de 18 000 emplois d'ici deux ans. Le riche appauvrit le pauvre.

Mais le plus diabolique dans l'opération est exprimé par le président Michael Armstrong, qui déclare que «le but de la fusion est de donner aux consommateurs le choix de n'importe quel service de communication, d'information ou de loisir à partir d'une seule connexion d'une seule compagnie». Quel choix! Un choix unique! Exclusif! Choisir ATT! (*Le Soleil*, 25 juin 1998, page 1).

Le pouvoir de l'argent

La Royal Bank possède probablement des actifs qui excèdent les actifs de toutes les entreprises québécoises. La General Motors enregistre un chiffre d'affaires supérieur au PNB du Québec. Il en est ainsi d'Exxon, de Toyota et d'un grand nombre de multinationales. Ce sont les entreprises géantes qui mènent le monde. Les monarques et les présidents de républiques leur doivent obéissance. Ils ont abdiqué leur rôle de protéger le bien commun. La mondialisation ne se réalise pas par la volonté des gouvernements, ni des peuples. Elle dicte déjà, et elle décidera davantage du sort de l'humanité. Cette mutation sauvage s'accomplit sous nos yeux sans que les dirigeants politiques des pays n'interviennent. Le régime de l'argent suscitera un bon matin un terrible bain de sang, car les femmes et les hommes ne peuvent vivre indéfiniment comme des esclaves. Ils ont soif de liberté, de sécurité et de bien-être. Néron a brûlé la Rome

antique et son empire a disparu. Le déclin de l'empire américain qui conquiert le monde est une prophétie...

Chrétien pire que Trudeau

Dans *Le Soleil* du 25 juin, il est écrit à page A9 :

« Jean Chrétien... n'a pas le goût d'investir davantage dans la santé si les provinces tiennent à leurs positions doctrinaires. M. Chrétien a fortement réprimandé les provinces mardi, toujours prêtes à quémander de l'argent du fédéral sans garantir que les transferts seront consacrés à la santé et non à la réfection des routes. « Quand on envoie un chèque, on ne sait pas où va l'argent en vertu du Transfert social canadien » s'est plaint M. Chrétien... En vertu du Transfert, les provinces doivent toujours respecter les cinq conditions de la Loi canadienne sur la Santé mais le fédéral n'a aucun droit de regard sur les dépenses en matière de santé. M. Chrétien se demande si le fédéral n'a pas donné « trop de liberté » aux provinces ».

Cette forme d'arrogance cavalière est provocatrice. Chrétien est devenu un monarque. Les sujets doivent obéissance au prince.

Le silence coupable de Chrétien

Le 10 juin dernier, mille policiers, soldats et gardes armés à la solde de riches fermiers envahissent, à cinq heures du matin, la municipalité autonome de San Juan de La Libertad au Chiapas, Mexique. Ils tirent sur des paysans innocents. Plusieurs sont blessés, trois meurent sur le fait et six sont sauvagement exécutés. Les corps sont mutilés, brûlés. Le 22 décembre 1997, toujours au Chiapas, 45 personnes innocentes étaient massacrées et 17 000 paysans ont été militairement déplacés. Cette boucherie va à l'encontre de la signature d'une entente entre le gouvernement mexicain et la communauté du Chiapas.

Le gouvernement canadien, signataire d'un accord de libre-échange avec le Mexique, ne proteste pas. Les droits de la femme et de l'homme sont bafoués. Le silence de M. Chrétien est complice des meurtriers mexicains.

Un peu d'histoire

En octobre 1910, Henri Bourassa fonde *Le Devoir*.

Le 29 octobre 1929, la bourse de New York s'effondre. Sa dégringolade entraîne des faillites personnelles et commerciales qui seront la cause principale de la plus grande crise sociale de l'Amérique.

Le 10 octobre 1964, la reine Elizabeth reçoit un accueil houleux lors du triste épisode du *samedi de la matraque*.

Le 14 octobre 1968, René Lévesque fonde le Parti québécois.

Le 31 octobre 1969, 50 000 personnes manifestent devant le Parlement de Québec contre le bill 63 et la politique linguistique du gouvernement Bertrand.

Le 5 octobre 1970, c'est le début de la *crise d'octobre*. James Cross, diplomate britannique, est enlevé par des membres du FLQ.

En octobre 1970, le gouvernement Trudeau promulgue la Loi des mesures de guerre.

Le 2 octobre 1980, Pierre Elliot Trudeau annonce que le gouvernement fédéral procédera au rapatriement unilatéral de la Constitution du Canada, sans l'accord du Québec.

Le 4 octobre 1987, les Canadiens et les Américains s'entendent sur le principe d'un pacte de libre-échange.

Le 26 octobre 1987, dix premiers ministres signent l'accord du lac Meech.

Le 26 octobre 1992, les Canadiens se prononcent par voie de référendum sur le projet d'entente constitutionnelle

de Charlottetown. Six provinces sur dix rejettent l'entente. Le Québec se prononce pour le NON dans une proportion de 57 %.

Le 30 octobre 1995, le gouvernement québécois tient un référendum sur la souveraineté du Québec. Le NON l'emporte avec 50,58 % des votes. ♦

ETRES



Document communiqué en vertu de
la Loi sur l'accès à l'information
Document released pursuant to
the Access to Information Act

Béjamin Bégin

Document communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

la passion des

ÊTRES



Caisse d'économie des travailleuses
et travailleurs (Québec)

155, boulevard Charest Est

Québec (Québec)

G1K 3G6

(418) 647-1527

Télécopieur (418) 647-2051

1 800 626-5166

UNE FORCE AU TRAVAIL

Le Maghreb (4)

La Tunisie

par

Michel Tétu

Professeur à l'Université Laval,

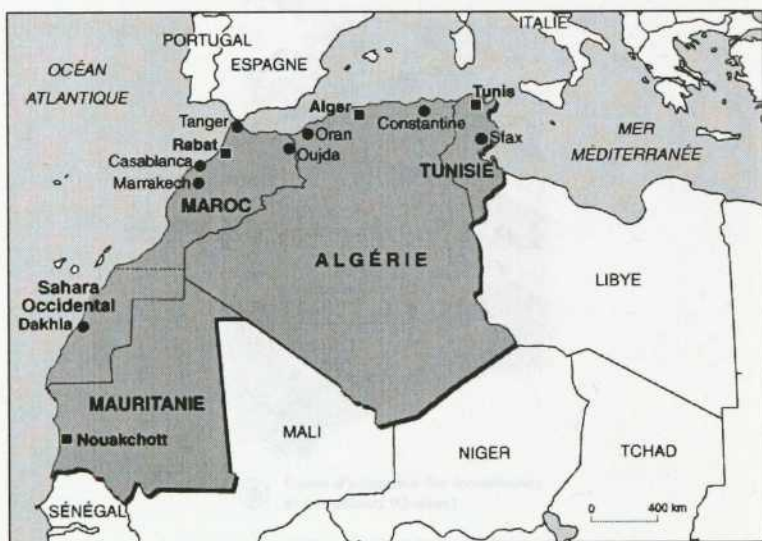
Directeur de *L'Année francophone internationale*

et

Réjean Beaudin

Documentaliste à *L'Année francophone internationale*

L'un des pays très connus de la Francophonie, la Tunisie a retenu depuis longtemps l'attention à cause de son ancien président, Habib Bourguiba, qui fut l'un des concepteurs et des fondateurs de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Le tourisme est aujourd'hui florissant dans ce petit pays maghrébin qui résiste aux poussées de l'intégrisme et se développe assez bien, malgré sa situation géographique entre l'Algérie et la Libye.



Géographie

Situé à l'est de l'Algérie, dont aucune frontière naturelle ne la sépare, la Tunisie forme un pays plat à l'exception de sa partie septentrionale relevée, surtout dans l'ouest. Cette zone est formée par le Tell et l'Atlas (Dorsale tunisienne), entre lesquels s'insèrent les plaines de la Medjerda.

La Tunisie offre une superficie de 163 610 km², ce qui représente le tiers de celle de la France et guère plus du quinzième de l'Algérie. Ce pays de 9,5 millions d'habitants

ne se trouve qu'à 133 km de la Sicile et occupe une situation d'autant plus favorable qu'elle a un développement de 1 150 km de rivages.

Ses côtes découpées forment des caps (caps Blanc, Bon) et des golfes (Bizerte, Gabès avec les îles de Djerba et de Kerkennah, Hammamet, Tunis). La position de la Tunisie avec sa double façade maritime et son faible relief, ouvert sur la mer, lui font subir les influences méditerranéennes. Tunis enregistre une température de 11°C en janvier, de 27°C en juillet.

Tunis, la capitale (2 millions d'habitants), au nord-est du pays, est construite entre des collines et une lagune, sur le golfe de Tunis, où se jette la Medjerda et qui est fermé à l'est par la presqu'île du cap Bon. On y trouve l'université musulmane al-Zaytuna (*l'Olivier*), qui date du IX^e siècle, une mosquée, le musée archéologique du Bardo de même qu'un Centre administratif, commercial et financier.

Les voies de communication ont été passablement développées et modernisées. Dans les années 80, Tunis était reliée à ses banlieues par un transport ferroviaire urbain rapide. Une autoroute relie Tunis au Sahel, mais l'intérieur du pays ne comprend que des routes pavées à deux voies. L'aéroport international el-Aiouna et de petits aéroports relient les principaux centres urbains.

Économie

Presque toute l'activité économique est regroupée dans le nord et le long des côtes. Dans la vallée de la Medjerda, le blé, l'orge et la betterave à sucre représentent une production insuffisante pour les besoins nationaux. Dans le Sahel, constitué par une côte plate et peu découpée, on cultive l'olivier. On exploite aussi la vigne et on cultive des agrumes. Dattes et henné (un colorant) sont produits dans les oasis du sud. L'alfa, servant à fabriquer papier, nattes et cordages, est récolté dans les steppes. On produit le chêne-

liège dans les montagnes de la Kroumirie. On exploite quelques marais salants (lac de Tunis, environs de Monastir et de Sfax) et des gisements de sel gemme.

Le cheptel comprend bovins et ovins. Il devrait être intensifié afin de satisfaire la demande. Le golfe de Gabès est peu profond, mais poissonneux. La pêche est en pleine expansion et le gouvernement a entrepris un programme d'aménagement de vingt nouveaux ports.

L'arrière-pays est désertique. On y exploite les gisements de phosphates au Sud-Ouest, les gisements pétrolifères dans le Sahel et dans les îles de Djerba et Kerkenna. Quant au sous-sol, il recèle des gisements de phosphates, fer, plomb, zinc, hydrocarbures.

L'activité industrielle touche les industries de base, à partir des matières premières locales (agroalimentaire, sidérurgie, métallurgie, chimie) et les industries de biens de consommation (textile, alimentaire, cuirs et chaussures, papier et carton, verre). L'huile est raffinée à Bizerte.

Le tourisme, très bien organisé, représente une des premières sources de devises du pays. D'importants aménagements ont été réalisés grâce à l'accroissement des investissements étrangers. Les touristes européens fréquentent les sites de villégiature le long des plages sablonneuses. Des complexes ont été aménagés à cette fin dans les années soixante-dix.

La politique, d'essence libérale, se veut pro-européenne. Un accord signé avec l'Union européenne en juillet 1995 doit déboucher sur une zone de libre échange. C'est le premier accord signé entre l'Europe et un pays africain.

Histoire

L'Antiquité

Peuplée de nomades berbères, la Tunisie connaît très tôt des apports ethniques divers. À la fin du II^e millénaire avant J.-C., les Phéniciens y établissent des comptoirs.

Carthage est fondée vers 814 avant J.-C., si l'on en croit Virgile, par la reine Didon. La ville ne tarde pas à prospérer.

Au VI^e siècle avant J.-C., Carthage devient la capitale d'un empire maritime composé de plusieurs villes-comptoirs avec leur arrière-pays, correspondant à peu près à la Tunisie actuelle. Sa puissance est redoutable à tel point que le vieux Caton n'aura de cesse que Rome la détrône et la détruise. «*Delenda est Carthago*», il faut détruire Carthage, s'exclame-t-il à tout bout de champ. Pendant la première guerre punique, Hamilcar s'est emparé de l'Espagne (-264 -241). Son fils Hannibal consolide l'empire, mais après avoir fait trembler Rome lorsqu'il décida de traverser les Pyrénées et les Alpes avec ses éléphants pour venir l'attaquer sur place. Vaincu au bord du lac Trasimène, il se replie et doit abandonner l'Espagne (-218 -201). Lors de la Troisième Guerre punique (-149 -146), Scipion s'empare de Carthage défendu par Hasdrubal. Caton, qui vient de mourir, pourra reposer en paix : le pays tombe sous la domination romaine qui, au cours des siècles suivants, lui imprime sa marque.

En 419, les Vandales déferlent en Afrique du Nord, prennent Carthage, confisquent les grandes propriétés et s'intègrent dans le système légal et administratif romain. Le royaume s'enfonce dans l'anarchie, le nomadisme se développe dans les campagnes, le christianisme, florissant aux III^e et IV^e siècles, régresse.

La conquête arabe

Le pays ne peut résister à la poussée byzantine sur l'Afrique du Nord, entreprise par l'empereur Justinien. Carthage est prise en 534. Mais l'incapacité des nouveaux maîtres à rétablir la paix religieuse et à endiguer la résistance berbère facilite la conquête arabe au VII^e siècle.

Les Arabes prennent Kairouan en 670, Carthage en 698 et ils fondent Tunis. Les gouverneurs ont du mal à étouffer l'insurrection des Berbères qui reprennent Kairouan à deux reprises, en 745 et en 767.

Au début du X^e siècle, les Fatimides instaurent un État indépendant. Des troubles favorisent au XI^e siècle la venue des Normands de Sicile, qui peuvent s'installer dans certains ports tunisiens et y prélever des tributs.

Les dynasties berbères, du XII^e au XVI^e siècle, chassent les Normands et instaurent une période de prospérité malgré les crises internes et les révoltes des tribus arabes.

La Tunisie tombe alors sous la tutelle ottomane au XVI^e siècle avec les conquêtes du pirate turc Barberousse en 1534. Les Turcs mettent fin à la tutelle espagnole en 1574. Des dynasties se succèdent alors jusqu'à celle des Husseinites (1710) dont le règne prend fin officiellement en 1957.

L'occupation française

Après 1830, la présence française s'accroît. Face à la crise financière provoquée par la chute des ressources locales, la modernisation du pays renforce la dépendance à l'égard des pays européens qui financent les programmes de réformes. Par le traité du Bardo, le 12 mai 1881, le bey de Tunis, Muhammad al-Saduq, concède à la France un protectorat sur la Tunisie, lui réservant la Défense militaire du pays et les Affaires étrangères.

Le 8 juin 1883, la convention de La Marsa confirme et réglemente le protectorat de la France. Le pouvoir réel est exercé par le résident général de France; le bey ne conservera qu'un rôle symbolique jusqu'en 1956, alors qu'il sera déposé et ses pouvoirs détenus par le président de la République.

Montée du nationalisme

Le nationalisme tunisien naît officiellement avec la création, en 1907, du Parti des Jeunes Tunisiens. Le mouvement nationaliste prend de l'ampleur lorsqu'est créé en 1920 le Parti Destour et en 1924, la Confédération générale des Travailleurs tunisiens (CGTT).

En 1934, de jeunes intellectuels fondent le Néo-Destour, dirigé par Habib Bourguiba. Le Parti du Néo-Destour se met à la tête d'un mouvement nationaliste dont le programme est d'assurer au pays « la liberté et l'indépendance ».

L'échec des négociations de 1951 ouvre une période de tension aiguë marquée, en 1952, par le recours tunisien à l'ONU, l'interdiction par le gouvernement français du Congrès du Néo-Destour et l'arrestation des leaders nationalistes.

La situation est très confuse de 1952 à 1954. D'une part, les réformes administratives proposées par la France apparaissent comme insuffisantes (le bey lui-même rejette le principe de la co-souveraineté tunisienne). D'autre part, le gouvernement français, sur le terrain militaire, économique et financier, entend se ménager des garanties pour l'avenir.

La lutte nationaliste pour l'autonomie interne engendre des émeutes et des attentats jusqu'à ce qu'en juillet 1954, le président du Conseil français accepte de négocier avec le Gouvernement.

Ces négociations ont lieu en deux étapes. En avril 1950 est signé un protocole d'accord sur l'administration, la défense et les autres aspects de l'administration du pays. Puis,

le 3 juin, des conventions franco-tunisiennes reconnaissent l'autonomie interne de la Tunisie, confirmant la position de principe admise l'année précédente. Peu après, le chef néo-destourien Habib Bourguiba rentre à Tunis où il est accueilli triomphalement. Le processus suit son cours et la France reconnaît l'indépendance totale de la Tunisie le 20 mars 1956.

TUNISIE - EN BREF

XII ^e -II ^e s. av. J.-C.	Colonisation phénicienne, puis carthaginoise.
II ^e s. av. J.-C. - V ^e s. ap. J.-C.	Domination romaine.
VII ^e s.	Conquête arabo-musulmane, dynasties orientales puis berbères.
XVI ^e s.	Domination ottomane.
1881-1954	Protectorat français.
1956	Indépendance.
1956-1987	Habib Bourguiba président. Modernisation du pays.
1987	Le premier ministre Ben Ali destitue Bourguiba (20 octobre) et prend la tête du pays. Il est réélu périodiquement.
1995 (17 juillet)	Accord entre la Tunisie et l'Union européenne.
1996	Mohammed Moadda, chef de l'opposition, arrêté en 1995, est privé de ses droits civiques.

Indépendance de la Tunisie et guerre d'Algérie

Dans la situation très fluide qui est celle de toute l'Afrique du Nord, la Tunisie a évolué rapidement vers l'indépendance, reconnue par une déclaration commune franco-tunisienne qui abrogeait le traité de Bardo et les conventions de 1955. Lors des élections du 25 mars pour la désignation des 98 membres de l'Assemblée constituante, le Front national, groupé autour du Néo-Destour, obtient 82,3 % des suffrages et la totalité des sièges de l'Assemblée. Au mois d'avril, M. Bourguiba devient président du Conseil. Puis, le bey ayant été écarté, la République est proclamée et M. Bourguiba reconnu comme chef de l'État.

Admise à l'ONU en novembre 1956, la Tunisie a reconnu clairement, par la voix de M. Bourguiba, être solidaire du monde occidental. Mais, pour la France, il reste à définir et à préciser la part d'interdépendance que les accords avaient prétendu sauvegarder. Les négociations sur ce point sont souvent rendues difficiles par la persistance de la rébellion algérienne, qui incite la France à la méfiance et la Tunisie aux gestes de solidarité.

Le président Bourguiba réforme et démocratise l'enseignement, il tente de moderniser l'État avec l'aide de la France et des États-Unis. Mais les relations avec la France se détériorent (affaire de Bizerte en 1961, qui se terminera par la reddition en 1963 de cette base navale aménagée par la France dès 1881), puis les problèmes posés par les nationalisations de terres de colons s'aggravent en 1964. La tension se développe entre l'*Union générale des travailleurs tunisiens* (l'UGTT, fondée en 1947) et le parti du président (Néo-Destour), qui prend en 1964 le nom de *Parti socialiste destourien* (PSD).

Habib Bourguiba, le francophone

La Tunisie a joué, depuis ses origines, un rôle prééminent dans la construction de la francophonie ; elle participe activement à toutes ses instances. Cette tradition est due à un homme de grand talent, Habib Bourguiba, né en 1903 et retiré depuis 1987. Il fut véritablement le père de la Tunisie moderne, que ce soit en retirant le voile aux femmes musulmanes, en ouvrant le pays aux progrès de l'Occident et en comprenant comment les anciennes colonies africaines de la France pourraient être pleinement elles-mêmes une fois acquise leur indépendance, sans toutefois renoncer aux acquis culturels et économiques dont elles avaient pu bénéficier dans la fréquentation des Français. Avec le président du Sénégal, Léopold Sédar Senghor et celui du Niger, Hamani Diori, Habib Bourguiba peut être considéré comme

un des pères de la francophonie. On se doit de lui rendre hommage, en citant cet extrait d'un texte de 1966.

Une communauté francophone

Une communauté francophone ?... C'est un idéal. Beaucoup de pays dans le monde, particulièrement en Afrique, utilisent la langue française comme trait d'union avec la civilisation occidentale. Depuis leur indépendance, ces pays ont renforcé l'enseignement de la langue française et consolident leurs relations culturelles avec la France. J'ai pensé que pour améliorer cette coopération, il serait utile d'établir un courant de coopération multilatérale à travers tous les pays où la langue française est à l'honneur.

J'ai estimé que ces réunions périodiques, dans le cadre d'une organisation basée sur un lien légitime, développeraient la coopération entre les membres et permettraient l'établissement de rapports nouveaux et bénéfiques entre eux.

En effet, si la France continue de nous aider dans ce domaine, rien n'empêche que nous songions à nous aider aussi nous-mêmes.

Habib Bourguiba, juillet 1966

Après l'ère Bourguiba, la Tunisie moderne

Bourguiba est nommé président à vie en mars 1975. En matière de politique extérieure, la Tunisie s'efforce de resserrer les liens avec les pays arabes. Tunis devient en 1979 le siège de la Ligue arabe. Le multipartisme n'est instauré officiellement qu'en 1983 et Bourguiba doit faire face à la montée de l'intégrisme musulman.

En 1987, les affrontements entre forces de l'ordre et militants islamistes intégristes font de nombreuses victimes. Bourguiba est destitué et remplacé par son premier ministre, le général Ben Ali, en novembre de cette même année.

Au tout début de 1990, les autorités tunisiennes ont déclaré la guerre au mouvement islamiste. En quelques mois, plusieurs milliers de militants et de sympathisants intégristes sont arrêtés.

L'année 1991 est marquée par l'attaque, en février, du parti au pouvoir, le *Rassemblement constitutionnel démocratique* (RCD), par un commando islamiste. Le 22 mai, le ministre de l'Intérieur annonce la découverte d'un projet de complot contre la sûreté de l'État fomenté par le Parti islamiste Ennahda et visant notamment l'assassinat du président Ben Ali. À l'issue de deux grands procès, les principaux dirigeants d'Ennahdha sont condamnés à l'exil en Europe.

En 1993, le gouvernement poursuit son programme de libéralisation et de privatisation de l'économie. La présidence à vie est annulée, le multipartisme est admis. Mais le président Ben Ali, reconduit pour cinq ans en 1994, renforce son emprise sur l'État et réprime sévèrement la montée islamiste.

Ayant fait le choix du libéralisme économique et de l'abandon progressif de toute forme de protectionnisme, le pays doit apprendre à soutenir la concurrence étrangère sur les marchés extérieur et intérieur, développer son potentiel de production, son administration et ses services et maintenir sa croissance.

Le président s'est entouré d'une équipe dynamique et compétente pour entreprendre des réformes. Les premiers objectifs : accélérer le programme de privatisation afin de relancer la production et créer des emplois. On veut favoriser les investissements étrangers.

L'économie tunisienne

Aujourd'hui, avec plus de 2 000 dollars, la Tunisie a, sans matières premières ni beaucoup de pétrole, le plus haut revenu par habitant du Maghreb. Le taux de croissance

annuel, autour de 4,2% au cours des dix dernières années, s'est traduit par une hausse du niveau de vie des classes moyennes qui constituent la base docile du régime. À Tunis, de nouveaux quartiers résidentiels ont été construits. C'est une performance qui fait du pays l'un des meilleurs élèves du FMI, d'autant que les déficits sont raisonnables et l'inflation contenue (3,7% en 1996). Restent deux points noirs : le chômage, estimé à 17%, et les investissements étrangers, qui demeurent en deçà des espérances. Plus une interrogation : l'économie tunisienne tiendra-t-elle le coup, lorsque les barrières douanières avec l'Europe auront été levées, comme le prévoit l'accord d'association signé en juillet 1995?

Le pays a entamé la deuxième décennie du changement avec une équipe gouvernementale profondément remaniée. Le ministre de l'Industrie, Moncef Ben Abdallah, a pour première tâche d'accélérer le programme de privatisation par lequel le gouvernement espère relancer la production et créer des emplois.

Outre le défi du développement économique et social, le gouvernement aura à négocier plusieurs rendez-vous qui se profilent à l'horizon : les élections législatives et présidentielle de décembre 1999 et les élections municipales de l'an 2000.

La politique du gouvernement est soutenue par une grande partie de l'opinion. Mais on a bâti tout un appareil policier ; des opposants d'extrême gauche ont été emprisonnés. Le pays est tenu d'une poigne très ferme, ce qui n'est pas du goût de la jeunesse étudiante. La presse indépendante, existante à la fin des années 80, n'existe plus. Le pouvoir se veut l'unique représentant de la société civile. Aucun journal ne publie les communiqués des défenseurs des droits de l'homme, qui font l'objet d'une étroite surveillance.

Dans ce pays où l'on se plaint de ne pas avoir la même qualité de vie démocratique que les Européens et où les intellectuels acceptent mal que le chef de l'État doivent être

perçu comme un intouchable, on s'accommode pourtant du système corrompu qui ne lésine pas sur la surveillance et le chantage comme moyens de pression. La dépolitisation touche toute la société, y compris l'université, où moins de 10% des étudiants seraient aujourd'hui engagés.

Culture

Dans ce pays fortement alphabétisé (plus de 65%), on peut retrouver les vestiges de la culture qui a façonné le pays il y a deux millénaires, à l'époque de Carthage puis de la domination romaine avant l'époque byzantine. L'art de la mosaïque y a été développé avec beaucoup de finesse.

Le cinéma

En 1966, on a créé à Carthage un festival qui se tient tous les deux ans et qui remporte toujours beaucoup de succès, les « Journées cinématographiques de Carthage ». Il permet au cinéma tunisien de se renouveler. On retiendra en particulier *L'Aube* (1967), le premier long métrage d'Omar Khilifi, *Les Baliseurs du désert* et *Le collier perdu de la colombe* (1991), de Nacer Khémir, qui renoue avec la tradition orale. Plus récemment, *L'homme de cendres*, de Bouzid Nouri, et surtout *Les Silences du palais* (1994), de la réalisatrice Moufida Tlatli, entraînent les spectateurs au cœur des problèmes sociaux, surtout concernant les voiles.

La littérature

La littérature en arabe s'est renouvelée depuis l'indépendance. Plusieurs éditions de poésie sont bilingues. En français, l'écrivain le plus célèbre est le sociologue et romancier Albert Memmi, né en 1920, particulièrement connu pour son roman *La Statue de sel* (1953) et son essai maintes fois réédité depuis 1957, *Portrait du colonisé*. La poésie se porte bien, témoin le poème ci-dessous de Samir Marzouki.

Je n'est pas un autre

L'allusion que fait le titre à une formule célèbre de Rimbaud, (Je est un autre), nous invite à ne surtout pas prendre trop au sérieux ce court poème.

Ma soupe est pleine de cheveux
Ma vie regorge de chagrins
Je n'ai jamais ce que je veux
Car je n'ai pas le pied marin

J'écris des vers
Tout de travers
Que j'arrose
D'eau de rose

Ma soupe est pleine de chevaux
Ma vie regorge de catins
Ma peine vaut ce qu'elle vaut
Peine de roi et de pantin

Je dis des mots
Bêtes normaux
Que je grime
Par des rimes

Samir Marzouki, *Braderies*

Maison tunisienne d'Édition, Tunis, 1991

Lectures

NOUS AVONS REÇU :

-  **Hubert Aquin,**
Blocs erratiques, Typo essais, 1998, 333 p.
-  **Éric Bédard,**
Chronique d'une insurrection appréhendée, Septentrion, 1998, 199 p.
-  **Serge Cantin,**
Ce pays comme un enfant, Collection La ligne du risque, L'Hexagone, 1997, 211 p.
-  **Pierre Fournier,**
De lutte en turlutte, une histoire du mouvement ouvrier québécois à travers ses chansons, Septentrion, 1998, 204 p.
-  **Michel Gallay,**
Par Montréal et par Vaud, Éditions Michel Gallay, 1998, 355 p.
-  **Pierre Godin,**
René Lévesque, Héros malgré lui, tome 2, Boréal, 1997, 736 p.

-  **Patrice Groulx,**
Pièges de la mémoire, Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et nous, Éditions Vents d'Ouest, collection Asticou, 1998, 454 p.
-  **Pierre-André Julien,**
Le développement régional, Les éditions de l'IQRC, 1997, 142 p.
-  **Michael Keating,**
Les défis du nationalisme moderne, Québec, Catalogne, Écosse, Presses de l'Université de Montréal, 1997, 296 p.
-  **Jacques Lacoursière,**
Histoire populaire du Québec, 1896 à 1960, T. 4, Septentrion, 1997, 412 p.
-  **Hector Laferté,**
Derrière le trône, Mémoires d'un parlementaire québécois 1936-1958, Septentrion, 1998, 466 p.
-  **Jean-Noël Lavoie,**
La saga de Laval, Fides, 1998, 255 p.
-  **Vincent Lemieux,**
La décentralisation, Collection Diagnostic, IQRC, 1997, 129 p.
-  **René Lévesque,**
Option Québec, Typo Essais, 1997, 354 p.
-  **André Lussier,**
Les visages de l'intolérance au Québec, Textes d'hier et d'aujourd'hui, Septentrion, 1997, 247 p.
-  **Marcel Martel,**
Le deuil d'un pays imaginé, Collection Amérique française, Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, 203 p.
-  **Jacques Michon,**
Fides, La grande aventure éditoriale du père Paul-Aimé Martin, Fides, 1998, 241 p.
-  **Claude Morin,**
La dérive d'Ottawa, catalogue commenté des stratégies, tactiques et manœuvres fédérales, Boréal, 1998, 120 p.

- 
- Marcel Olscamp,**
Le fils du notaire, Jacques Ferron 1921-1949, Fides, 1997,
425 p.
- 
- Guy Paiement,**
L'économie et son arrière-pays, Fides, 1997, 104 p.
- 
- Jacques Parizeau,**
Pour un Québec souverain, VLB éditeur, 1997, 355 p.
- 
- Maurice Pinard, Robert Bernier, Vincent Lemieux,**
Un combat inachevé, Presses de l'Université du Québec,
1997, 368 p.
- 
- Marie-Anne Rainville,**
Jacques Proulx, nature, Nuit Blanche Éditeur, 1997, 120 p.
- 
- Michel Sarra-Bournet,**
*Le pays de tous les Québécois, Diversité culturelle et
souveraineté*, VLB éditeur, 1998, 254 p.
- 
- Maurice Séguin,**
Une histoire du Québec, Vision d'un prophète, Guérin,
1997, 215 p.
Histoire de deux nationalismes au Canada, Guérin, 1997,
452 p.
- 
- Donald Smith,**
D'une nation à l'autre, Stanké, 1997, 166 p.
- 
- Françoise Tétu de Labsade,**
Littérature et dialogue interculturel, Presses de l'Université
Laval, 1997, 248 p.
- 
- Michel Tétu, (sous la direction de,)**
L'année francophone internationale, AFI, 1997, 352 p.
- 
- Pierre Vennat,**
*Les héros oubliés, L'histoire inédite des militaires
canadiens-français de la Deuxième Guerre mondiale*,
Tomes 1 et 2, Éditions du Méridien, 1997.

Courrier des lecteurs

La flamme souverainiste

Il est démontré que l'option du OUI ne progresse que si on en parle. Voilà pourquoi il faut rallumer la flamme souverainiste à tout prix. Et cela nous pourrions y parvenir en lançant la commission devant préparer le contenu de la première constitution du Québec souverain. Pour ce faire, il suffit de se référer au processus décrit dans le projet de Loi no 1 sur la souveraineté du Québec. Nous possédons d'ailleurs déjà notre déclaration d'indépendance, qui servira de préambule à notre constitution. Comportons-nous en gagnant! ... La consultation serait bien sûr ouverte à tous les citoyens québécois sans aucune discrimination d'opinion ou de toutes sortes.

Les Québécois adopteraient ainsi lors du prochain référendum leur première constitution. Nous éviterons de cette manière de nous faire reprocher de vouloir tenir encore un autre plébiscite coûteux. De plus, le risque que nous éviterions apparaît facilement lorsqu'on songe au terrible scénario cul-de-sac que serait la victoire pour la souveraineté et

un échec pour la constitution. La marge avec laquelle nous pouvons gagner peut être faible, nos adversaires seraient alors tentés de tout faire pour empêcher l'adoption de notre constitution pour ensuite prétendre que cela signifierait un retour sur la volonté de souveraineté.

La commission constituante aurait le grand avantage de clarifier notre projet de société et de démontrer notre transparence face à la population. Les gens pourraient ainsi s'approprier ce projet collectif. Ceux qui désirent des changements dans la société redeviendraient emballés par la souveraineté. Le vide de Jean Charest et de l'option fédéraliste éclaterait encore plus au grand jour.

Jocelyn Jalette, Joliette



La souveraineté

Le référendum du 30 octobre 1995, les souverainistes l'ont gagné. Le peuple québécois a bel et bien choisi la souveraineté pour son avenir. On peut facilement faire cette démonstration en faisant intervenir un jeu de double majorité.

D'abord, un peuple se fonde sur son unité : unité linguistique, unité historique, unité des valeurs. Or, ce groupe a voté dans une proportion 60/40 en faveur de la souveraineté (peu important les perceptions individuelles, ce sont les collectivités qui sont en cause); la majorité l'emporte; donc le peuple québécois dans son ensemble a opté pour la souveraineté (comme un député dans un comté, le gagnant emporte tout).

Maintenant, le groupe anglais a voté massivement contre la souveraineté (et c'est encore là un comportement collectif). Et on est à nouveau placé devant un rapport majorité/minorité. La majorité française a dit «oui», la

minorité anglaise a dit «non». La majorité l'emporte : c'est donc le Québec dans son entier qui a dit OUI.

Dans les conditions actuelles, ne pas faire la souveraineté revient à donner raison à la minorité contre la majorité. La démocratie n'est pas de l'arithmétique, mais l'expression d'une volonté réelle et bien concrète qu'il faut décoder.

Cela est d'autant moins de l'ordre mathématique que Jean Chrétien a ouvert lui-même la boîte de Pandore. En refusant de s'engager à reconnaître un OUI à majorité simple, il brise lui-même la règle de la majorité simple. Si celle-ci ne suffit pas pour réaliser la souveraineté, elle ne suffit pas non plus pour l'empêcher. On en est là !

Un troisième référendum n'est pas nécessaire car il ne nous apprendrait rien de plus sur nous-mêmes. La suite logique se trouve dans une élection référendaire pour former un gouvernement de souveraineté. C'est à nous de faire fonctionner nos institutions dans le sens de notre destin. Chose certaine, nous ne pouvons rester dans le néant constitutionnel actuel. À force d'être reportée, la souveraineté a fini par prendre un sens mystique, tôt ou tard, elle sera au passé.

Luc d'Anjou, Sainte-Foy



Eastern Townships

Grâce à la «collaboration» de Tourisme Québec, le Guide touristique officiel du gouvernement du Québec 1998/1999 fait disparaître l'«Estrie» et ressuscite *Les Cantons-de-l'Est / The Eastern Townships*...

Tourisme Québec nous invite à visiter 35 sites patrimoniaux remarquables des *Cantons-de-l'Est / Eastern Townships* (pages 14 et 15) et, en réalité, sur la très grande majorité de ces sites, on retrouve des bâtiments reflétant la présence

anglaise et protestante en Estrie. À Sherbrooke, par exemple, on nous suggère de visiter la *Plymouth Trinity Church* et non la Cathédrale Saint-Michel. Si vous raffolez des vieilles églises anglaises, vous aurez le choix entre les *St. Peter's*, *St. George's*, *St. James*, *St. Mark's*, *St. Paul's*, *St. Luke's*, *All Saints*, *Eaton Congregational* et autres lieux vibrant de la foi protestante. Tourisme Québec n'a reconnu **aucune** église catholique parmi les bâtiments remarquables de notre région. Mais la champêtre Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, bien que moins remarquable (?), est présentée en page 20 comme valant le détour. C'est sans doute pour cela que le gouvernement du Québec, par son ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, subventionne lui aussi ce joli guide touristique pour colonisés.

Poursuivant sur sa lancée aliénante, Tourisme Québec recommande aux visiteurs d'aller admirer *Bishop's University* et ignore l'existence de l'Université de Sherbrooke.

Le Mouvement estrien pour le français s'insurge contre la complaisance colonialiste des auteurs du Guide touristique... Par ailleurs... le Mouvement estrien pour le français condamne et rejette la NOUVELLE politique officielle du gouvernement du Québec se plaisant à désigner la région de l'Estrie par *Cantons-de-l'Est / Eastern Townships*...

Mettant de côté notre désillusion, nous prions instamment le premier ministre du Québec... de rejeter tout bilinguisme institutionnel, de respecter l'esprit et la lettre de la loi 101 d'origine, de presser toutes les instances ministérielles de son gouvernement d'utiliser... un terme français de qualité, fruit de l'évolution identitaire, pour nommer notre région. À partir des années 1950, sous l'impulsion de gens visionnaires tels que les abbés O'Bready et Mercier, le mot Estrie était parvenu à s'imposer graduellement pour désigner le territoire pseudo-colonisé sous le nom d'*Eastern Townships* et plus tard *Cantons-de-l'Est*. Voilà qu'obéissant à des forces réactionnaires et hostiles, le gouvernement actuel élimine le

vocable Estrie et réanime officiellement *Eastern Townships*. Les temps changent. Pour le pire, semble-t-il.

« Sans le fait français, le Québec serait une province comme les autres. » (Maurice Champagne)... Il est triste de constater que le gouvernement, faisant fi des conséquences – mortelles pour le français – du bilinguisme institutionnel, semble beaucoup plus préoccupé aujourd'hui par le sort de l'anglais (dont il approuve la prolifération au travail, à l'école, dans l'affichage, etc.) que par celui du français.

Pour un Québec français!

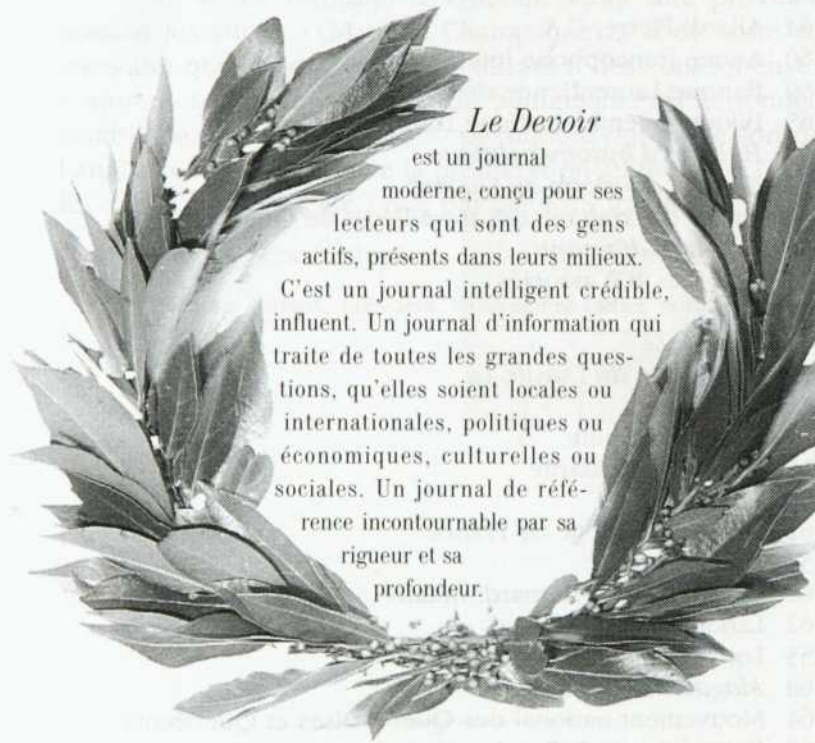
Jacques Poisson, Président, Mouvement estrien pour le français

INDEX DES ANNONCEURS

- 164 Allard, Pierre, C.A.
- 160 Année francophone internationale
- 159 Banque Laurentienne du Canada
- 165 Bijouterie emblématique Lamond & fils
- 167 *Bulletin d'histoire politique*
- 167 *Cahiers d'histoire du Québec*
- 126 Caisse d'économie des travailleurs de Québec
- 168 *Cap-aux-diamants*
- 175 Club des 100 associés
- 151 CSN
- 150 *Devoir, Le*
- 152 *Fondation du Devoir, La*
- 156 Fondation
- C3 Fonds Optimum
- C4 Fonds de Solidarité
- 154 *Forces*
- 162 Hôtel du Collège de France
- 157 Hydro-Québec
- 162 Labelle, Pierre-Bernard, notaire
- 162 Laboratoire D^r Renaud
- 155 Loto-Québec
- 168 *Magazine Gaspésie*
- 164 Mouvement national des Québécoises et Québécois
- 165 Poitras, Larue & Rondeau inc.
- 161 Prêt d'honneur de la SSJB de Montréal
- 167 *Relations*
- 162 Sansregret, Taillefer et Associés
- 153 Société des Alcools du Québec
- 164 Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
- 164 Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec
- 163 Société nationale d'assurance
- 165 Syndicat des employés de magasins
et de bureaux de la SAQ
- 165 Tassé & Associés Limitée
- 165 Translatex Communications
- 163 Veilleux, Marc, Imprimeur Inc.
- 158 & 166 VLB

LE DEVOIR

*Un journal engagé
pour des gens exigeants*



Le Devoir

est un journal
moderne, conçu pour ses
lecteurs qui sont des gens
actifs, présents dans leurs milieux.
C'est un journal intelligent crédible,
influent. Un journal d'information qui
traite de toutes les grandes ques-
tions, qu'elles soient locales ou
internationales, politiques ou
économiques, culturelles ou
sociales. Un journal de réfé-
rence incontournable par sa
rigueur et sa
profondeur.

Le plus Beau
quotidien
du monde

The Society of News Papers Design à l'occasion de son quinzième concours annuel a décerné 14 prix au Devoir.

L'ÂME DE CE PAYS

*S'il est venu
le temps
de se donner
un pays,
il importe
de savoir
ce que nous
en ferons.*

*L'Action nationale
a accompagné
le Québec
tout au long
de ce siècle.
Elle apporte
à nouveau
une pièce majeure
dans la patiente
construction de
notre projet collectif.*



La CSN salue
cette initiative
qui contribue
à la qualité
de nos débats.

Bravo

aux 80 années de succès de l'Action **NATIONALE** !

une alliée dans la diffusion
de l'essence de la société québécoise.

Hommages

à ses fidèles lecteurs et amis

dont l'appui soutenu est un gage de pérennité.

Fondation du DEVOIR

Moteur et stimulant reflet de l'évolution culturelle de la société québécoise depuis 87 ans, Le Devoir s'est doté d'un important élément de santé financière: la Fondation du Devoir. Fondée en 1956 et relancée en 1990, la Fondation du Devoir joue un rôle de soutien crucial en ce qui a trait aux appels de fonds, aux offres d'actions au grand public, à la sollicitation de placements publicitaires et au recrutement d'abonnés.

L'expérience

DE LA

qualité



La modération a bien meilleur goût.  Edus Alcool



Société
des alcools
du Québec

L'Action NATIONALE

C'est le 81^e anniversaire.

L'Action nationale est une revue d'idées. Depuis 1917, elle brasse des idées. Sans argent, elle accomplit une œuvre dont l'importance n'est pas mesurable.

Le fondateur de la revue, ce fut Omer Héroux, le vaillant journaliste du *Devoir*. Depuis 1917, la revue a obtenu la collaboration de 1 700 auteurs. Six précurseurs ont façonné l'âme de la revue : Joseph-Papin Archambault, Lionel Groulx, Esdras Minville, André Laurendeau, Richard Arès, et François-Albert Angers.

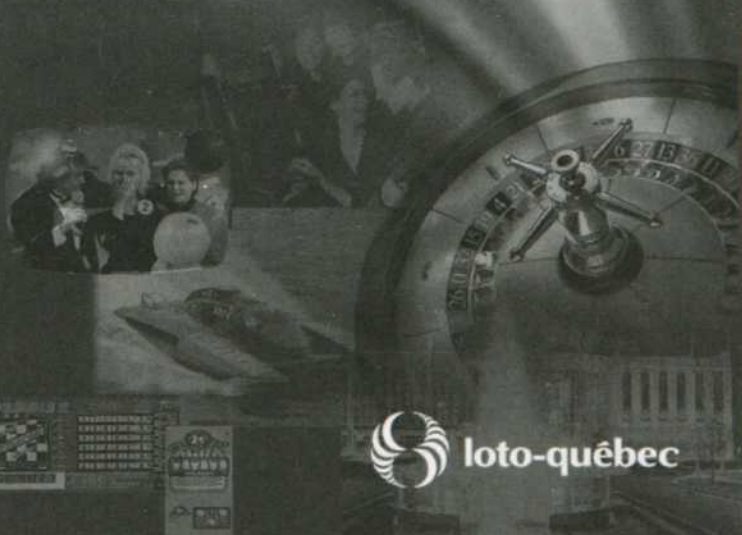
Les 80 000 pages publiées racontent l'histoire du Québec. *L'Action nationale* a exercé une influence sur l'évolution de la société québécoise. Elle a inspiré les regroupements de l'Action libérale nationale, de la Ligue pour la défense du Canada, du Bloc populaire, des États généraux du Canada français et du Mouvement Québec français.

FORCES

Revue de documentation économique et culturelle
500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1270
Montréal (Québec) H3A 3C6

UN ATOUT POUR L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

02 15 25 35 45 55
04 13 17 23 27 33
04 20 33 35 39 41
05 04 05 12 28 31
05 05 05 12 28 31
1 15 25 35 45 55



loto-québec

**ADHÉSION
FACILE
ET
PEU
CÔTEUSE!**

**RENDEMENT
AVANTAGEUX!**

**CRÉDITS D'IMPÔTS
TOTALISANT 30%**

**UNE
ÉPARGNE
RETRAITE
ADMISSIBLE
AUX DÉDUCTIONS
SUPPLÉMENTAIRES
À TITRE DE REER.**

**ADHÉRER
À FONDATION**
C'EST PARTICIPER
À UNE ENTREPRISE
COLLECTIVE
QUI VISE
À MAINTENIR ET À CRÉER
DES EMPLOIS AU QUÉBEC,
TOUT EN BÉNÉFICIAIRE
D'AVANTAGES
FISCAUX
FACILITANT
L'ACCUMULATION
D'ÉPARGNE
POUR LA RETRAITE

**MAINTIEN
ET
CRÉATION
D'EMPLOIS**

**INVESTISSEMENT
DANS
L'ENTREPRISE
QUÉBÉCOISE**

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE...**

**UNE
CONSCIENCE
SOCIALE
EN ACTION!**

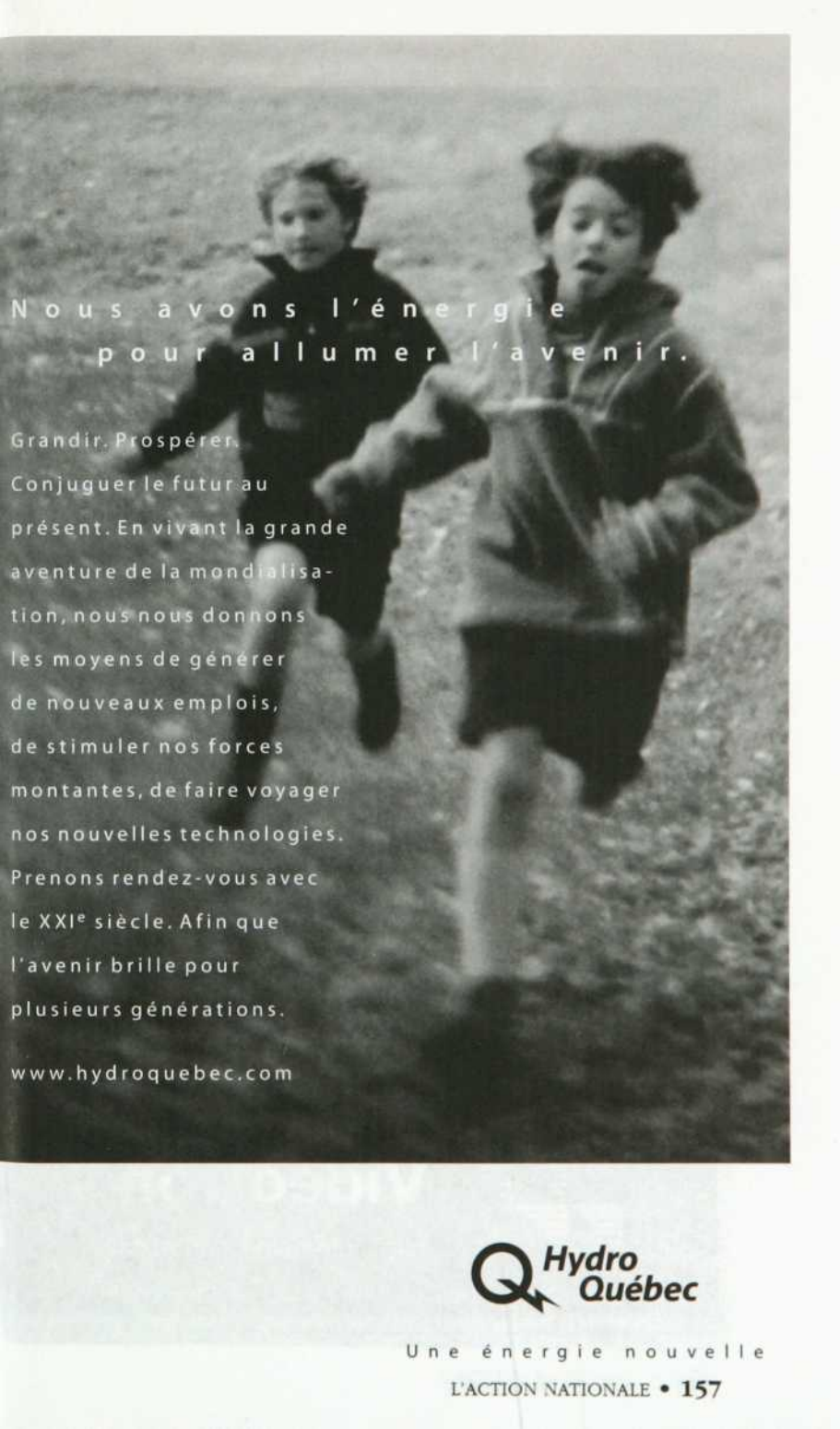
FONDATION

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

FORMULAIRE D'ADHÉSION AU :
SIÈGE SOCIAL
2100, de Maisonneuve Est,
Montréal (Québec) H2K 4S1

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
Téléphoner au : 1 800 253-6666
ou (514) 525-5555

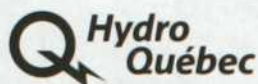
Ceci n'est pas une offre publique de valeurs. Pour de plus amples renseignements, consulter le prospectus FONDATION disponible au siège social.

A black and white photograph of two children running through a field. The child in the foreground is a girl with dark hair, wearing a light-colored jacket and dark shorts, running towards the camera. The child in the background is a boy with light hair, wearing a dark jacket, running slightly behind her. The background is a soft-focus field.

Nous avons l'énergie
pour allumer l'avenir.

Grandir. Prospérer.
Conjuguer le futur au
présent. En vivant la grande
aventure de la mondialisa-
tion, nous nous donnons
les moyens de générer
de nouveaux emplois,
de stimuler nos forces
montantes, de faire voyager
nos nouvelles technologies.
Prenons rendez-vous avec
le XXI^e siècle. Afin que
l'avenir brille pour
plusieurs générations.

www.hydroquebec.com



Une énergie nouvelle

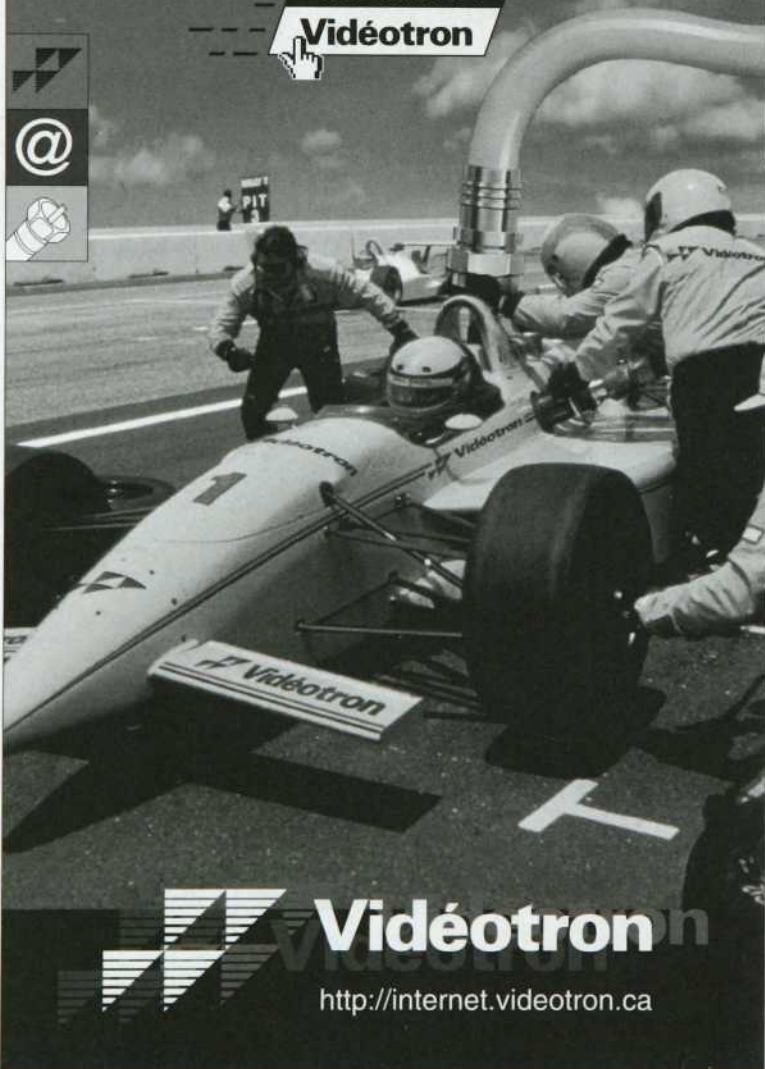
L'ACTION NATIONALE • 157

INTERNET PAR CÂBLE VIDÉOTRON

Plus vite, plus l'fun !

internet

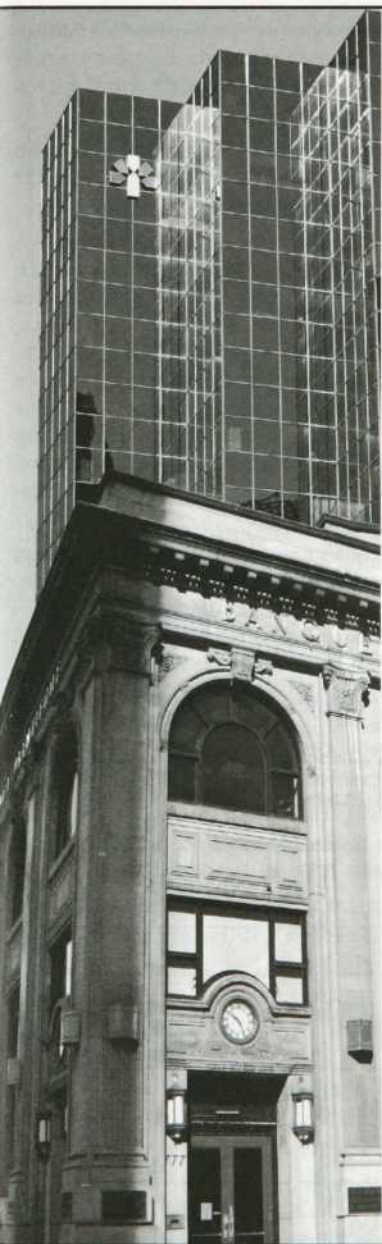
Vidéotron



Vidéotron

<http://internet.videotron.ca>

VID4903



**Tradition,
innovation
et expertise :**

**nos forces
maîtresses
depuis 1846.**





L'Année francophone internationale édition 1998 présente le panorama de l'espace francophone le plus complet à l'heure actuelle dans toute la francophonie.

Cet ouvrage de plus de 400 pages se divise en trois parties : Éditorial ; Pays et régions ; Idées et événements.

Pour chacun des pays traités dans la seconde partie le lecteur pourra prendre connaissance des faits marquants de l'année dans les domaines suivants : politique, économie, société, culture, sports et une bibliographie, souvent commentée, des plus importantes parutions en français dans chacun de ces pays. La troisième partie traite quant à elle des grands courants de pensée ayant animé

la Francophonie ainsi que des principales organisations internationales qui y œuvrent.

Grâce à l'implication de plus de 200 collaborateurs, la plupart d'entre eux étant d'éminents universitaires bénéficiant d'une reconnaissance internationale, *L'Année francophone internationale* est un ouvrage de référence incontournable tant pour le spécialiste que pour ceux, de plus en plus nombreux, qui souhaitent une analyse sérieuse et une synthèse complète de l'actualité récente.

***L'Année francophone internationale* est disponible dans toute bonne librairie ou en retournant le bon de commande ci-dessous.**

Bon de commande

Veuillez m'expédier ____ exemplaire(s) de *L'Année francophone internationale* édition 1998 au prix de 19,95 \$ chacun plus 5,00 \$ de frais de port unitaire.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Pays : _____

Adresse de retour : *L'Année francophone internationale*
Faculté des lettres
Université Laval
Sainte-Foy (Québec)
G1K 7P4 CANADA

S.V.P. établir votre chèque à l'ordre de *L'Année francophone internationale*.

LA FONDATION DU PRÊT D'HONNEUR

Depuis 1944, *La Fondation du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* a consenti des milliers de prêts et a octroyé des centaines de bourses à des étudiants et étudiantes qui leur ont permis de produire des travaux et de contribuer à leur épanouissement personnel et au développement du Québec.



En 1998, la Fondation a décerné six bourses pour des projets spécifiques pour un montant de 15 000 \$.

Elle a aussi remis trois bourses postdoctorales d'une valeur de 20 000 \$ chacune. Les récipiendaires sont:

- *Mathieu Albert, doctorat en sociologie, Université de Montréal, 1998*
- *François Depelteau, doctorat en science politique, Université Laval, 1995*
- *Daniel Kneeshaw, doctorat en sciences de l'environnement, UQAM, 1997*

L'œuvre de la Fondation est possible grâce à la générosité de donateurs tel monsieur Pierre Péladeau qui, par sa contribution de 100 000 \$, a établi la bourse annuelle *Pierre-Péladeau* pour encourager la recherche dans les domaines de l'administration et des finances.

Monsieur Jean-Paul Champagne, président
La Fondation du Prêt d'Honneur
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Téléphone: (514) 843-8851
Télécopieur: (514) 844-6369



LABORATOIRE DR RENAUD

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE À L'AVANT-GARDE
DE LA SCIENCE DERMOCOSMÉTIQUE

1040, AVENUE ROCKLAND, OUTREMONT H2V 3A1



Successeur de M^c Jacques Brien

M^c Pierre Gravel

M^c Ronald-E. Laviolette
Notaires

M^c PIERRE-BERNARD LABELLE, D.E.C., LL.L., D.D.N.
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

Édifice Girardin
1259, rue Berri, bureau 325
Montréal, Québec H2L 4C7

Tél. : 845-2255
844-4514



Sansregret, Taillefer & Associés inc.
Conseillers et administrateurs en avantages sociaux

Michel Taillefer
président

Téléphone : (514) 355-7869 / 1 800 782-5799

Télécopieur : (514) 355-7923

5125, rue du Trianon, bureau 308, Montréal (QC) H1M 2S5

*Au cœur du Quartier Latin, dans une rue calme,
découvrez un hôtel de charme.*



HÔTEL DU COLLÈGE DE FRANCE



★★ NC

7, rue Thénard, 75005 Paris

Tél (33) 1 43 26 78 36
Télécopie (33) 1 46 34 58 29

-15 % aux lecteurs
de *L'Action nationale*

MARC VEILLEUX
IMPRIMEUR INC.

- *Livres (200 à 10 000 exemplaires)*
- *Manuels techniques*
- *Listes de prix*
- *Rapports internes*
- *Catalogues*
- *Listes de membres et répertoires*
- *Rapports annuels et agendas*
- *Dépliants*
- *Brochures*



1340, rue Gay-Lussac, section 4, Boucherville, Qc J4B 7G4
Tél.: (514) 449-5818 • Fax: (514) 449-2140



**SOCIÉTÉ
NATIONALE
D'ASSURANCE**

FILIALE D'OPTIMUM GÉNÉRAL INC.
Partenaire Optimum®

**425, boul. de Maisonneuve Ouest,
Bureau 1500,
Montréal H3A 3G5**

(514) 288-8711



Pierre Allard
Comptable agréé

Pierre Allard, c.a.

980, rue Saint-Antoine Ouest
Bureau 308
Montréal (Québec)
H3C 1A8
Téléphone : (514) 874-0838
Télécopieur : (514) 874-3638



Plus de
32 000 membres
au cœur
du Québec

SSJB CENTRE DU QUÉBEC

449, rue Notre-Dame, Drummondville
819-478-2519

*Organisme régional d'entraide
et de fierté québécoise*



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL
Maison Ludger-Duvernay

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1X3
Tél. : 843-8851 Télécopieur : 844-6369

**Mouvement national
des Québécoises
et Québécois**

2207, rue Fullum, Montréal
(Québec) H2K 3P1
Téléphone : 527-9891
Télécopieur : 527-9460



*Avec les hommages
du MNQ et de ses
sociétés affiliées*

BIJOUTERIE EMBLÉMATIQUE

C. Lamond & Fils Ltée
Robert Bourget, Président

125, rue Alfred
St-Gabriel-de-Brandon
(Québec) J0K 2N0
Tél. : 1 800 567-9771

ASSURANCES

**Poitras, Larue &
Rondeau Inc.**

Courtier d'assurances
3925, rue Rachel Est, bur. 200
Montréal H1X 3G8
Tél. : (514) 899-5377

*Avec les employé(e)s de la SAQ,
la vente aux mineurs, c'est non!
Mais la souveraineté, c'est oui!*



Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ
1065, rue St-Denis, Montréal H2X 3J3 • Téléphone: (514) 849-7754
extérieur de Montréal 1-800-361-8427 • Télécopieur: (514) 849-7914

Éric Bernard
Conseiller en placements

Tassé & Associés, Limitée

630, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1200
Montréal (Québec) H3B 1S6 Tél. : (514) 879-3900

TRANSLATEX⁺ Communications⁺

RÉDACTION • RÉVISION • TRADUCTION

Claude Ghanimé

1669, rue Cartier, Longueuil (Québec) J4K 4E2
Téléphone : (450) 463-0204 • Télécopieur : (450) 463-0227



JACQUES PARIZEAU

En vente
dès
le 26 octobre

FACE À LA
MONDIALISATION, LE
QUÉBEC EST-IL COMME
UNE BOUTEILLE
JETÉE À LA MER?

Jacques Parizeau



Le Québec et la mondialisation

Une bouteille
à la mer?

vlb éditeur



vlb éditeur
La passion de la littérature

B U L L E T I N D'HISTOIRE POLITIQUE

Prix: 40 \$ - Étudiants, retraités, chômeurs: 30 \$
(pour les 3 numéros de l'année 1998-1999)

- Vol. 7, n° 1 (sept. 1998) : Les rébellions de 1837-1838.
- Vol. 7, n° 2 (janvier 1999) : Pétain/deGaulle et le Québec.
- Vol. 7, n° 3 (mai 1999) : Politique et science au Québec.

Faites parvenir un chèque à :

AQHP a/s Pierre Drouilly, Département de sociologie
UQÀM, C.P. 8888, succ, Centre-Ville, Montréal, H3C 3P8
ou téléphonez à Robert Comeau : (514) 987-3000 poste 8427

relations

Revue d'analyse sociale, politique et religieuse

Pour comprendre le fond des choses !

■ un an (10 nos) : 26 \$ ■ deux ans : 47 \$ ■ à l'étranger : 27 \$

taxes incluses

Communiquer avec Mme Hélène Desmarais

25 ouest, rue Jarry, Montréal H2P 1S6 Tél.: 387-2541

Pour aider à lire le présent et à imaginer l'avenir

Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle

Revue semestrielle (printemps-automne)
organe du Centre de recherche Lionel-Groulx

Abonnement annuel : 35 \$; le numéro 19,95 \$
Téléphone : (418) 643-5150 ou 1 800 561-3479
Diffuseur : Les Publications du Québec

PASSEZ À L'HISTOIRE !

Depuis 1985, *Cap-aux-Diamants* vous présente les multiples facettes de l'histoire du Québec. Chaque parution explore une thématique captivante. Découvrez la grande ou la petite histoire d'ici racontée par des auteurs choisis pour leur compétence. De plus, retrouvez une multitude de photographies et illustrations d'époque. Alors...

**Passez à l'histoire
et abonnez-vous !**

LA REVUE
D'HISTOIRE
DU QUÉBEC

JE M'ABONNE

(Taxes incluses)

Pour 1 an ☐ (4 N^{os} 30\$), pour 2 ans ☐ (8 N^{os} 55\$)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROV. _____

CODE POSTAL _____

TÉL.: () _____

(Vous recevrez le prochain No: Mars, juin, septembre ou décembre)

CAP-AUX-DIAMANTS

POUR VOUS ABONNER

Par téléphone : (418) 656-5040

Par télécopieur : (418) 656-7282

Par la poste :

C.P. 26, succ. Haute-Ville

Québec QC G1R 4M8

MAGAZINE GASPÉSIE

Un courant d'avenir en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Le seul magazine gaspésien !

Publié par le Musée de la Gaspésie en collaboration avec le CRCD de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Socio-économique, culture et arts, histoire et patrimoine.

*Pour ceux qui s'intéressent à la Gaspésie d'hier
et d'aujourd'hui.*

80, boul. De Gaspé, C. P. 680, Gaspé G0C 1R0
Téléphone : 418-368-1534 — Télécopie : 418-368-1535

L'Action nationale **dans le Cyberespace !**

Depuis la mi-avril,
L'Action nationale possède
une boîte de courrier électronique.

Vous pouvez nous écrire, envoyer du courrier,
des suggestions ou des articles pour publication.



Notre adresse est :
revue@action-nationale.qc.ca

Bientôt, *L'Action nationale* aura son site Web
sur lequel vous pourrez naviguer.

Vous y retrouverez, entre autres, la table des
matières et l'éditorial de la revue, ainsi que
des faits saillants sur notre dossier de
l'épargne.

Nous vous tiendrons informés lors des
prochains numéros.

Envoyez-nous votre adresse électronique !



Si votre bibliothèque contient des numéros de *L'Action nationale* dont vous souhaitez vous séparer, souvenez-vous que nous acceptons tous les numéros qu'on lui offre.



Particulièrement,
les numéros des années :
1917, 1918, 1944,
1951 à 1961, 1968

Nous acceptons aussi *L'âme des livres*
et *l'Almanach de la langue française*.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Président honoraire

François-Albert Angers

Président

Robert Laplante

Vice-présidente

Danielle Gagné

Secrétaire

Jean-François Nadeau

Trésorière

Isabelle Le Breton

Conseillers

Jean-Jacques Chagnon

Paul-Émile Roy

Ex-officio

Rosaire Morin

Secrétariat

Claire Caron

Sylvie Chagnon

Yves Fortin

Josée Jasmin

Laurence Lambert

Alain Perron

Fernande Piquette

Patricia Ross

Relationniste

Monique Michaud

Membres

Pierre Allard

Guy Bouthillier

Claude Duguay

Jean Genest

Colette Lanthier

Alain Laramée

Jean-Marc Léger

Delmas Lévesque

Jacques Martin

Denis Monière

Jacques-Yvan Morin

Pierre Noreau

Gilles Rhéaume

Membres honoraires

Thérèse Baron

Christiane Bérubé

Nicole Boudreau

Jacques Boulay

Hélène Chénier

Pierre Dupuis

Lucia Ferretti

Yvon Groulx

Léo Jacques

Roméo Paquette

Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard

Jean-Charles Claveau

Georges Meyers

COMITÉ ÉDITORIAL

François Aquin, avocat, Montréal

Louis Balthazar, politologue, Université Laval

Claude Bariteau, anthropologue, Université Laval

André Beauchamp, sociologue, Montréal

Jules Bélanger, historien, Gaspé

Jean-Guy Bissonnette, directeur de la recherche, Centraide

Gérard Bouchard, professeur, UQAC, Directeur de L'IREP

Henri Brun, constitutionnaliste, Université Laval

Claudette Carboneau, première vice-présidente, CSN

Paul-André Comeau, journaliste, Montréal

Marcel Couture, président, *Forces*

Fernand Daoust, syndicaliste

Bernard Descôteaux, rédacteur en chef, *Le Devoir*

Nicole de Sève, conseillère, CEQ

Clermont Dugas, géographe, UQAR

Andrée Ferretti, écrivaine, Cowansville

Lucia Ferretti, historienne, Montréal

Danielle Gagné, administratrice, Longueuil

Alain-G. Gagnon, professeur, Université McGill

Pierre Graveline, écrivain, éditeur, Montréal

Jean-Claude Guérard, économiste, HEC

Roger Guy, professeur, UQAT

André Joyal, économiste, UQTR

Pierre-André Julien, économiste, UQTR

Jacques Lacoursière, historien, Québec

Claude Lafleur, directeur général, UPA

Danielle Lafontaine, sociologue, UQAR

Guy Laforest, politologue, Université Laval

Andrée Lajoie, constitutionnaliste, Université de Montréal
Pierre Lamonde, économiste, Fonds de Solidarité
Simon Langlois, sociologue, Université Laval
Colette Lanthier, psychologue, secrétariat à l'action
communautaire autonome

Robert Laplante, sociologue, Ville de Montréal
Alain Laramée, professeur, Télé-Université
Léo-Paul Lauzon, professeur, UQAM
Lise Lebrun, action communautaire, Montréal

Jean-Marc Léger, directeur, Fondation Lionel-Groulx
Pierre Marois, avocat, Saint-Lambert
Yves Martin, sociologue, démographe, Lac-Brôme
Yvon Martineau, avocat, Montréal

Suzanne Messier, démographe, Ministère de l'Éducation
Denis Monière, politologue, Université de Montréal
Jacques-Yvan Morin, constitutionnaliste, Université de Montréal
Pierre Noreau, sociologue, UQAT

Ferdinand Ouellet, ex-sous-ministre, Saint-Roch-des-Aulnaies
Michel Paillé, démographe, Conseil de la langue française
Pierre Paquette, secrétaire général, CSN
Micheline Paradis, directrice, *Ma Caisse*, Desjardins

Hélène Pelletier-Baillargeon, écrivaine, Outremont
Guy Rocher, sociologue, Université de Montréal
Bruno Roy, écrivain, Roxboro
Jean-Claude Tardif, conseiller, CEQ

Rodrigue Tremblay, économiste, Université de Montréal
Daniel Turp, Député, Chambre des Communes
Pierre Vadeboncœur, écrivain, Outremont
Monique Vézina, présidente, MNQ

Soyez notre mécène !

Protégez l'avenir de *L'Action nationale* !

Le vrai mécénat regroupe des amis dispersés dans l'espace, réunis par un même but et un même goût du pays. L'entraide est la forme la plus démocratique de la volonté des citoyens d'améliorer le tissu de leur vie et de leur avenir collectif. Le mécénat assurera le développement de ***L'Action nationale*** et lui permettra de prendre des initiatives qui contribueront à bâtir ce pays maintenant à portée de main.

Certains donateurs nous ont laissé des legs qui augmentent le capital de notre Fondation. Nous exprimons notre gratitude à ces généreux mécènes :

Monsieur Patrick Allen
Monsieur Gaston Beaudry
Monsieur Henri-N. Guilbault
Monsieur Émile Poissant
Monsieur Hector Roy
Monsieur Bernard Vinet.

D'autres amis de la revue adhèrent au ***CLUB DES 100 ASSOCIÉS*** en souscrivant 1000 \$ et plus. Leurs noms apparaissent dans la page voisine.

À tous, nous exprimons notre reconnaissance par une volonté indéfectible de produire une revue qui présente des analyses sur les enjeux du développement au pays du Québec.

Club des 100 associés

Fernand Allard

Gabrielle Allen

François-Albert Angers

Gaston-A. Archambault

Jean-Paul Auclair

Paul Banville

Thérèse Baron

Henri Blanc

Antoinette Brassard

Henri Brun

Jean-Charles Claveau

Roch Cloutier

Robert Côté

Louis-J. Coulombe

Gérard Deguire

Bob Dufour

Yves Duhaime

Nicole Forest

Henri-F. Gautrin

Jacques Genest

Claude Ghanimé

Paul Grenier

Michel Grimard

Yvon Groulx

Marcel Henry

Lucie Lafortune

Anna Lagacé-Normand

Bernard Lamarre

Jacques-C. Martin

Yvon Martineau

Louis Morache

Rosaire Morin

Arthur Prévost

René Richard

Jacques Rivest

Ivan Roy

Marcel Trottier

Réal Trudel

Cécile Vanier

Madeleine Voora

**Abonnement 1 an
10 numéros**

Québec, Canada	38,00 \$
Étudiant, Québec	22,00 \$
France	300,00 FF
Autres pays	65,00 \$
Abonnement de soutien	100,00 \$
Club des 100 Associés	1000,00 \$

**Abonnement 2 ans
20 numéros**

Québec, Canada	70,00 \$
Étudiant, Québec	40,00 \$
France	540,00 FF
Autres pays	118,00 \$

ISSN-0001-7469

ISBN-2-89070

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité: 10 numéros par an

L'Action nationale

Les 80 000 pages publiées par la revue depuis 81 ans constituent une contribution efficace au développement du Québec.

Prix Richard-Arès

Le prix Richard-Arès a pour objectif de promouvoir la culture nationale.

Prix François-Albert Angers

Le prix François-Albert-Angers vise à susciter un intérêt accru pour la coopération.

Prix André-Laurendeau

Le prix André-Laurendeau reconnaît les meilleurs articles publiés dans la revue au cours de l'année.

Fondation Esdras-Minville

Cette fondation recueille des fonds dont les revenus financent en partie les activités de la revue.

Fondation Gaston-Beaudry

Cette fondation facilite des travaux de recherche sur la question économique.

L'ACTION NATIONALE

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002

Montréal (Québec) H3A 3G5

Téléphone: 514-845-8533

Télécopieur: 514-845-8529

Courriel: revue@action-nationale.qc.ca

**Le partenaire Optimum
de la retraite des Québécois®**



FONDS OPTIMUM

Les FONDS OPTIMUM sont gérés ici même et n'ont rien à envier aux grands noms de l'industrie !

Voyez vous-même :

Fonds Optimum	Rendements annuels nets*			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Actions	2,8 %	16,8 %	-	-
<i>Moyenne de l'industrie</i>	-0,1 %	14,2 %		
International	23,3 %	17,5 %	-	-
<i>Moyenne de l'industrie</i>	12,0 %	15,0 %		
Obligations	6,6 %	12,1 %	9,1 %	10,8 %
<i>Moyenne de l'industrie</i>	5,9 %	10,5 %	7,9 %	9,8 %

Un nombre grandissant de Québécois nous confient leurs épargnes ... Pourquoi pas vous ?

**Sans frais : 1 888 OPTIMUM (678-4686)
Internet : fondsoptimum.com**

* Rendements annuels moyens nets et moyennes de l'industrie en date du 31 juillet 1998 selon la société indépendante BellCharts. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Il est important de lire le prospectus simplifié des FONDS OPTIMUM avant d'y investir. Les FONDS OPTIMUM sont distribués par Optimum Placements inc., une société membre du Groupe Optimum, groupe financier québécois fondé en 1969.

« Le Fonds de solidarité nous a apporté bien plus que de l'argent à investir. Sa vision des affaires a contribué à enrichir notre propre façon de voir les choses. Aujourd'hui, il suffit de regarder les résultats: de nouveaux emplois, des profits, et le meilleur reste à venir. »

Allen Poiré
Président, Métallurgie Castech inc.



LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)



9,95 \$
Envoi de publication
Enregistrement numéro 1162

1 800 361-5017 www.fondsftq.com

Vous êtes en bonne compagnie